

POPULUS ETUDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CŒUR DE GARONNE

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REDACTION DU
DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE POUR UN PROJET EDUCATIF ET
SOCIAL EN MILIEU RURAL

DIAGNOSTIC PARTAGE DU TERRITOIRE



POPULUS ETUDES

Sommaire

I. Etat des lieux statistique p.4

1. Le territoire d'étude p. 5

2. Population p. 8

3. Projections de population p. 19

4. Ménages/Familles p. 29

5. Revenus et précarité p. 36

6. Petite Enfance p. 48

7. Enfance p. 54

8. Jeunesse p. 58

9. Seniors p. 65

10. Handicap p. 70

11. Emploi p. 75

12. Logement/habitat p. 91

13. Sécurité et protection p. 94

II. Retour des entretiens de diagnostic p.98

1. Action sociale et accès aux services p. 99
2. Bien vieillir p. 100
3. Petite Enfance et Parentalité p. 101
4. Enfance et Jeunesse p. 102

III. Résultats des enquêtes diffusées aux habitants et aux jeunes p.103

1. Enquête habitants p. 104
2. Enquête jeunes p. 121

IV. Enjeux tirés du diagnostic p.128

I. Etat des lieux statistique

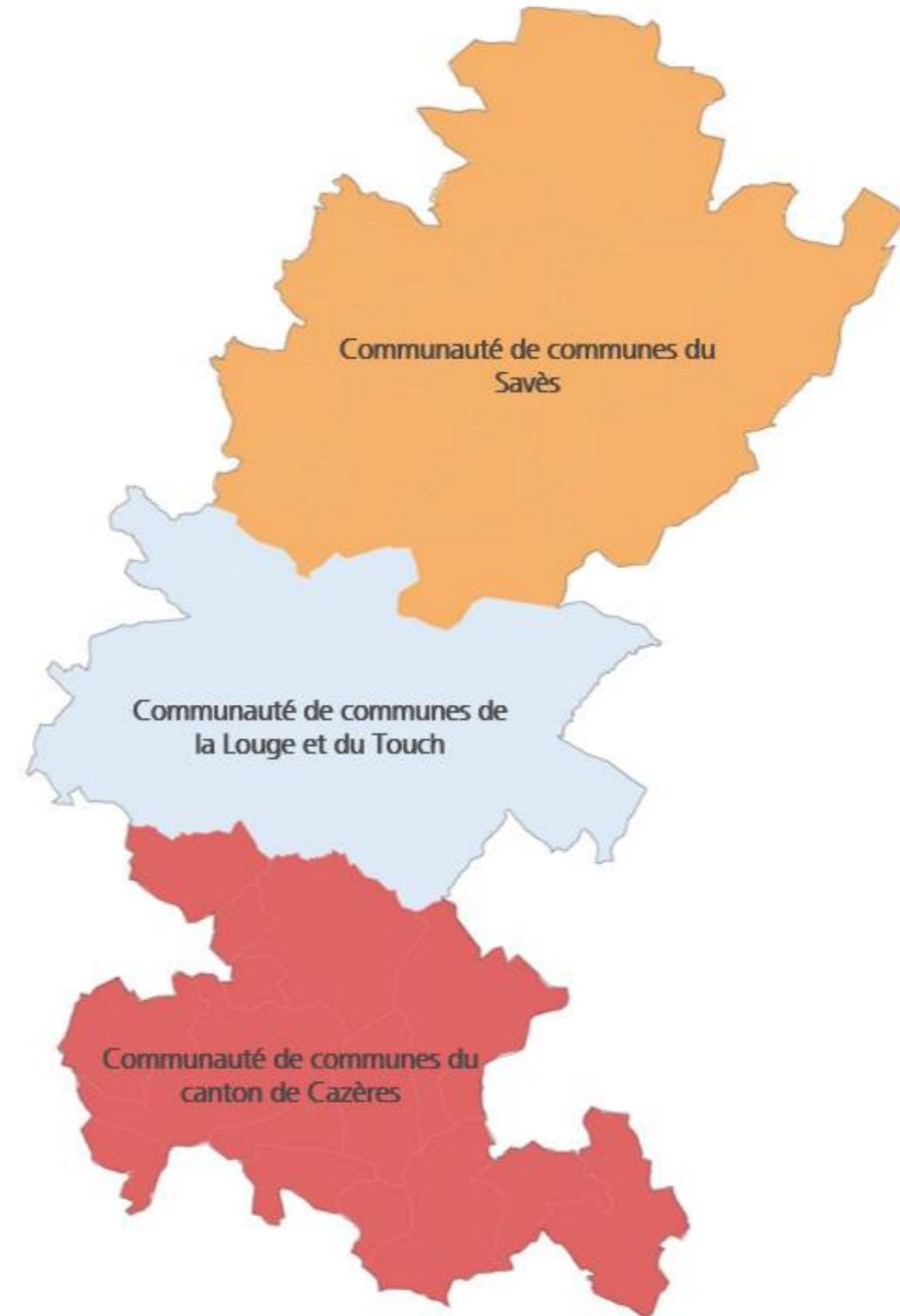


Le territoire d'étude

Une intercommunalité récente et rurale située au Sud-Ouest de Toulouse

Une Communauté de communes née de la fusion de 3 EPCI

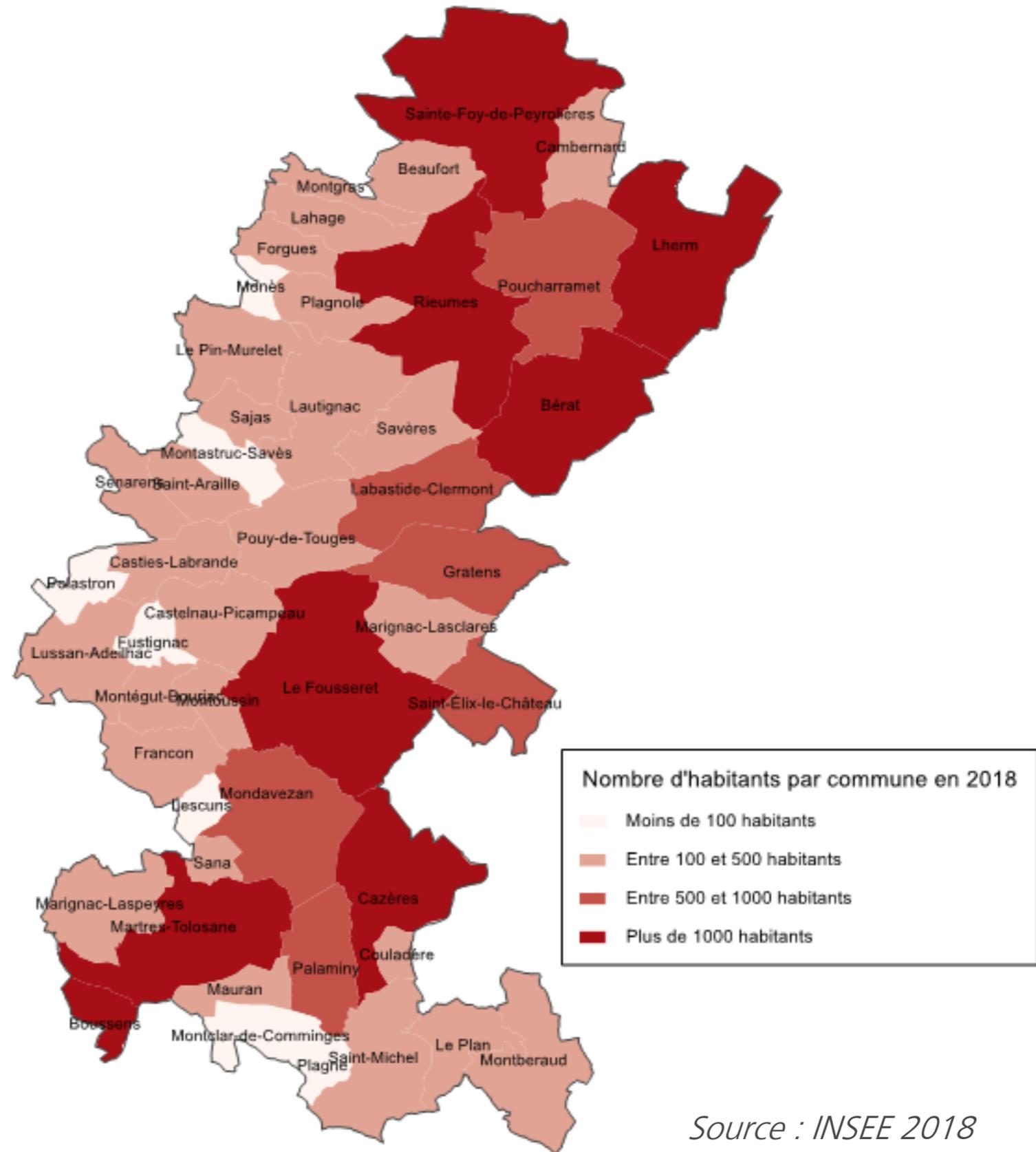
- La Communauté de communes Cœur de Garonne compte **48 communes**. Son siège est situé à **Cazères**.
- Territoire du département de la Haute-Garonne, la Communauté de communes est située à **50 minutes en voiture de Toulouse**, et elle est desservie par l'autoroute **A64**.
- La Communauté de communes Cœur de Garonne a été créée le **1er janvier 2017**, par la **fusion** de de la communauté de communes du canton de Cazères, la communauté de communes de la Louge et du Touch et la communauté de communes du Savès.



Près de 35 000 habitants

Nombre d'habitants par commune en 2018

- Le territoire compte **34 793 habitants** en 2018 soit 2,5% de la population départementale.
 - **+ 391 habitants depuis 2015** (diagnostic de la CTG 2019-2022)
- Les cinq communes les plus peuplées sont : **Cazères** (4 846 habitants), **Lherm** (3 726 habitants), **Rieumes** (3 531 habitants), **Bérat** (3 015 habitants) et **Martres-Tolosane** (2 376 habitants).
- Elles accueillent à elles cinq **50% de la population intercommunale**.
- L'Ouest du territoire regroupe la majorité des communes de moins de 500 habitants. Les communes les plus peuplées sont bien réparties sur la Communauté de communes (quatre au Nord et quatre au Sud).
- La densité de population de la Communauté de communes est nettement inférieure à la densité départementale : **61 habitants/km²** contre 218,8 habitants/km² dans la Haute-Garonne.



Source : INSEE 2018

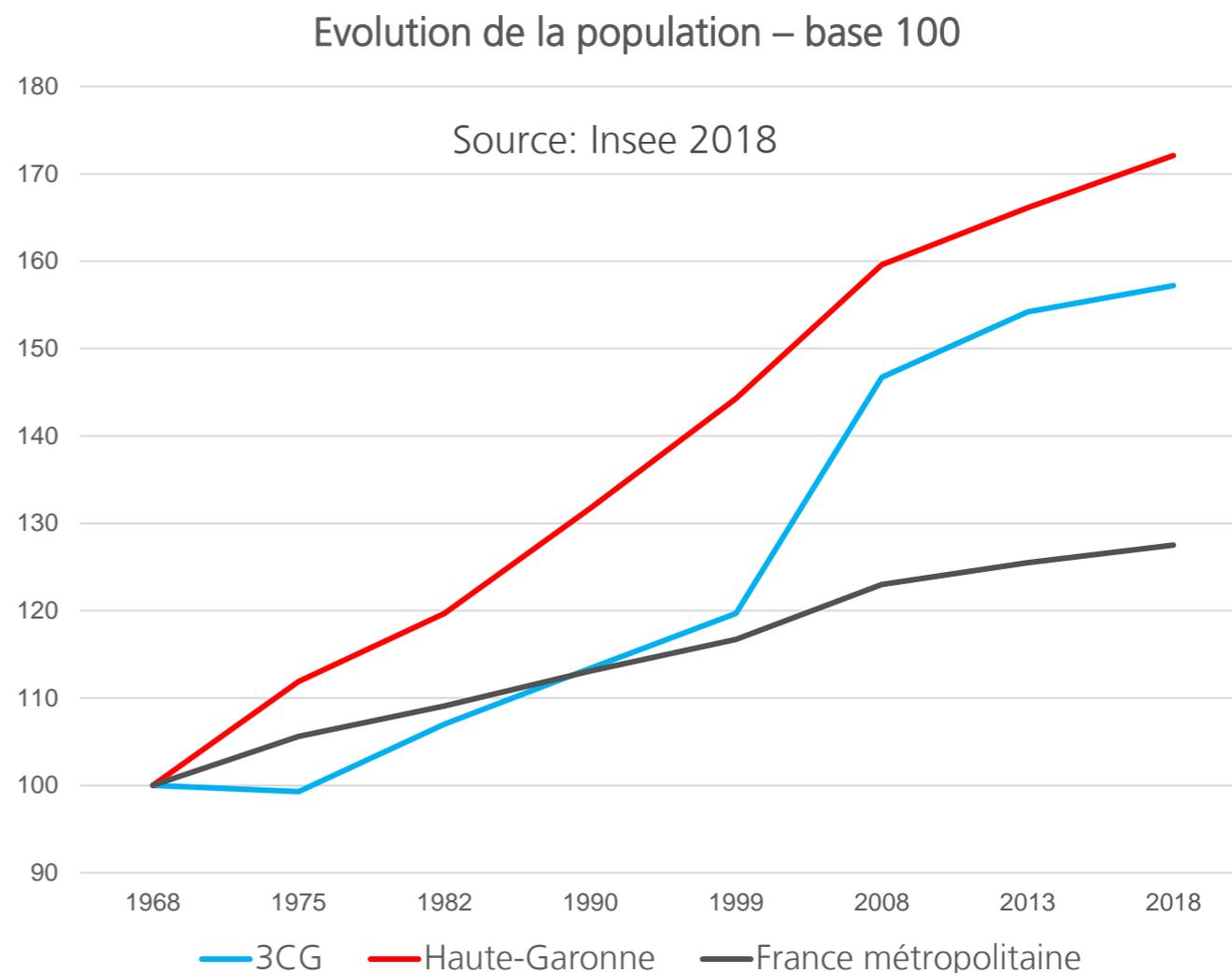
Population

La population est en forte croissance depuis 20 ans

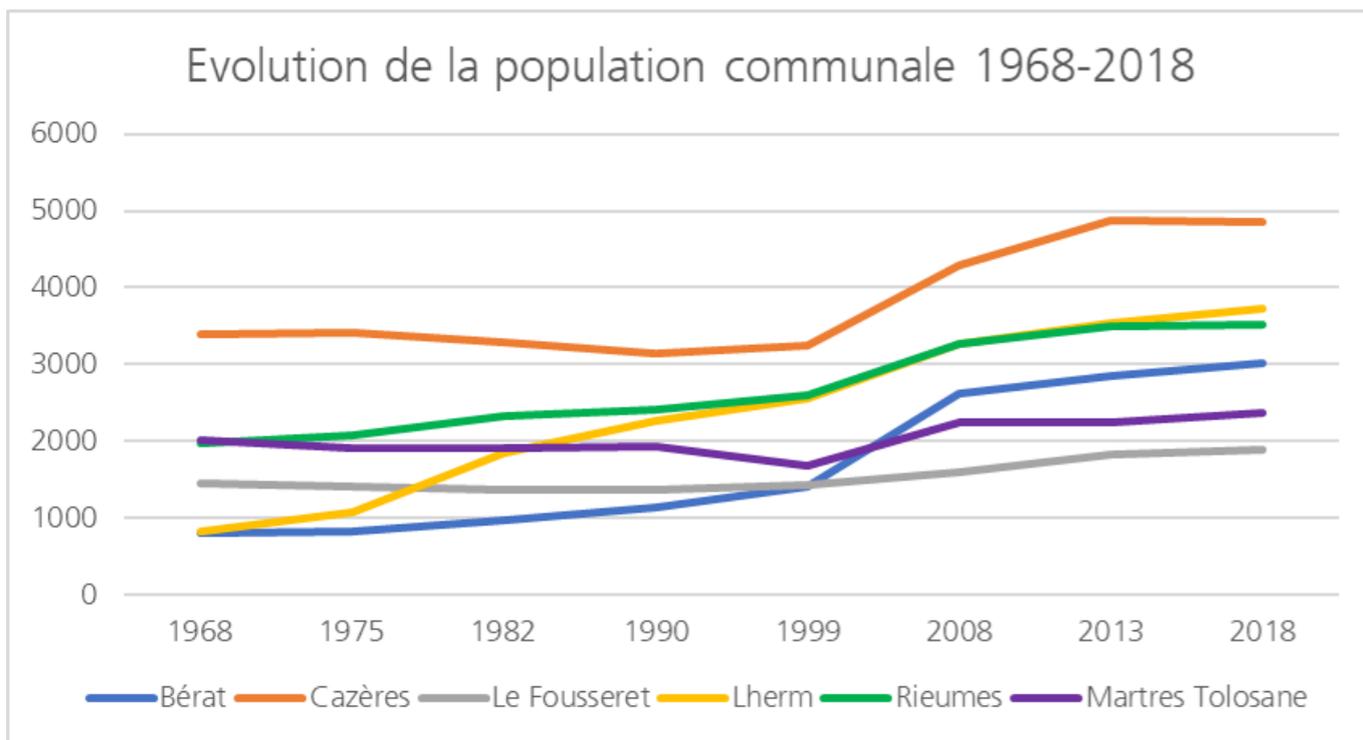
La population de la Communauté de Communes Cœur de Garonne connaît une **augmentation forte** depuis près de 50 ans, passant de 19 705 habitants en 1968 à 34 793 habitants en 2018. Cette croissance ralentit depuis le début des années 2000.

Quant au département, il présente également une augmentation continue de sa population depuis 50 ans, mais cette croissance ralentit depuis 2008, à l'image de ce qui est constaté sur le territoire métropolitain.

Entre 2013 et 2018, la population de la Communauté de communes Cœur de Garonne a **augmenté au total de +3%** contre +6% pour la Haute-Garonne et +2% en France métropolitaine.



Focus – L'évolution des populations communales



Les six communes étudiées connaissent une **augmentation continue de leur population depuis les années 1990** (depuis les années 2000 pour Martres Tolosane).

A partir de 2013, cette augmentation ralentit.

La population intercommunale augmente plus fortement que celle des communes depuis 2008.



Commune	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	% evol.
Bérat	804	823	980	1153	1407	2618	2863	3015	275%
Cazères	3405	3419	3294	3155	3260	4302	4877	4846	42%
Le Fousseret	1460	1412	1375	1370	1434	1611	1838	1896	30%
Lherm	834	1092	1858	2266	2558	3277	3550	3726	347%
Martres Tolosane	2 024	1 909	1 925	1 929	1 687	2 241	2 247	2 376	17%
Rieumes	1987	2084	2341	2414	2601	3262	3496	3531	78%
3CG	19 705	19 528	21 114	22 473	23 974	31 400	33 848	34 793	77%

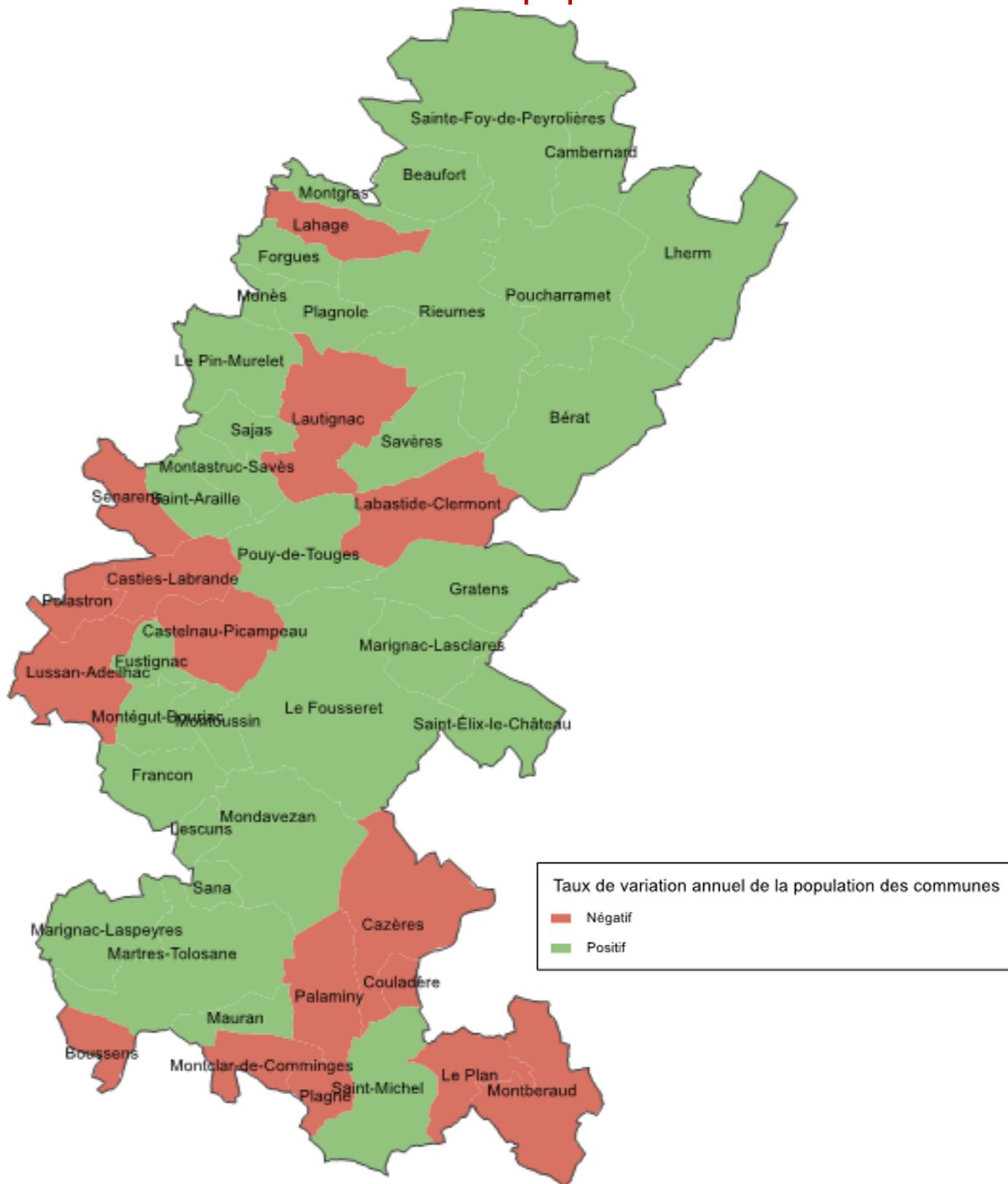
Evolution de la population intercommunale 1968-2018



Une croissance essentiellement portée par le solde migratoire

Taux de variation annuel de la population des communes

- Au sein du territoire, le taux de croissance annuel moyen est de **+0,6%** entre 2013 et 2018
 - **Ce taux était de +1% entre 2010 et 2015**
- Les communes de **Bérat** et **Lherm** présentent une croissance annuelle de leur population de +1%, suivies du **Fousseret** (+0,6%) et de **Rieumes** (+0,2%). La commune de **Cazères**, la plus peuplée du territoire, a un taux de variation annuel de sa population négatif (-0,1%).
- Ainsi, il semble que l'évolution de la population à la baisse dans certaines communes ne soit pas systématiquement corrélée à un faible nombre d'habitants.
- La croissance démographique est aujourd'hui portée en premier lieu par le **solde migratoire**, qui s'élève à 0,5% sur la période 2013-2018 (**0,7% sur 2010-2015**) puis par le **solde naturel** qui s'élève à 0,1% (**0,3% sur 2010-2015**)
- Cela correspond à **2 071 naissances** et **1 992 décès** entre 2013 et 2018, soit un solde naturel de **79 personnes**.
- Le solde migratoire entre 2013 et 2018 est de **161 habitants**.
- Le solde naturel du territoire connaît une légère baisse depuis une dizaine d'années, car il s'élevait à 0,3% entre 2008 et 2013.
- Le taux de variation annuel de population, positif pour la grande majorité des communes, souligne **l'attractivité du territoire** pour les ménages



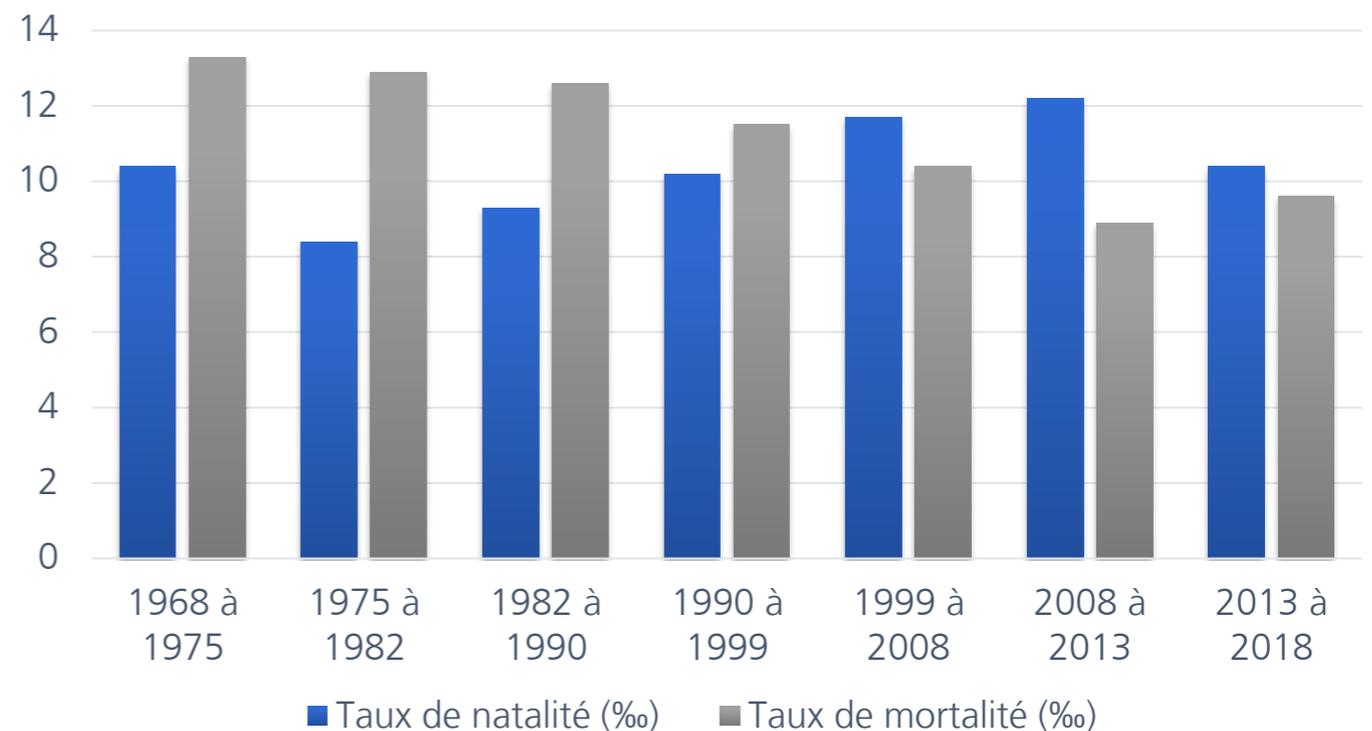
Un taux de natalité supérieur au taux de mortalité depuis 1999

Entre 1968 et 1999, le taux de mortalité était supérieur au taux de natalité. **Depuis 1999, c'est le taux de natalité qui est constamment supérieur au taux de mortalité.**

Entre 2013 et 2018, le **taux de natalité** de l'intercommunalité est de **10,4‰** (12,2‰ dans la Haute-Garonne et 12,2‰ en France) et le **taux de mortalité** de **9,6‰** (6,9‰ dans la Haute-Garonne et 8,7‰ en France). On observe depuis une dizaine d'années une **baisse du taux de natalité dans l'intercommunalité.**

Pour plus d'informations sur le nombre de naissances, reportez vous à la page 50

Evolution du taux de natalité et du taux de mortalité de la CC Coeur de Garonne



Définitions :

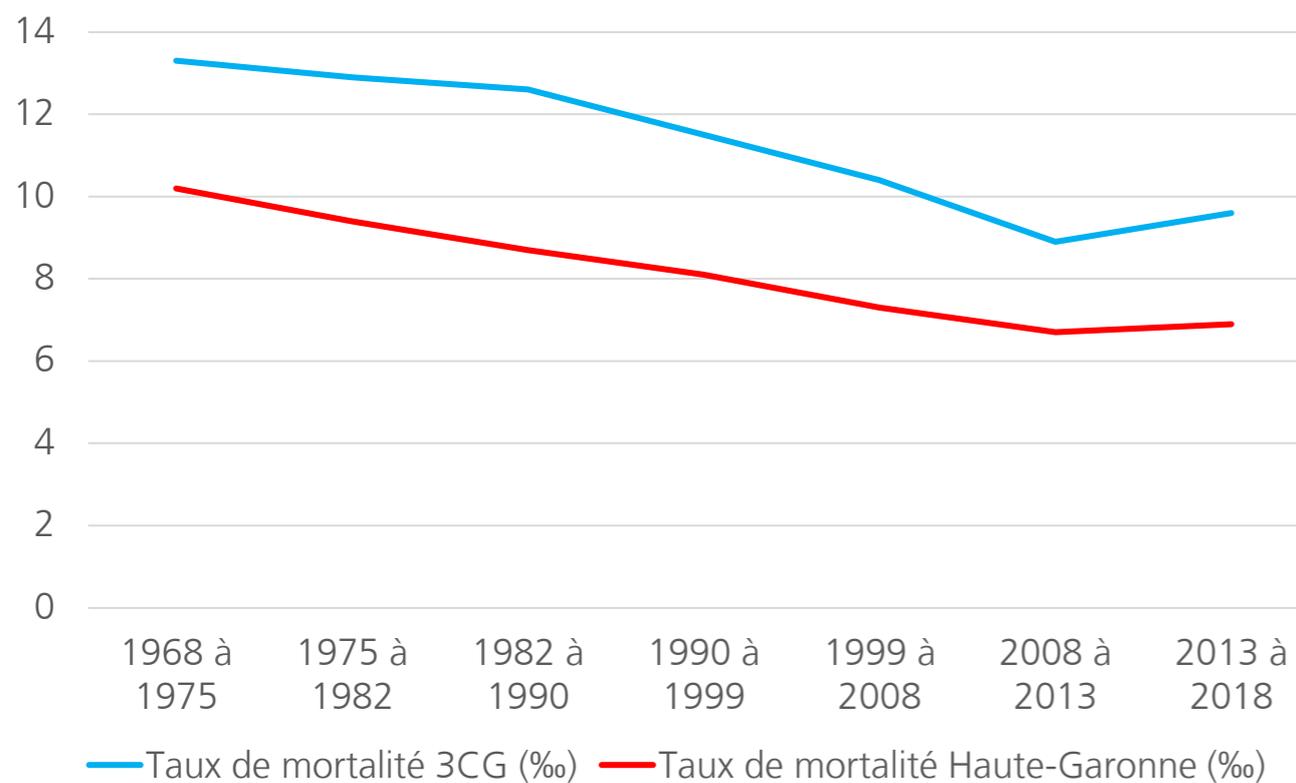
Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année (exprimé pour 1 000 habitants)

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année (exprimé pour 1 000 habitants)

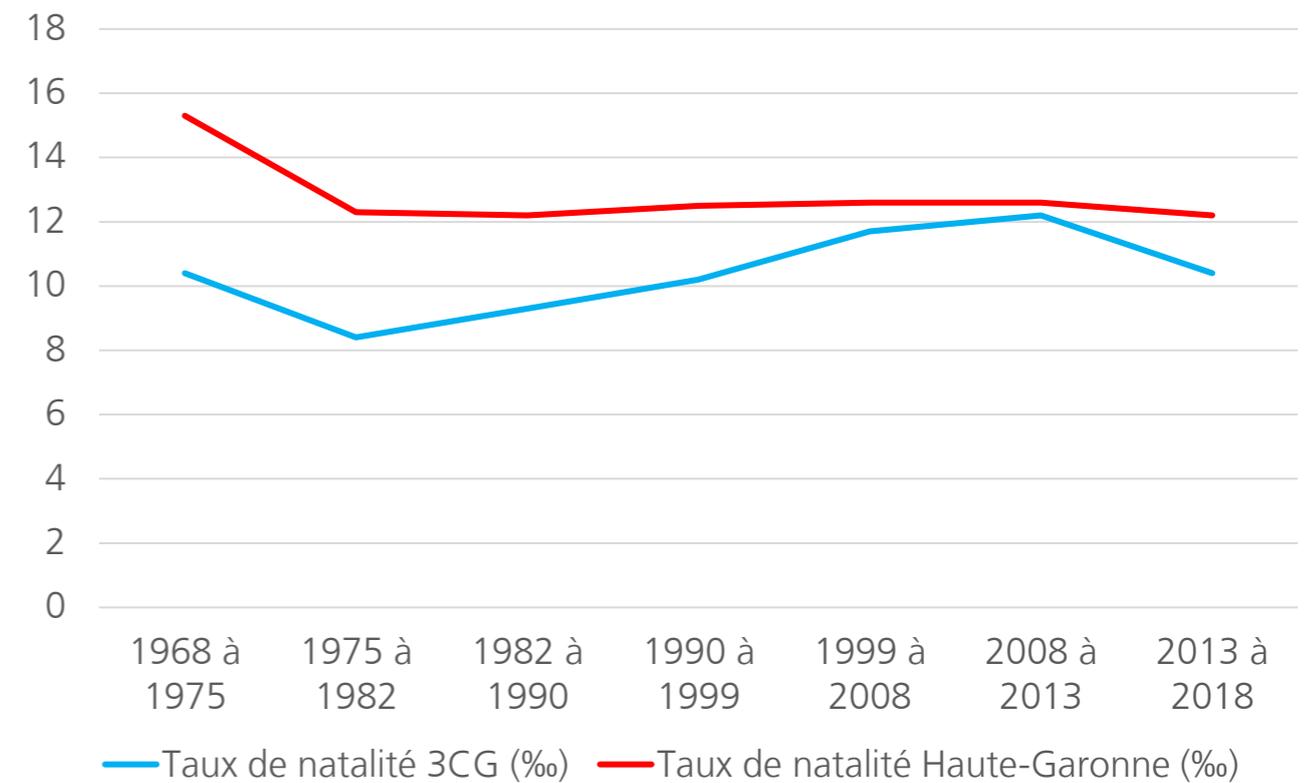
Un taux de natalité supérieur au taux de mortalité depuis 1999

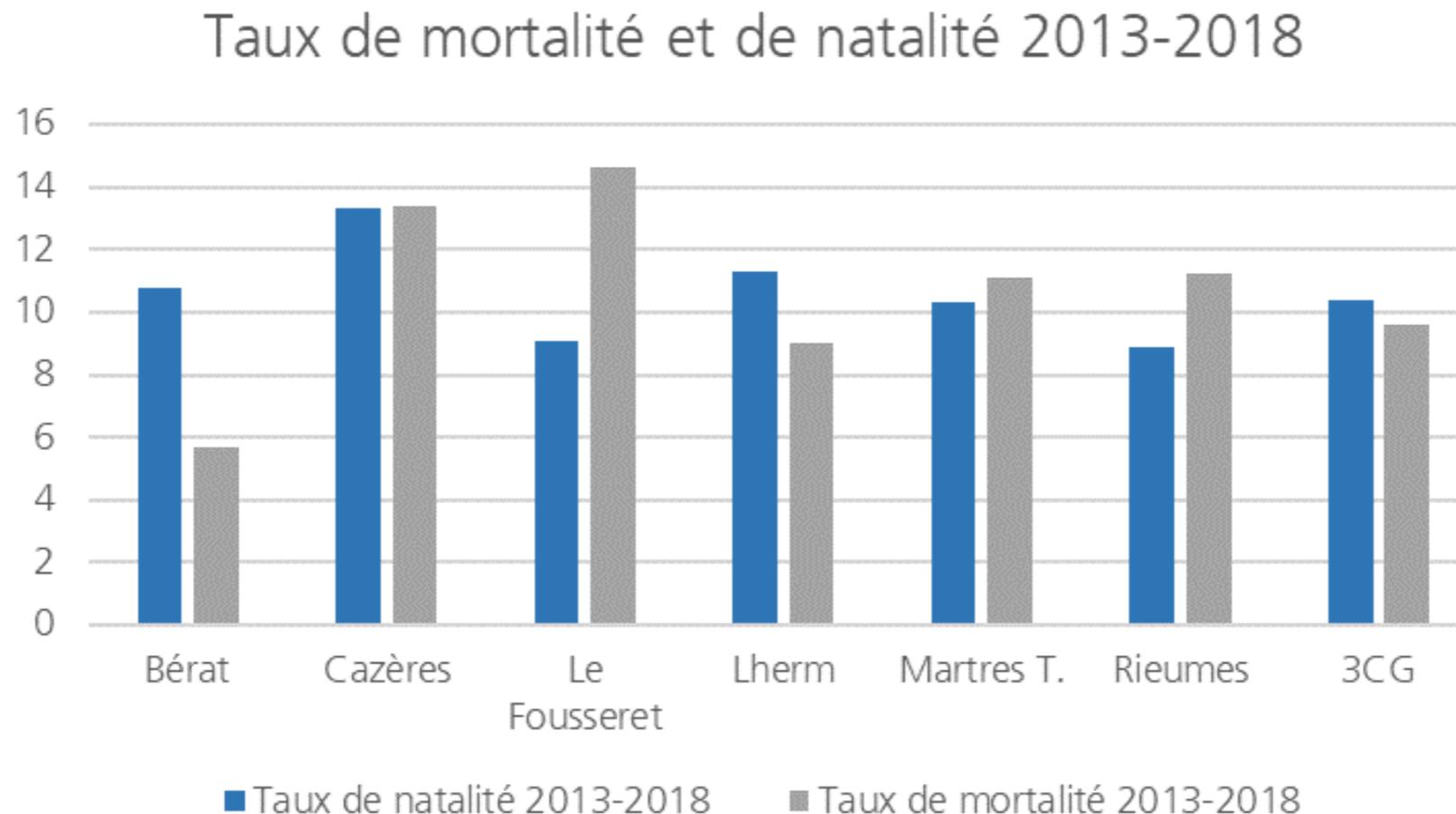
Le taux de mortalité intercommunal a toujours été plus élevé que le taux départemental. Quant au taux de natalité intercommunal, il a toujours été inférieur au taux de natalité départemental depuis 1968.

Taux de mortalité intercommunal et départemental



Taux de natalité intercommunal et départemental

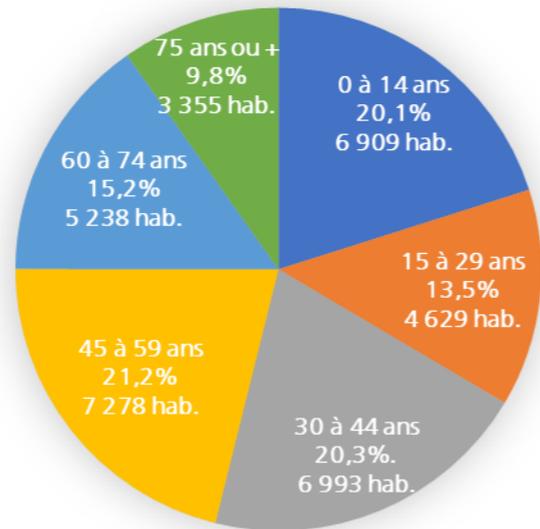




Parmi les six communes étudiées, la commune de **Cazères** présente le plus **fort taux de natalité** entre 2013 et 2018. Il s'agit de la commune la plus peuplée du territoire.
Le Fousseret présente le **plus fort taux de mortalité** (ce qui s'explique en partie par la présence d'un EHPAD et d'un foyer logement sur la commune)

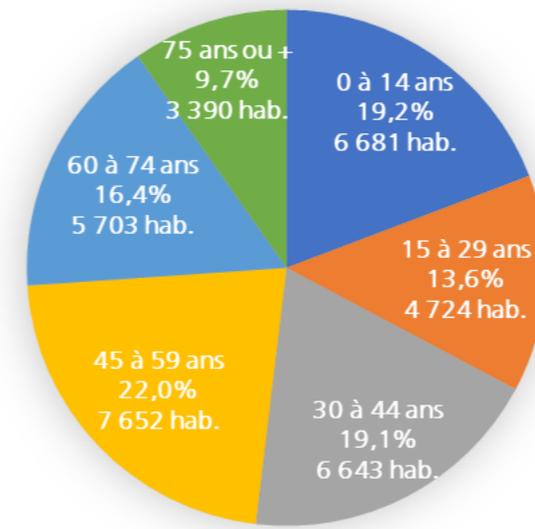
La répartition des tranches d'âge de la population

La population par tranche d'âge en 2015



■ 0 à 14 ans ■ 15 à 29 ans ■ 30 à 44 ans ■ 45 à 59 ans ■ 60 à 74 ans ■ 75 ans ou +

La population par tranches d'âge en 2018



■ 0 à 14 ans ■ 15 à 29 ans ■ 30 à 44 ans ■ 45 à 59 ans ■ 60 à 74 ans ■ 75 ans ou +

Profil de la population en 2018 :

Source: Insee 2015, Insee 2018

- La population âgée de **plus de 75 ans** est **supérieure** à la **moyenne nationale** qui est de 3%
- La population de 45 à 59 ans est supérieure à la moyenne nationale qui est de 20%.
- A l'inverse, la population de 15 à 29 ans est inférieure à la moyenne nationale qui est de 18%.
- Les **jeunes de 18 à 25 ans** représentent **1 809** personnes, soient **5%** de la population intercommunale.

Evolution de la population entre 2015 et 2018 :

- Une plus grande représentation des **45-59 ans** et des **60-74 ans** (+ 2 points)
- Une diminution des **moins de 14 ans** et des **30-44 ans** (+2,1 points)

Indice de jeunesse 2018 : 0,96 (pour 100 personnes de 60 ans ou plus, on compte 96 jeunes de moins de 20 ans). Il y a donc une **légère prédominance de personnes âgées** sur le territoire de la 3CG, contrairement au territoire **départemental** qui présente un **indice jeunesse de 1,11** (pour 100 personnes de 60 ans ou plus, on compte 111 jeunes de moins de 20 ans).

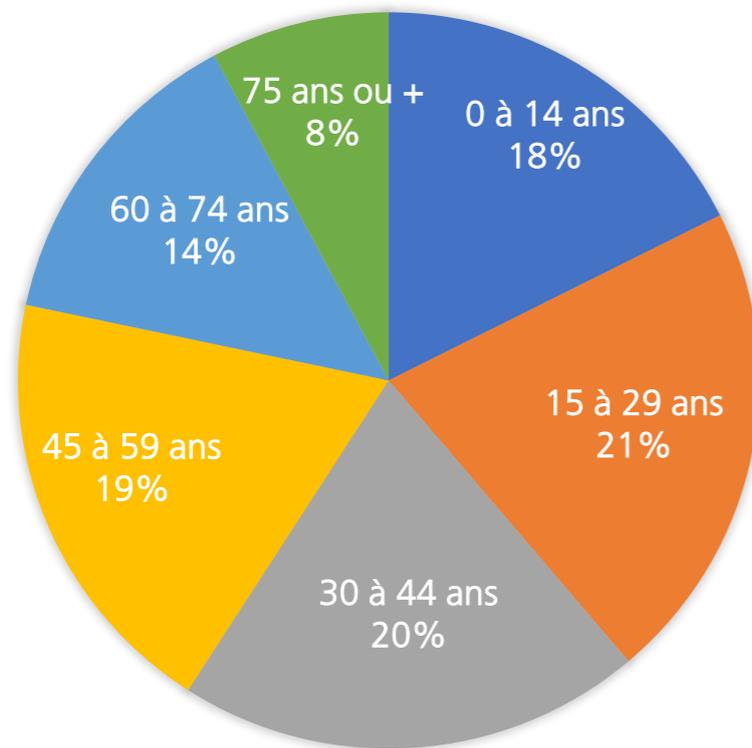
En 2015, cet indice de jeunesse était de **1,0** dans la Communauté de Communes : la population du territoire a donc vieilli.

(Source Observatoire des territoires 2015, 2018).

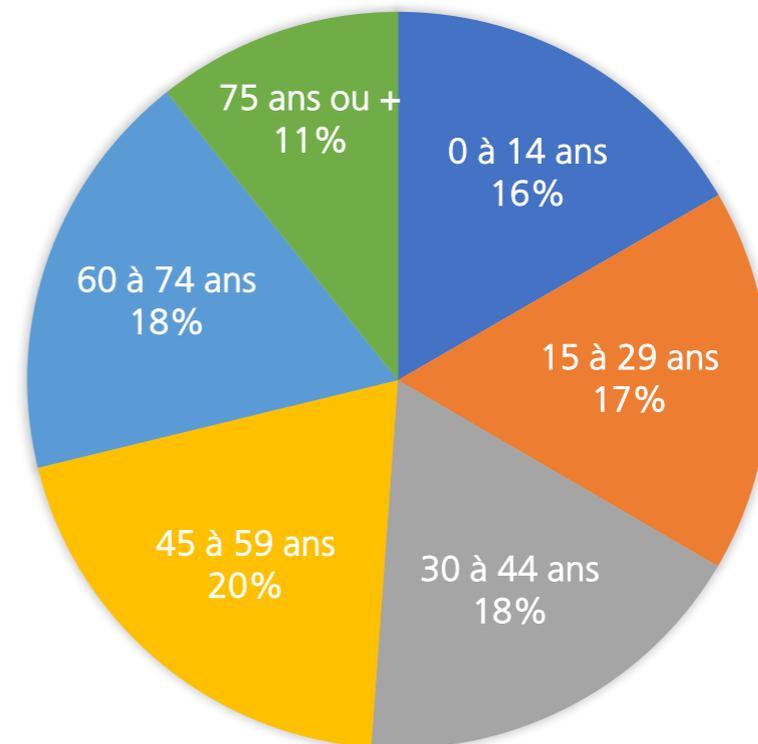
La répartition des tranches d'âge de la population

- Les moins de 15 ans sont plus représentés dans la Communauté de Communes que dans le département ou dans la région (19% de la population contre 18% en Haute-Garonne et 16% en Occitanie).
- Cependant, la part des moins de 15 ans a diminué dans la Communauté de communes (-2 points entre 2013 et 2018), plus que dans la Haute-Garonne (pas de variation) et que dans la France métropolitaine (-0,4 points).
- La répartition des autres catégories de la population est relativement similaire.

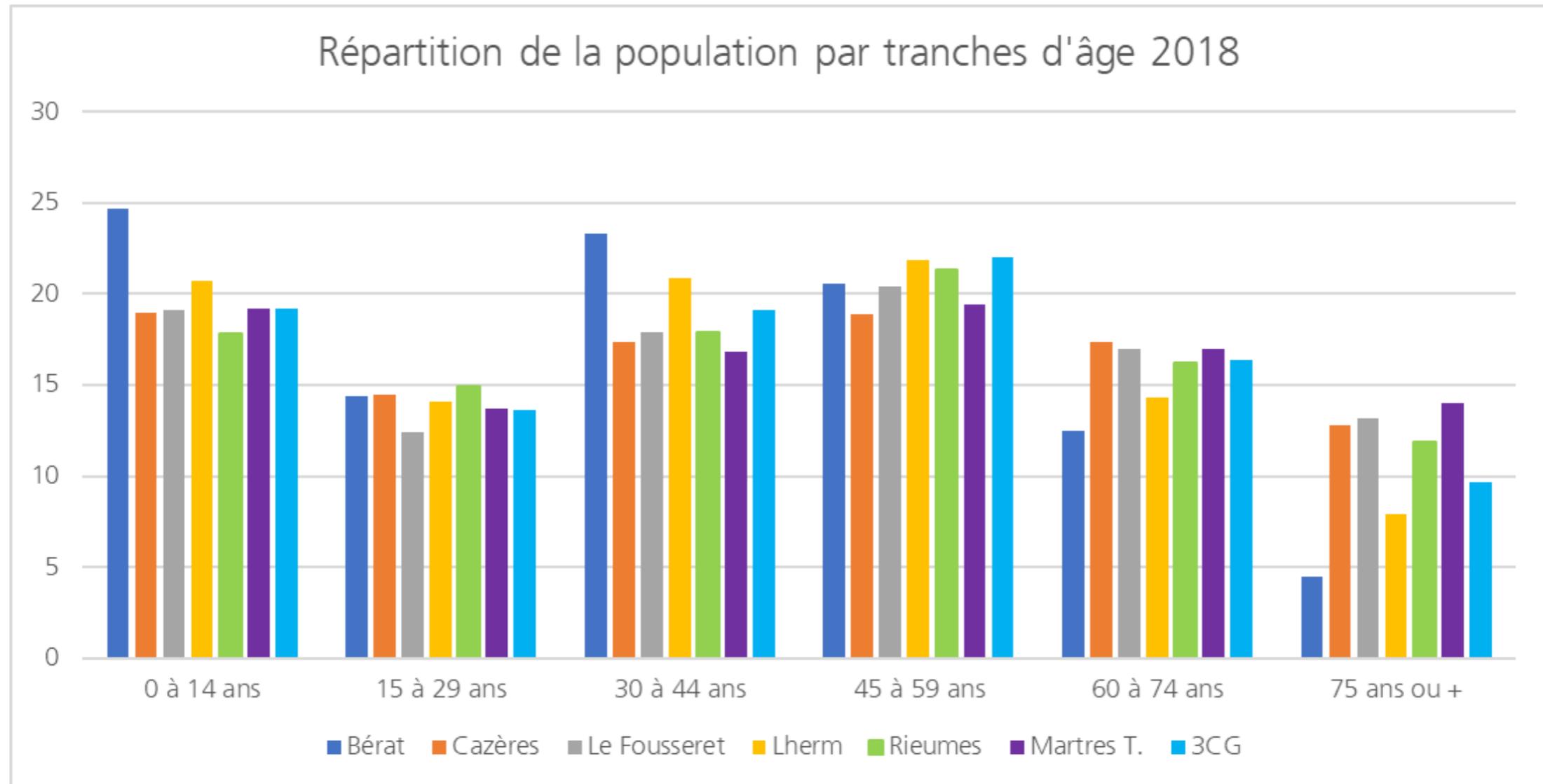
La population par tranches d'âge 2018 –
Haute-Garonne



La population par tranches d'âge 2018 –
Occitanie



Focus - La répartition des tranches d'âge de la population



Les enfants de moins de 15 ans, et les personnes de 30 à 44 ans sont les plus représentées dans la commune de Bérat.

Les plus de 75 ans représentent une part importante de la population du Fousseret et de Martres Tolosane.

Une baisse notable du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 5 ans (-13,9%)

En analysant dans le détail la population des moins de 17 ans, on observe, en 2018 :

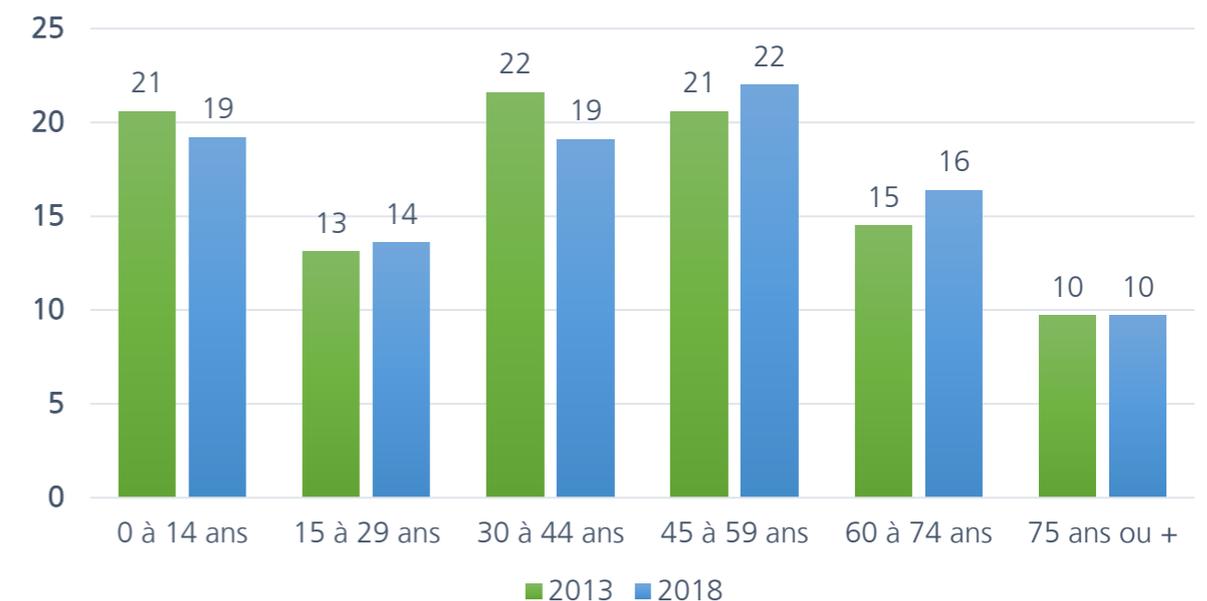
- **1 041 enfants de moins de 3 ans**, soit **-13,9%** par rapport à 2013 (1 210 enfants). Les moins de 3 ans sont également en baisse au niveau départemental et national, mais de manière moins importante que dans la 3CG.
- **3 631 enfants entre 3 et 11 ans**, soit **-3,6%** par rapport à 2013 (3 769 enfants). Les 3-11 ans ont en revanche augmenté en Haute-Garonne et en France.
- **3 485 enfants entre 12 et 17 ans**, soit **+9%** par rapport à 2013 (3 196 enfants). Les 12-17 ans augmentent également sur cette période, mais de manière moins importante que dans la 3CG.

Ces données sont disponibles pour l'année 2020, mais concernent uniquement les publics allocataires CAF. Elles sont disponibles aux pages 49, 54 et 58.

Les populations de 45 à 74 ans sont celles qui augmentent le plus (notamment les 60-74 ans) alors que celles des moins de 15 ans et de 30 à 44 ans diminuent : voir graphique ci-contre.

	CC Cœur de Garonne		Haute-Garonne	France
	Evol. 2013-2018	Population 2018	Evol. 2013-2018	Evol. 2013-2018
0 à 2 ans	-14%	1 041	-1%	-4%
3 à 11 ans	-4%	3 631	9%	4%
12 à 17 ans	9%	3 485	6%	7%
18 à 29 ans	1%	3 249	4%	0%
30 à 44 ans	-9%	6 643	3%	-3%
45 à 59 ans	10%	7 652	7%	2%
60 à 74 ans	16%	5 703	15%	13%
75 ans ou +	4%	3 390	6%	4%
Total	3%	34 793	6%	2%

La population par tranches d'âges (en %)



Projections de population à horizon 2030

Projections de population – méthodologie retenue

La méthodologie présentée ci-après ainsi que les projections de population qui en découlent diffère de celle présentée lors du Comité de Pilotage du 7 avril dernier.

En effet, nous avons choisi de travailler les projections de population à partir d'une autre méthode (appelée méthode de régression linéaire, explicitée à la page suivante), pour les raisons expliquées ci-dessous :

	Méthodologie n°1 (présentée au dernier Comité de pilotage)	Méthodologie n°2 (nouvelle méthodologie)
Nom	Méthode des composantes	Méthode de régression linéaire
Point de départ	Population en 2018 (dernières données disponibles par l'INSEE)	Populations de 1968 à 2018 (fournies par l'INSEE)
Variables	Production de logements	Production de logements
Principe	<p>Le point de départ est la structuration de la population à un instant précis (2018). Les projections ne tiennent donc pas compte des évolutions de la population sur les dernières années, notamment au niveau des naissances : celles-ci ont fortement baissé pour l'année 2018, tandis qu'elles augmentent de nouveau à partir de 2019. C'est en partie pour cette raison qu'une baisse de la population était constatée pour les tranches d'âge les plus jeunes.</p> <p>En effet, le modèle s'appuyant sur la répartition de la population par âge et par sexe en 2018 (dernières données disponibles via l'INSEE), il est difficile de tenir compte de ces données plus récentes</p>	<p>Les projections s'appuient sur les tendances en termes d'évolution de la population, observées sur les 50 dernières années. Elles permettent de voir quelles tranches d'âge pourraient augmenter ou au contraire, diminuer.</p> <p>Elles reflètent ainsi l'évolution démographique d'un territoire et ne sont pas impactées par la structuration de la population à un seul instant précis.</p> <p>Cette méthodologie nous apparaît donc plus adaptée pour projeter la population de la CC de Coeur de Garonne et de ses communes.</p>

Projections de population – modèle de régression linéaire

Les projections de population ont été réalisées au moyen d'un modèle de **régression linéaire**.

Il s'agit de l'**ajustement affine**, qui permet de modéliser une tendance à partir d'une série de données.

Le logiciel Excel permet d'effectuer ces projections à partir des données existantes, avec une marge d'erreur de 5% sur les résultats obtenus.

La **construction de logements neufs** sur le territoire va attirer une nouvelle population : celle-ci a été ajoutée aux résultats obtenus, afin de tenir compte des particularités du territoire.

Cette estimation se fait à partir du **nombre d'occupants moyen par logement** (données INSEE à l'échelle de l'intercommunalité ou de la commune selon l'échelle utilisée) et les objectifs maximum de construction de nouveaux logements à l'horizon 2030 (à l'échelle de chaque commune), déterminé par le SCOT du Pays du Sud Toulousain.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a été évalué à partir de la part d'enfants de moins de 3 ans dans la population intercommunale en 2018.



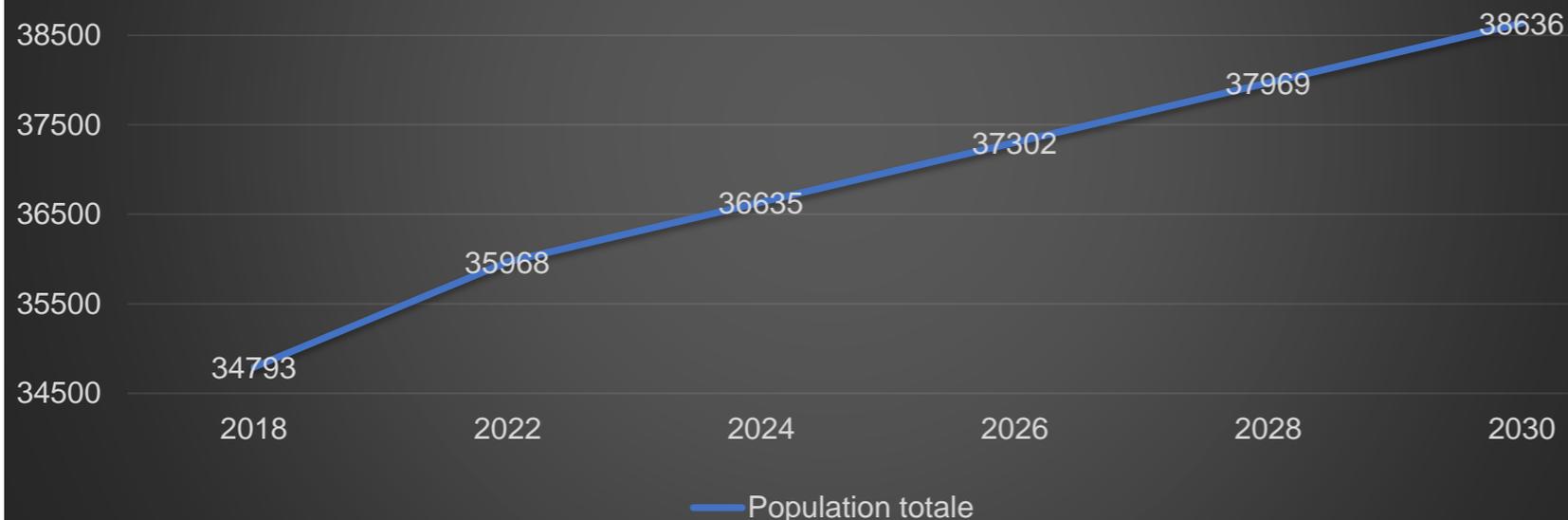
Projection de population - Total

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	34 793	35 148	35 815	36 482	37 149	37 815	9%
Total (avec variable logements)	34 793	35 968	36 635	37 302	37 969	38 636	11%
Bérat	3 015	3 185	3 283	3 381	3 480	3 578	19%
Lherm	3 726	4 123	4 241	4 360	4 478	4 597	23%
Sainte-Foy	2 091	2 274	2 330	2 386	2 442	2 498	19%
Rieumes	3 531	3 729	3 795	3 862	3 928	3 994	13%
Le Fousseret	1 896	1 856	1 875	1 893	1 912	1 930	2%
Cazères	4 846	4 885	4 950	5 014	5 079	5 143	6%
Martres T.	2 376	2 319	2334	2 349	2 364	2 379	0%

Selon la projection réalisée, la **population totale** augmenterait de **11%** entre 2018 et 2030.

La Communauté de Communes compterait **38 636 habitants en 2030**.

Projection de la population totale en 2030 (en tenant compte de la production de logements)



Les sept communes étudiées présentent des évolutions différentes :

- Une **forte augmentation** de population pour Lherm, Bérat, Sainte-Foy de Peyrolières et Rieumes
- Une **augmentation modérée** pour Cazères et Le Fousseret
- Une **population restant stable** pour Martres Tolosane

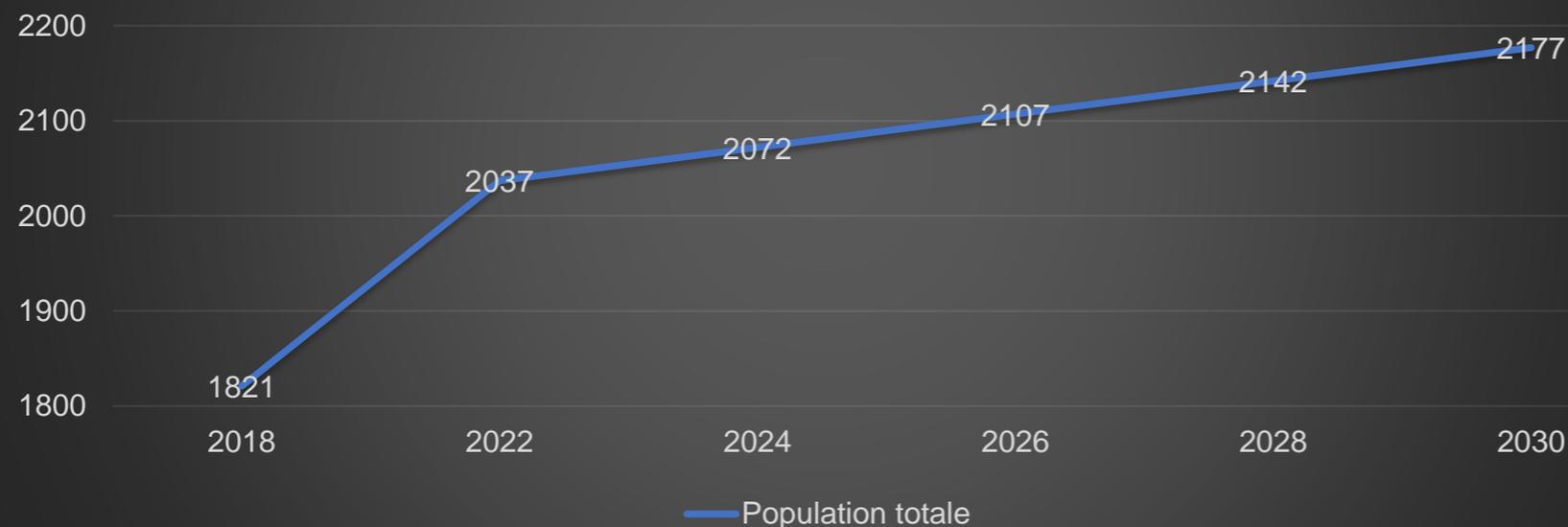
Projection de population – Les 0-4 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	1 821	2 012	2 047	2 082	2 118	2 153	18%
Total (avec variable logements)	1 821	2 037	2 072	2 107	2 142	2 177	20%
Bérat	129	229	237	245	252	260	101%
Lherm	225	245	251	257	263	269	20%
Sainte-Foy	95	117	119	122	125	127	34%
Rieumes	245	264	270	275	281	286	17%

Selon la projection réalisée, la population des 0-4 ans augmenterait de **20%** entre 2018 et 2030.

La Communauté de Communes compterait **2 177 enfants de moins de 4 ans en 2030.**

Projection des 0-4 ans en 2030 (en tenant compte de la production de logements)

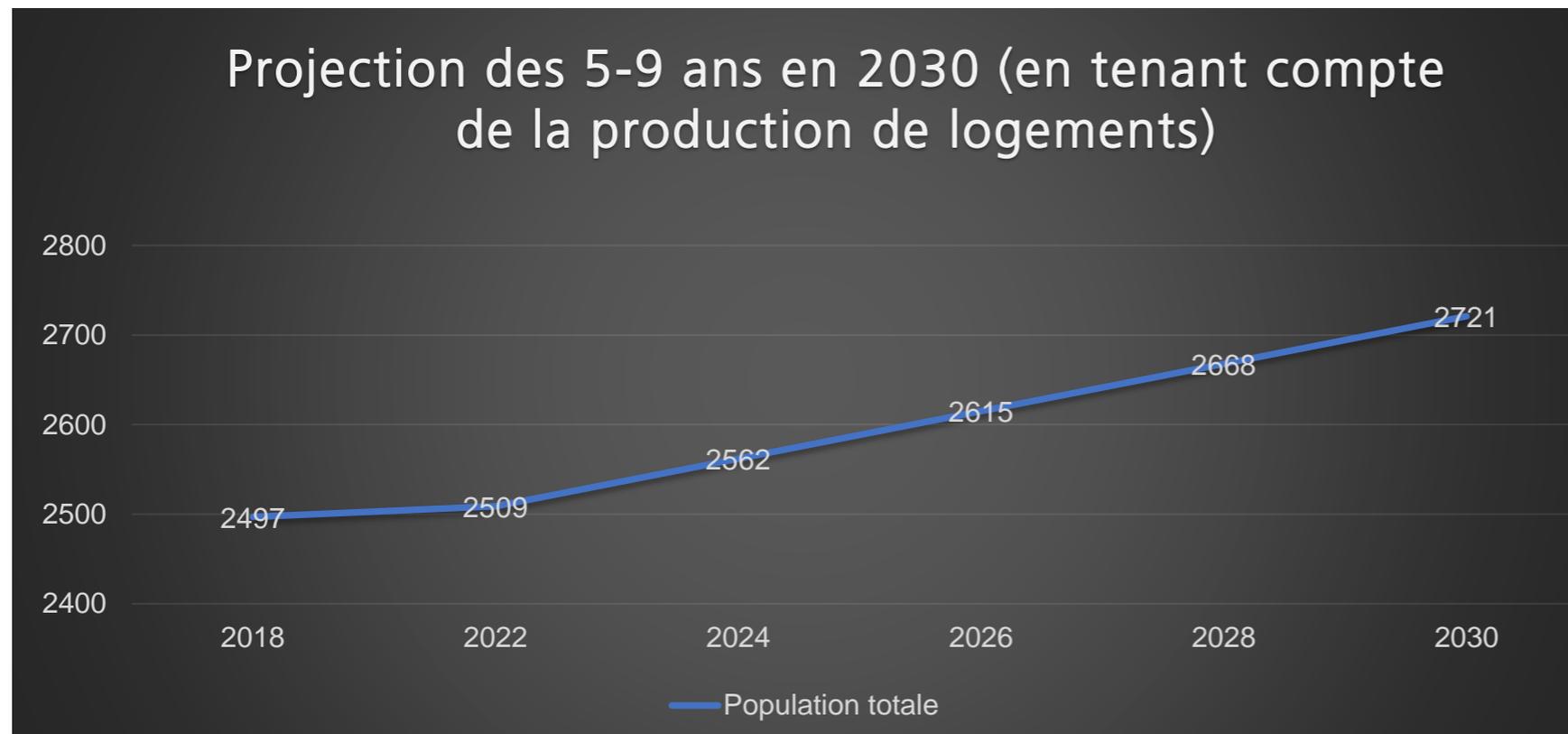


La commune de **Bérat** connaîtrait une hausse très importante du nombre de 0-4 ans : **cette tranche d'âge doublerait** entre 2018 et 2030.

Projection de population – Les 5-9 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	2 497	2 451	2 504	2 557	2 610	2 663	7%
Total (avec variable logements)	2 497	2 509	2 562	2 615	2 668	2 721	9%
Rieumes	245	264	270	275	281	286	17%
Sainte-Foy	190	212	218	224	230	236	24%
Lherm	225	277	283	289	296	302	34%

Selon la projection réalisée, la population des 5-9 ans augmenterait de **9%** entre 2018 et 2030. La Communauté de Communes compterait **2 721 enfants entre 5 et 9 ans en 2030.**



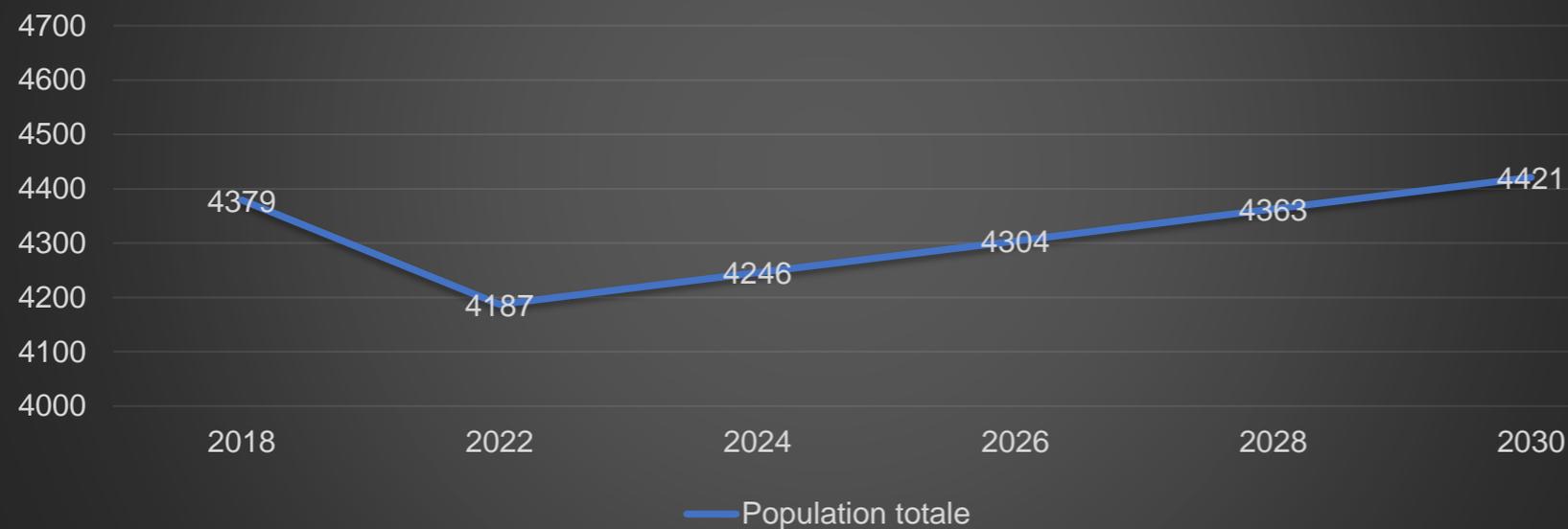
L'évolution des 5-9 ans est moins importante que celle des 0-4 ans dans les communes, à l'exception de Lherm.

Projection de population – Les 10-19 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	4 379	4 084	4 143	4 202	4 260	4 319	-1%
Total (avec variable logements)	4 379	4 187	4 246	4 304	4 363	4 421	1%
Bérat	552	523	540	558	575	593	7%
Lherm	535	587	602	617	632	647	21%
Sainte-Foy	230	257	262	267	272	277	20%

Selon la projection réalisée, la population des 10-19 ans augmenterait de **1%** entre 2018 et 2030. La Communauté de Communes compterait **4 421 jeunes entre 10 et 19 ans en 2030.**

Projection des 10-19 ans en 2030 (en tenant compte de la production de logements)



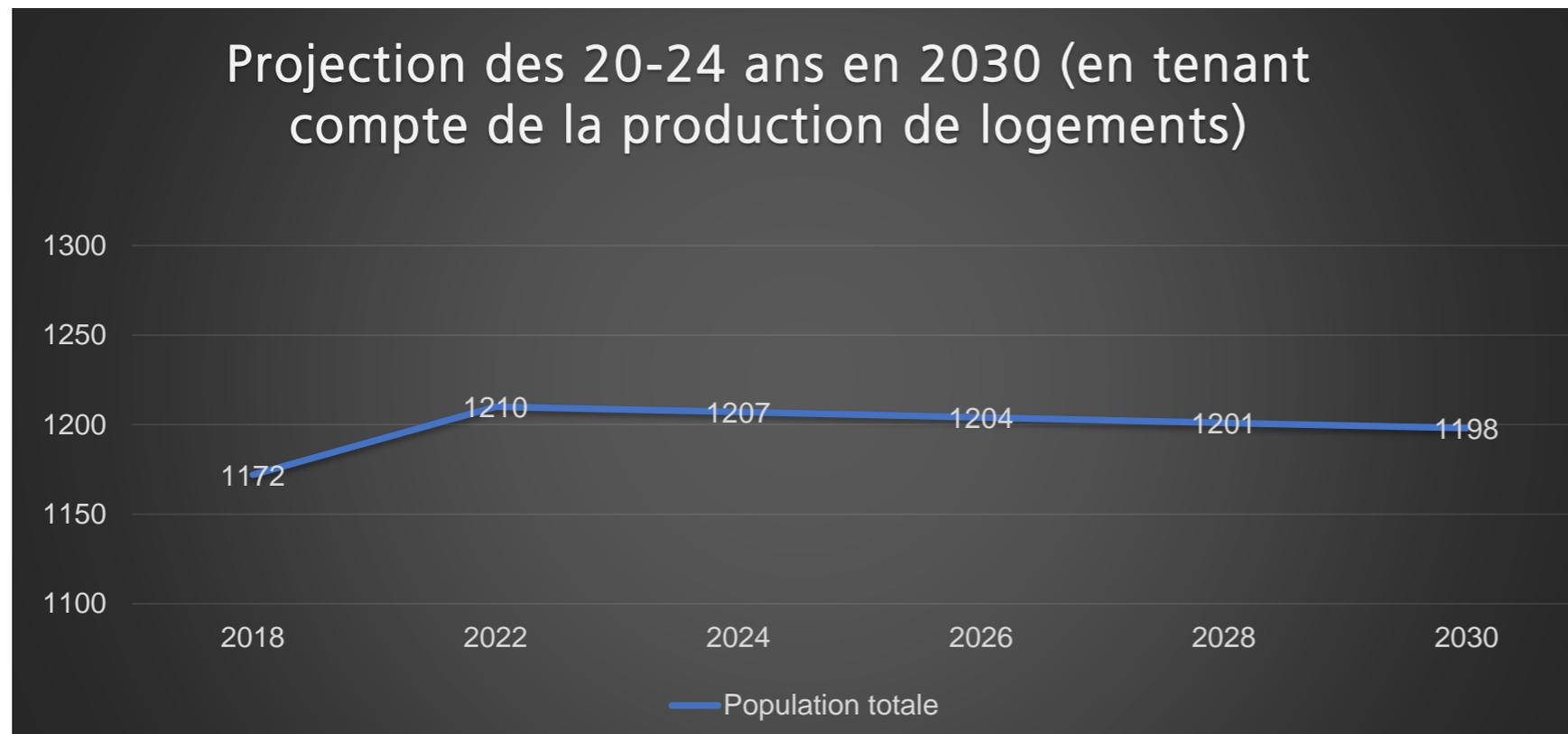
Si l'évolution des 10-19 ans est stable à l'échelle intercommunale (après une légère baisse au début de la projection), cette catégorie de population augmenterait particulièrement à **Lherm et Sainte-Foy**

Projection de population – Les 20-24 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	1 172	1 186	1 182	1 179	1 176	1 173	0%
Total (avec variable logements)	1 172	1 210	1 207	1 204	1 201	1 198	2%
Cazères	204	217	218	219	220	221	8%
Lherm	155	178	182	186	190	194	25%
Sainte-Foy	65	76	77	78	79	80	23%

Selon la projection réalisée, la population des 20-24 ans resterait relativement stable jusqu'en 2030.

La Communauté de Communes compterait **1 198 jeunes entre 20 et 24 ans en 2030.**



Les 20-24 augmenteraient de manière importante dans les communes de Lherm et Sainte-Foy, ainsi qu'à Cazères

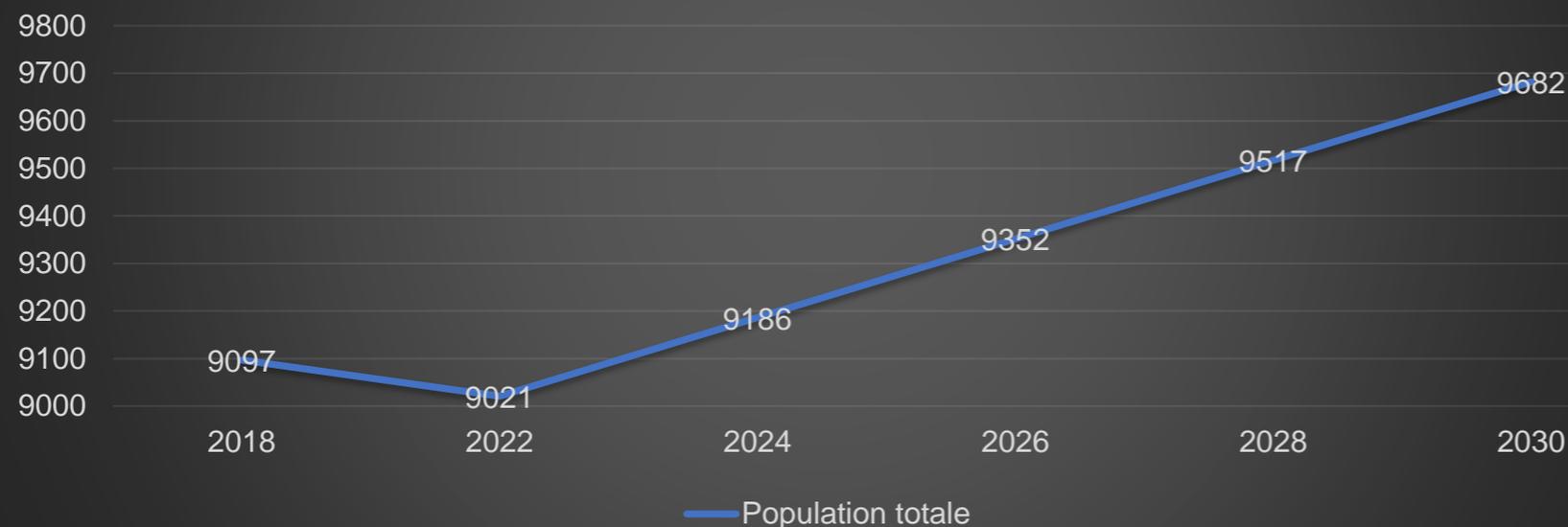
Projection de population – Les plus de 60 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	9 097	8 807	8 973	9 138	9 304	9 469	4%
Total (avec variable logements)	9 097	9 021	9 186	9 352	9 517	9 682	6%
Bérat	520	550	560	570	580	590	13%
Cazères	1 452	1 532	1 560	1 588	1 616	1 644	13%
Martres T.	716	806	821	837	852	867	21%

Selon la projection réalisée, la population des plus de 60 ans augmenterait de 6% jusqu'en 2030.

La Communauté de Communes compterait **9 682 personnes de plus de 60 ans en 2030.**

Projection des plus de 60 ans en 2030 (en tenant compte de la production de logements)



La population des plus de 60 ans **augmenterait dans toutes les communes du territoire**, et particulièrement à Martres Tolosane, Cazères et Bérat

Synthèse



- ★ La population a **augmenté de près de 3%** entre 2013 et 2018 : elle est passée de 33 848 habitants à **34 793 habitants**.
- ★ Néanmoins, certaines catégories de population ont **diminué** : **-14%** pour **0-2 ans** (1 041 enfants en 2018) et **-3,6%** pour les **3-11 ans** (3 631 enfants en 2018)
- ★ Cette croissance est portée principalement par le **solde migratoire**, le solde naturel étant plus faible. En effet, bien que le **taux de natalité intercommunal soit supérieur** au taux de mortalité depuis 1999, celui-ci diminue depuis 2008
- ★ Les **moins de 14 ans** représentent **19%** de la population, soit 6 681 habitants. C'est une part plus élevée qu'au niveau départemental (18%) et régional (16%)
- ★ Quant aux plus de 60 ans, ils représentent **26%** de la population, soit une part supérieure au département (22%) mais inférieure au niveau de la région (29%).



- Les projections montrent que la **population augmenterait de 11%** d'ici à 2030, avec cependant des tendances différentes en fonction des tranches d'âge
- Les **populations les plus jeunes** seraient celles qui connaîtraient la **croissance la plus importante** (+20% pour les 0-4 ans et +9% pour les 5-9 ans)
- L'évolution des 10-19 ans et les 20-24 ans resterait stable (respectivement +1% et +2%)
- Enfin, la population des plus de 60 ans augmenterait de **6%**, soit 9 682 habitants en 2030.



Ménages/Familles

Une proportion importante de familles avec enfants

En 2018, les familles avec enfant(s) du territoire représentent 41% des ménages et sont principalement des couples avec enfant(s).

- Parallèlement à l'augmentation de la population, le nombre de ménages (14 553) a **augmenté de 3%** entre 2015 et 2018.
- En 2018, les trois principaux ménages de la Communauté de Communes sont :
 - **Les couples avec enfants** : 30,6% des ménages (31,6% en 2015)
 - **Les personnes seules** : 29,3% des ménages (28,1% en 2015)
 - **Les couples sans enfant** : 28,3% des ménages (28,4% en 2015)
- Comme l'illustre le schéma ci-dessous, la **part des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales** dans l'intercommunalité est **plus importante qu'au niveau du département**

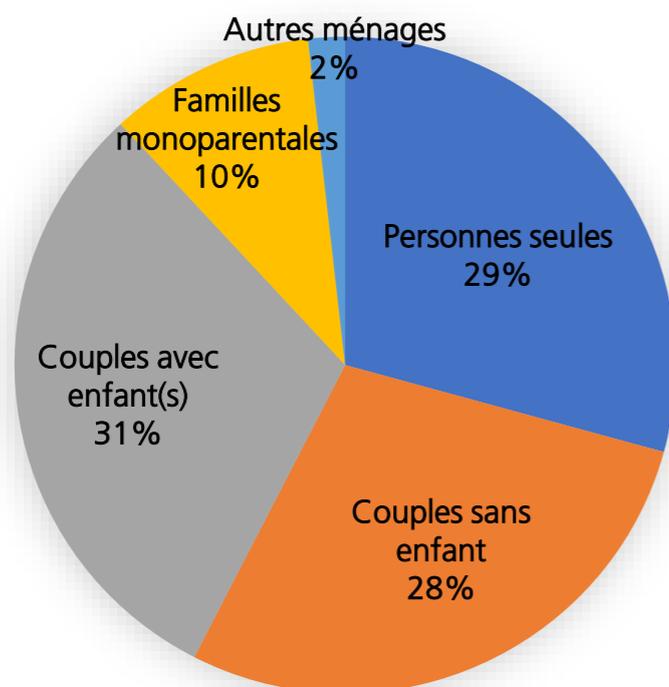
Définitions :

Ménage : ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun.

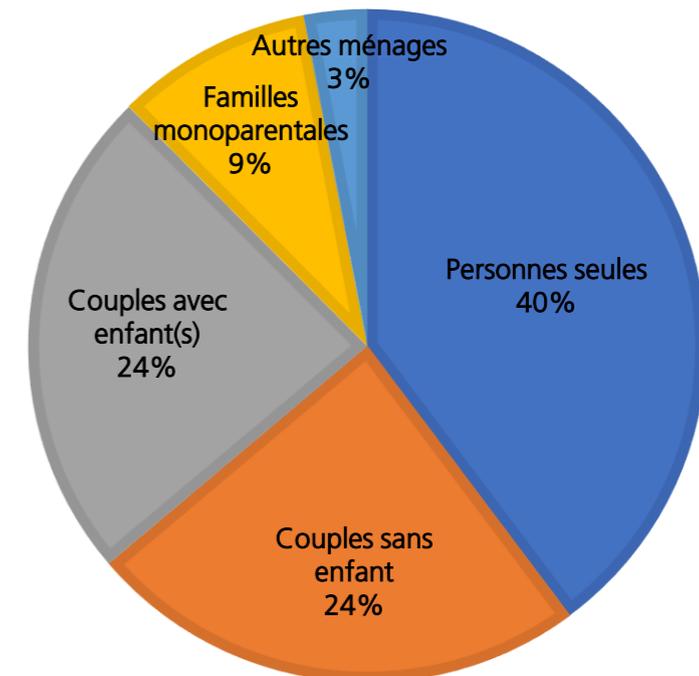
Famille : une famille est un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Répartition des ménages selon le type - CC Coeur de Garonne



Répartition des ménages selon le type - Haute-Garonne

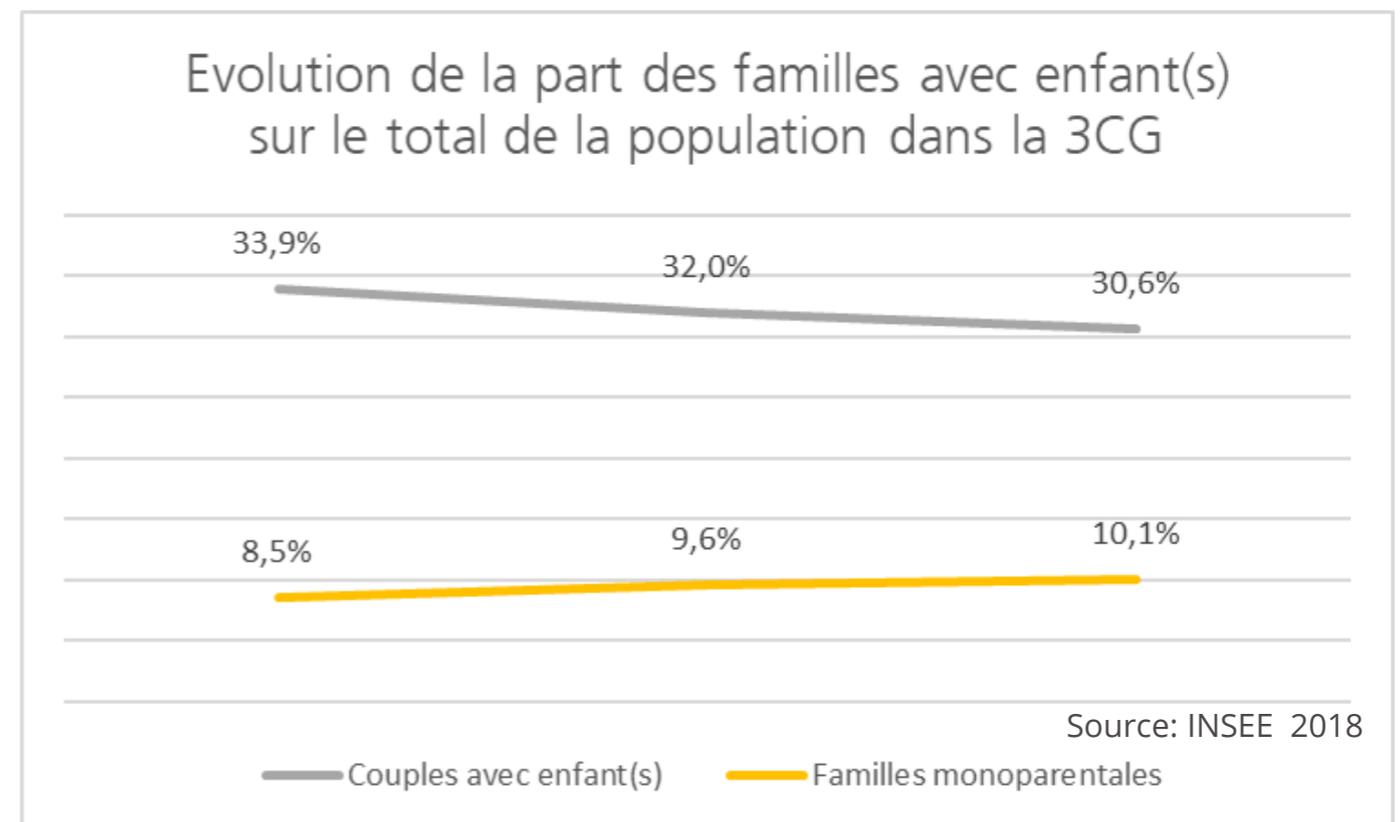
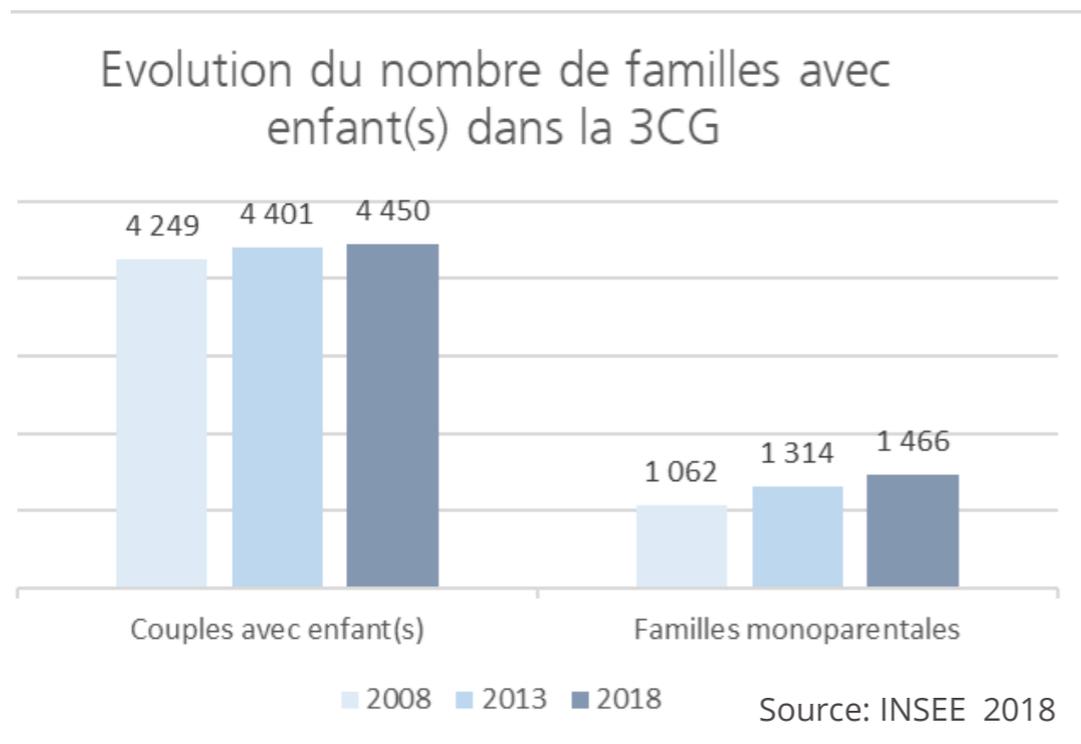


Source: INSEE 2018

Evolution des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales

- Entre 2013 et 2018, le nombre de couples avec enfant(s) a augmenté sur le territoire, de même que le nombre de familles monoparentales.
- En revanche par rapport à l'ensemble de la population de la Communauté de Communes, la part des couples avec enfants a diminué de -1,4 points entre 2013 et 2018, au profit des ménages composés d'une seule personne (+2,3 points).
- Les familles monoparentales sont nombreuses : elles représentent **10%** des ménages de la 3CG, une proportion plus importante que dans le département (9%). Leur part sur l'ensemble de la population de l'intercommunalité est en augmentation constante depuis 10 ans.

Le nombre de familles de la Communauté de communes est important, et le développement de services à cette catégorie de population se révèle donc d'autant plus nécessaire.

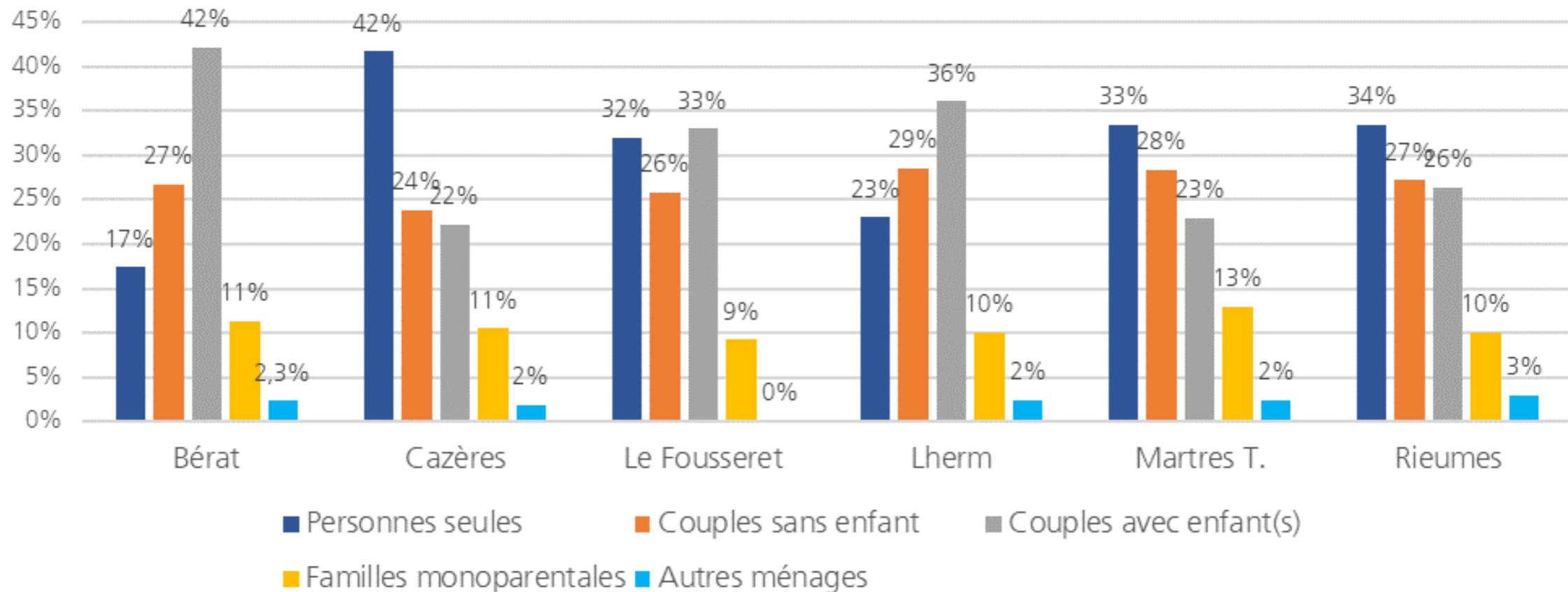


NB : les chiffres présentés ici comprennent l'ensemble de la population. La CAF fournit des données plus récentes (année 2020) mais **seulement pour les ménages allocataires** (ce qui ne concerne pas toutes les familles, les allocations familiales étant perçues lorsque la famille compte **2 enfants à charge de moins de 20 ans**).

D'après les données CAF 2020, la 3CG compte **1 021 familles monoparentales (allocataires)**, et **2 739 couples avec enfant(s) (allocataires)**.

Focus - Une proportion importante de familles avec enfant(s)

Répartition des ménages par commune



Source: INSEE 2018

On constate une proportion importante de couples avec enfant(s) dans les six communes. **Bérat, Lherm et Le Fousseret** présentent une proportion plus importante de ménages avec enfant(s) (c'est-à-dire les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales) : respectivement 53%, 46% et 42% de leurs ménages).

Ces ménages avec enfants sont le moins représentés à **Cazères** (33% des ménages).

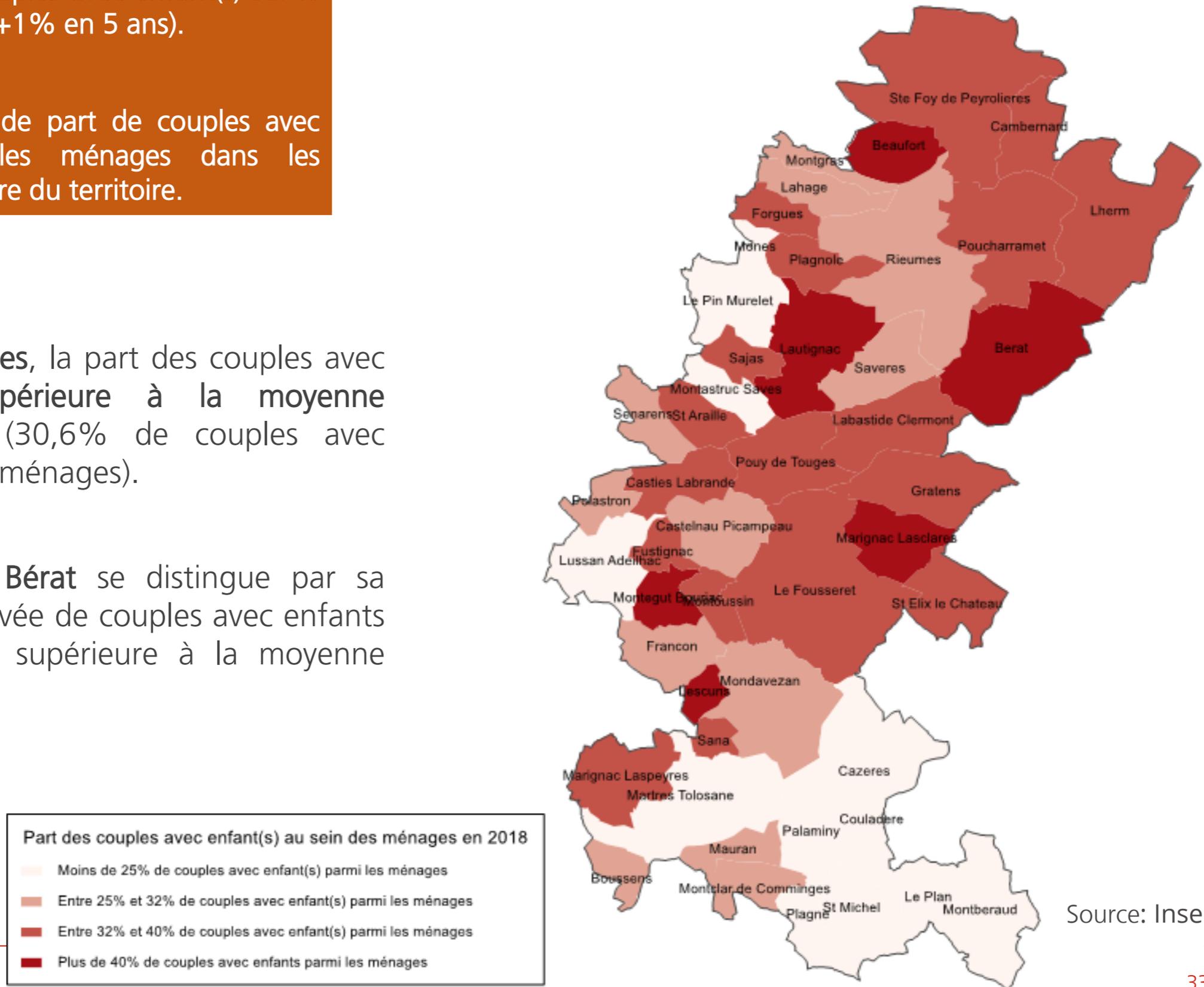
Près de 31% des ménages sont des couples avec enfant(s)

On compte 4 450 couples avec enfant(s) sur le territoire en 2018 (+1% en 5 ans).

Il y a une plus grande part de couples avec enfant(s) parmi les ménages dans les communes du centre du territoire.

- Pour 26 communes, la part des couples avec enfants est supérieure à la moyenne intercommunale (30,6% de couples avec enfants parmi les ménages).
- La commune de **Bérat** se distingue par sa proportion très élevée de couples avec enfants (42%), largement supérieure à la moyenne intercommunale.

Part des couples avec enfant(s) au sein des ménages dans les communes

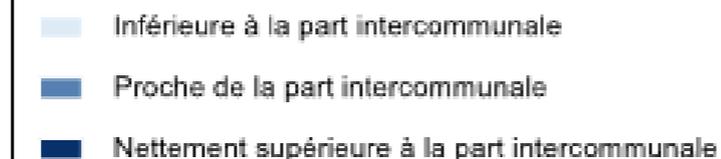


Source: Insee 2018

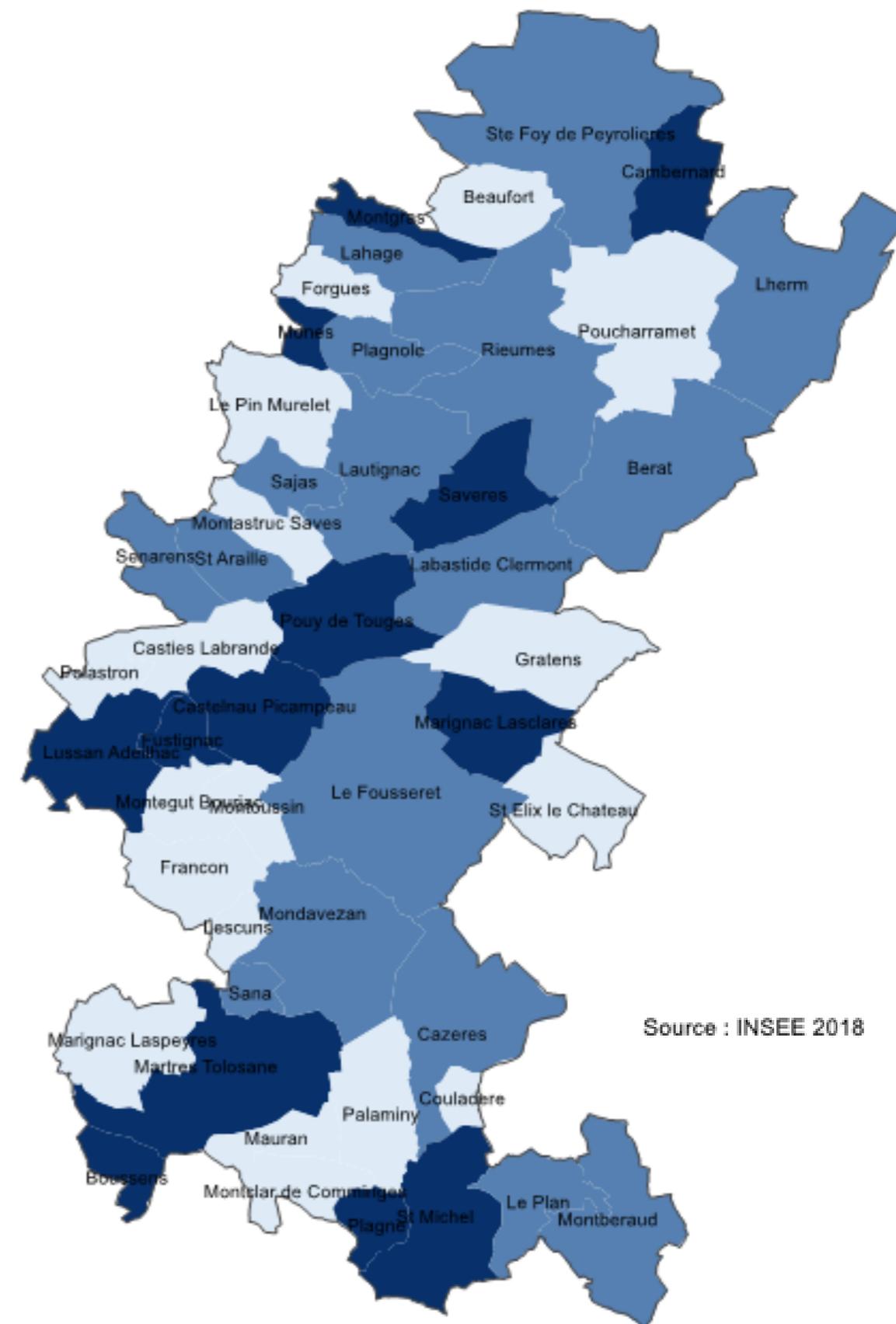
23% des familles avec enfant(s) sont des familles monoparentales

- On compte **1 466** familles monoparentales sur le territoire, ce qui représente **23%** des familles avec enfant(s) (dans le département elles représentent 24% des familles avec enfants).
- **Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 11,6%** en 5 ans sur le territoire, soit de manière plus importante qu'en France (+11%), mais moins que dans la Haute-Garonne (+16%).
- Dans 10 communes, il n'y a aucune famille monoparentale. Elles font partie des 20 communes les moins peuplées du territoire.
- En 2018, **25,62%** des allocataires avec enfants sont des familles monoparentales dans la Communauté de communes ; et **17,19%** des familles nombreuses (3 enfants et plus) sont des familles monoparentales.
- Les monoparents représentent :
 - 7% des parents d'enfants de 0 à 2 ans (60 monoparents)
 - 12% des parents d'enfant(s) de 3 à 5 ans (111 monoparents)
 - 17% des enfant(s) de 6 à 11 ans (333 monoparents)
 - 21% monoparents avec enfant(s) de 12 à 17 ans (448 monoparents)

Les familles monoparentales sont relativement nombreuses et en forte augmentation sur le territoire.



Part des familles monoparentales dans les communes



Synthèse

- ★ **41% des ménages** (soit 5 916 ménages) sont des familles avec enfant(s). Parmi elles, on compte **4 450 couples** avec enfant(s) et **1 466 familles monoparentales**.
- ★ Cette proportion est largement supérieure à ce qu'on observe au niveau départemental, où les familles avec enfant(s) représentent 33% des ménages : le **nombre de familles de la Communauté de communes est important**, et le **développement de services à cette catégorie de population se révèle donc d'autant plus nécessaire**.
- ★ La part des **familles monoparentales** a augmenté ces dernières années : en 2008, elles représentaient 8,5% des ménages, contre **10,1% en 2018**. Cela concerne **1 466 familles** et **743 enfants**. Une attention particulière est à porter en direction de ces publics, particulièrement en termes d'accès aux services (ressources financières, problématiques liées au déplacement...)

Familles monoparentales

1 466 familles

10,1% des ménages

+11,6% entre 2013 et 2018

INSEE, 2018

Couples avec enfant(s)

4 450 familles

30,6% des ménages

+1,1% entre 2013 et 2018

INSEE, 2018

Revenus et précarité

Un niveau de vie médian des ménages par UC de 1 817 €/mois

Définitions :

Revenu disponible par unité de consommation (UC) : revenu disponible après impôts, par équivalent adulte. Il est calculé à l'aide d'une pondération en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui composent

Médiane : en statistiques, c'est la valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure d'un ensemble.

*Le revenu médian est également appelé **niveau de vie médian**.*

Rapports interdéciles : ils permettent de mesurer les inégalités d'une distribution : le rapport des déciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut (9e décile) et le bas de la distribution (1er décile) ;

- ❖ 10% des ménages ont un niveau de vie mensuel par UC **inférieur à 1 039 €**
- ❖ 10% des ménages ont un niveau de vie mensuel par UC **supérieur à 2 944 €**

L'écart entre les revenus les plus faibles et les plus élevés est relativement important et s'illustre par un rapport interdécile de **2,8**, néanmoins inférieur à celui du niveau national (3,4).

Le niveau de vie mensuel médian intercommunal est **inférieur au niveau de vie départemental** (1 948 €/mois) et au **niveau de vie national** (1 828€/mois).

Niveau de vie mensuel médian							
Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG	France
1 862 €	1 588 €	1 737 €	1 995 €	1 653 €	1 775 €	1 817 €	1 828 €

En 2016, le niveau de vie mensuel médian pour Cœur de Garonne était de **1 672 €/mois** (soit une augmentation de 8,6% depuis).

Une proportion de ménages fiscaux imposés peu importante (53%) au regard du niveau départemental (61%)

- ❖ Revenu moyen des ménages : 2 049 €/mois, soit un revenu moyen inférieur au niveau départemental (2 424 €/mois) et national (2 343 €/mois)

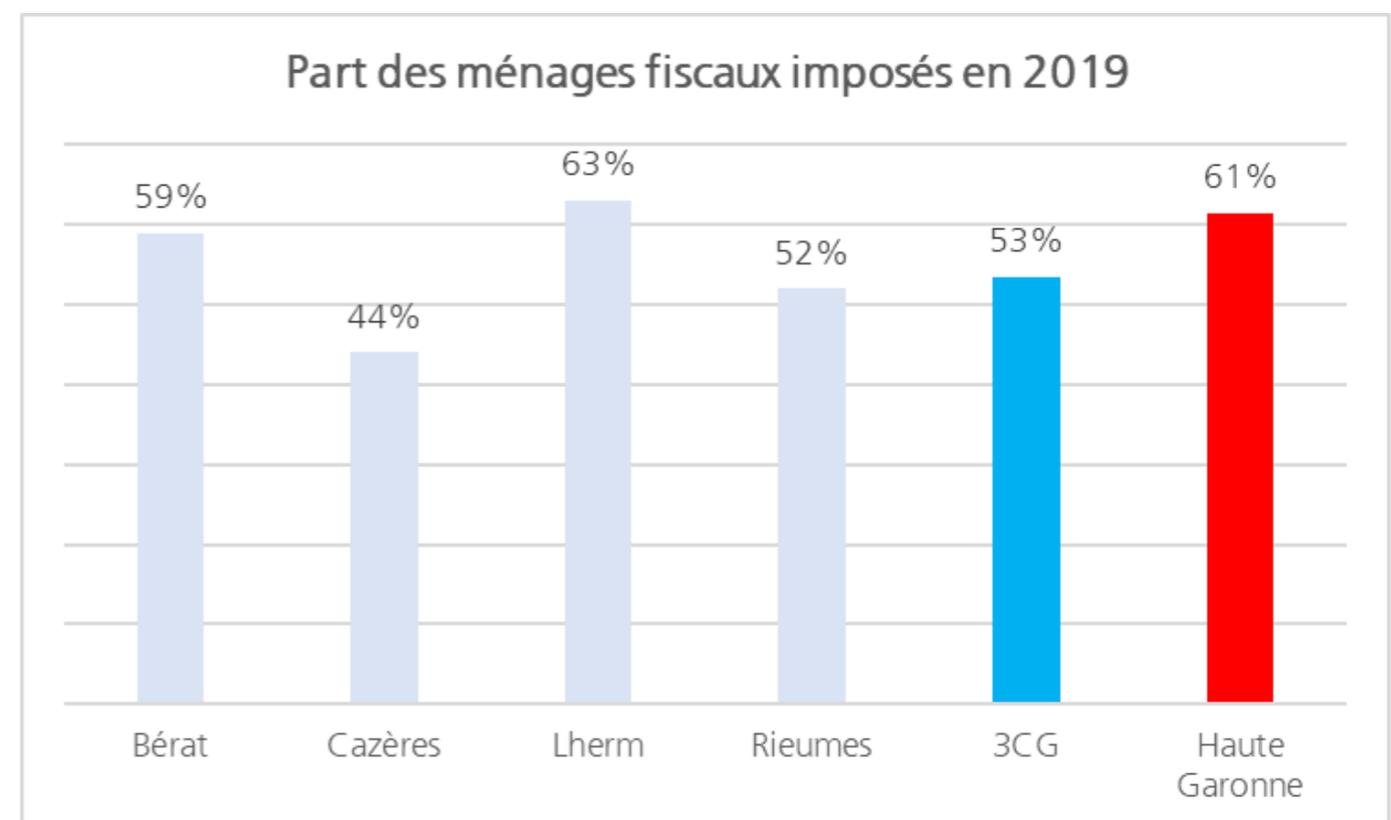
NB : à la différence du revenu médian, le revenu moyen est impacté par les valeurs extrêmes (petites ou grandes valeurs).

En 2016, le niveau de vie mensuel moyen pour Cœur de Garonne était de 1 910 €/mois (soit une augmentation de 7,3% depuis).

En 2019, on compte 7 670 ménages fiscaux imposés dans la 3CG, soit un peu plus de la moitié (53%) de l'ensemble des ménages fiscaux.

C'est une part inférieure au niveau départemental (61% des ménages fiscaux imposés).

Dans le détail par commune, ce sont Lherm et Bérat qui présentent la plus grande proportion de ménages imposés (63%) et (59%) : en effet, ces deux communes sont celles qui présentent le niveau de vie le plus élevé



Source: DGFIP 2019, INSEE 2019

6 976 foyers percevant au moins une allocation CAF ou MSA

On compte :

- **6 523** foyers allocataires percevant au moins une prestation légale de la CAF sur le territoire, soit une augmentation de **7%** entre 2017 et 2020
- **453** foyers allocataires MSA sur le territoire, soit une baisse de **7%** entre 2019 et 2022
- Soit **6 976** foyers allocataires tous régimes confondus

Le nombre de personnes couvertes par une prestation CAF est de **16 813**, ce qui représente **48%** de la population.

Concernant le profil des allocataires CAF :

- **Les familles avec enfant(s) sont les foyers allocataires les plus concernés** par le versement d'une prestation sociale (**57,64%**), viennent ensuite les familles monoparentales (**27,15%**).
- Les **familles nombreuses** (3 enfants ou +) représentent 18,61% des allocataires avec enfants.

Il est à noter que cette proportion de foyers allocataires est, au niveau du **département**, de **41,53%** pour les familles avec enfants, et de **31,24%** pour les familles monoparentales. Les familles nombreuses représentent 10,2% des allocataires avec enfants.

Concernant le profil des allocataires MSA :

- **Les personnes seules sont les foyers allocataires les plus concernés** par le versement d'une prestation (**51%**), viennent ensuite les couples avec enfant(s) (**26%**).
- Les **familles nombreuses** (3 enfants ou +) représentent 13% des allocataires avec enfants.

Territoire	Nombre de ménages allocataires CAF	% de ménages allocataires CAF
CC Cœur de Garonne	6 523	45%
Haute-Garonne	350 127	54%

Foyers allocataires CAF :

Les allocataires CAF sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer et non d'individu.

Exemples de prestations : allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, AAH, AEEH, APL, prestation d'accueil du jeune enfant...

Sources : CA, MSA 2020

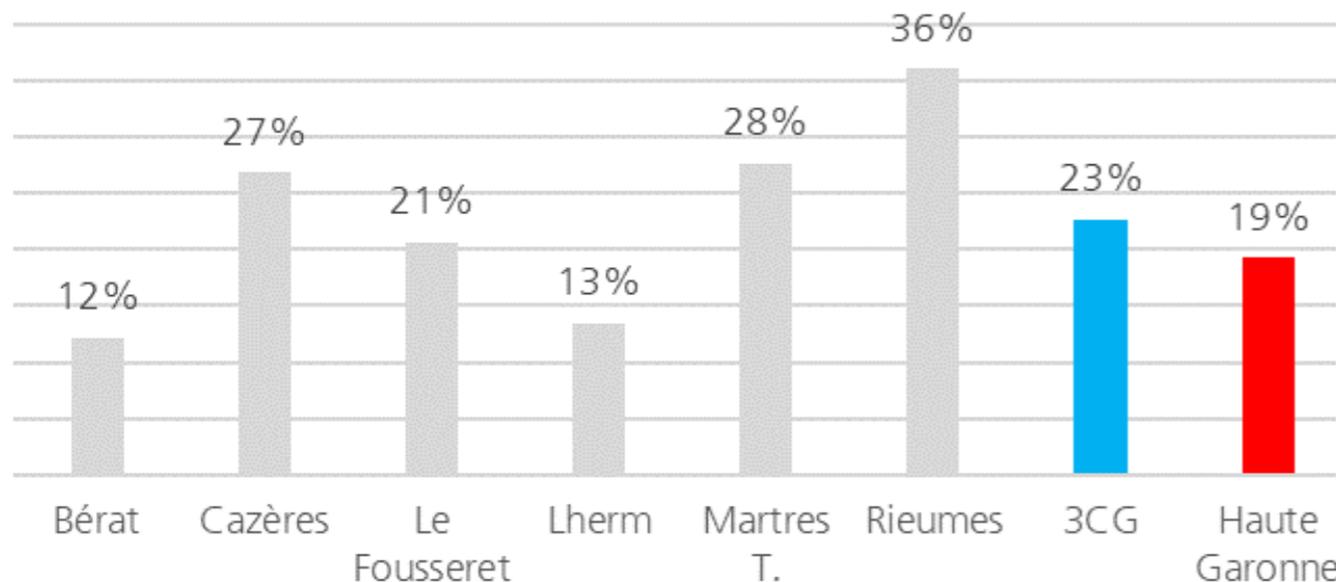
Un quart des allocataires sont bénéficiaires de minimas sociaux

En 2020, parmi les foyers allocataires CAF, on compte **1 480** bénéficiaires de **minimas sociaux**, soit **23%** de ces foyers.

Cette proportion de bénéficiaires de minimas sociaux est **beaucoup plus importante dans l'intercommunalité que dans le département** (19%).

Trois communes présentent un pourcentage de bénéficiaires de minimas sociaux important : il s'agit de **Rieumes** (36%), **Martres Tolosane** (28%) et **Cazères** (27%).

Part des bénéficiaires des minimas sociaux parmi les foyers allocataires CAF en 2020



Minimas sociaux :

Les minimas sociaux visent à assurer un **revenu minimal** à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité

Les principaux minimas sociaux sont :

- Le **revenu de solidarité active** (RSA) : il va de 576€ par mois pour une personne seule sans enfant à charge à 1 209€ pour un couple avec 2 enfants à charge
- L'**allocation aux adultes handicapés** (AAH) : l'aide financière maximum est de 920 €
- L'**allocation spécifique de solidarité** (ASS)
- L'**allocation spécifique aux personnes âgées** (Aspa)

Le nombre de bénéficiaires de minimas sociaux est **resté stable entre 2017 et 2020** (-0,3%).

Les bénéficiaires des minimas sociaux touchent principalement l'AAH

Si les bénéficiaires de minimas sociaux sont **plus importants à l'échelle intercommunale** que départementale, cela s'explique par la **présence plus importante de personnes touchant l'AAH dans la 3CG** : non seulement les bénéficiaires de l'AAH représentent **plus de la moitié (51%)** des bénéficiaires de minimas sociaux, mais ils représentent également **11% de l'ensemble des allocataires** (contre 8% au niveau départemental).

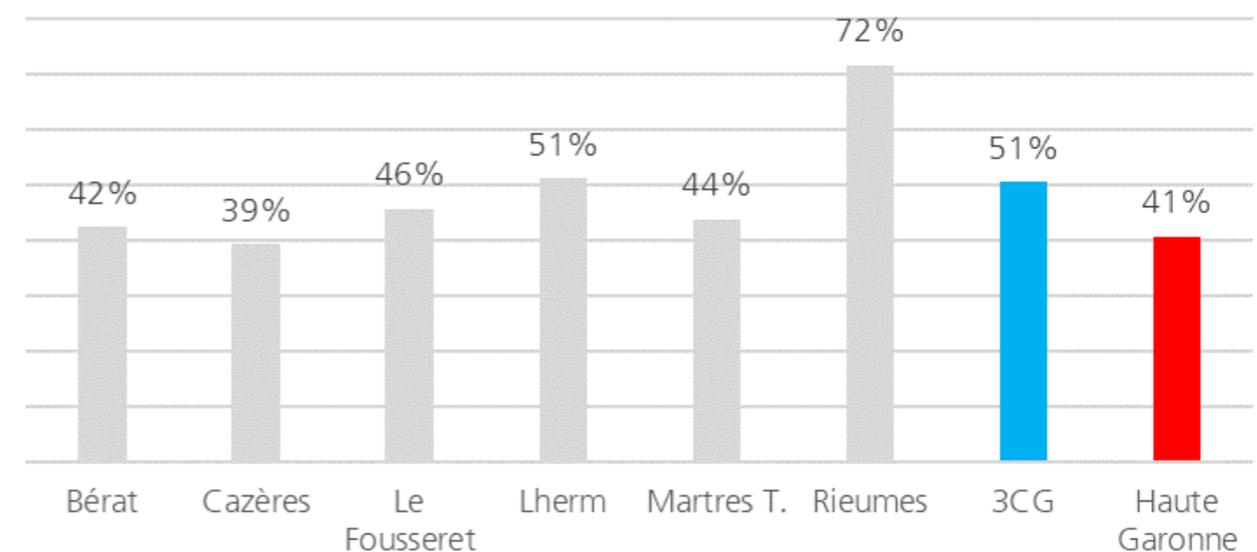
Part des bénéficiaires du RSA parmi les minima sociaux en 2020



Parmi les bénéficiaires de minimas sociaux, les foyers allocataires du RSA sont **plus représentés à l'échelle départementale qu'intercommunale**.

Le nombre de bénéficiaires du RSA a légèrement diminué dans l'intercommunalité : on en comptait 753 en 2017, contre **730** en 2020.

Part des bénéficiaires de l'AAH parmi les minima sociaux en 2020



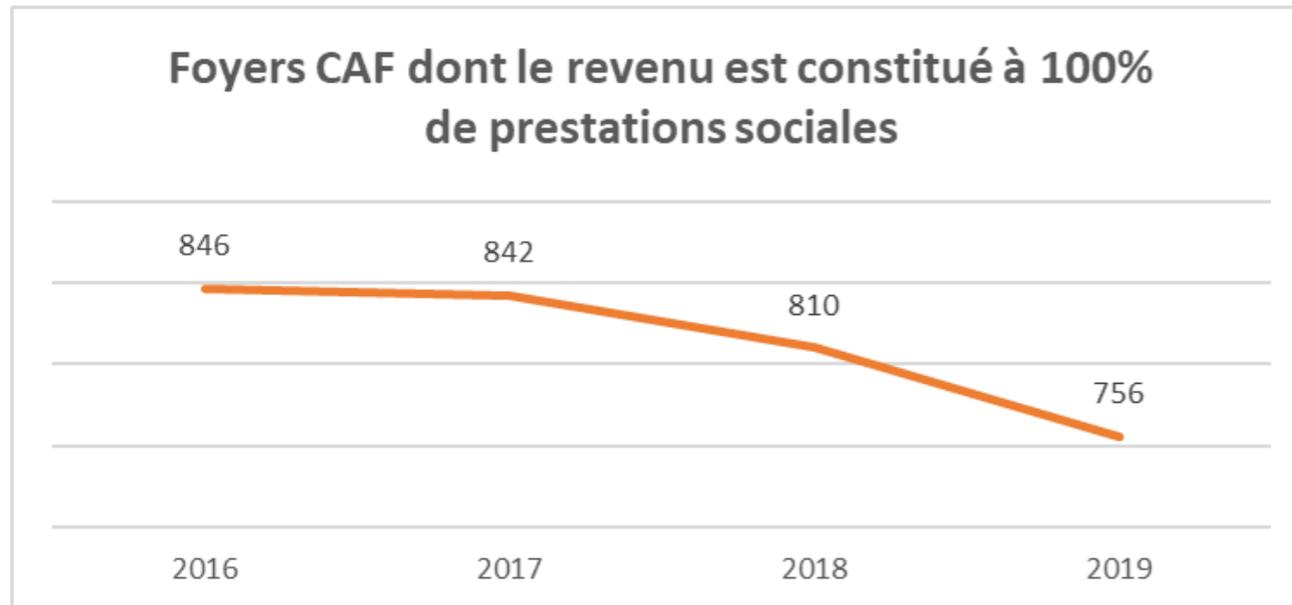
51% des foyers bénéficiaires de minimas sociaux de la 3CG perçoivent l'AAH

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH est à la hausse ou à la baisse selon les années : en 2020, ils sont **748** à percevoir cette prestation.

Les personnes percevant l'AAH sont **particulièrement nombreuses à Rieumes** : 72% des bénéficiaires de minimas sociaux touchent l'AAH, soit 221. Cette commune concentre en effet l'ensemble des **structures d'hébergement pour adultes handicapés**, ce qui peut en partie expliquer ce pourcentage élevé.

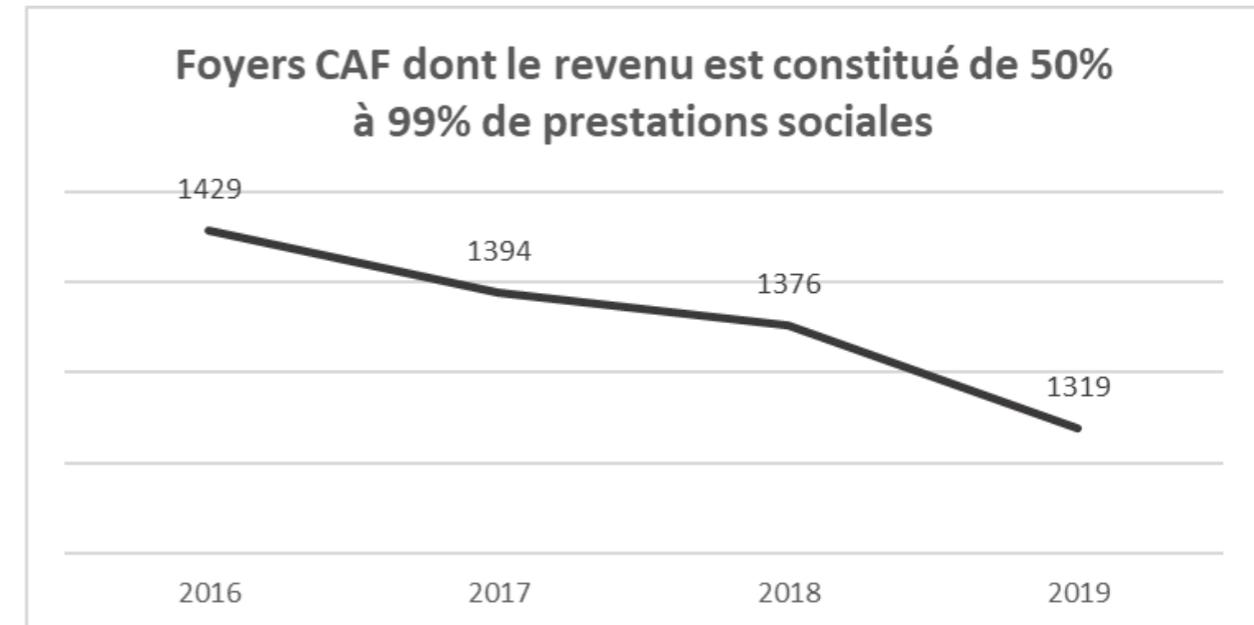
Une baisse de la part des prestations CAF dans les revenus des ménages

Foyers CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales



Dans la 3CG, ces foyers représentent **12%** de l'ensemble des foyers allocataires (la part est de 11% dans la Communauté de Communes du Volvestre)

Foyers CAF dont le revenu est constitué de 50% à 99% de prestations sociales



Dans la 3CG, ces foyers représentent **20%** de l'ensemble des foyers allocataires (la part est de 20% également dans la Communauté de Communes du Volvestre)

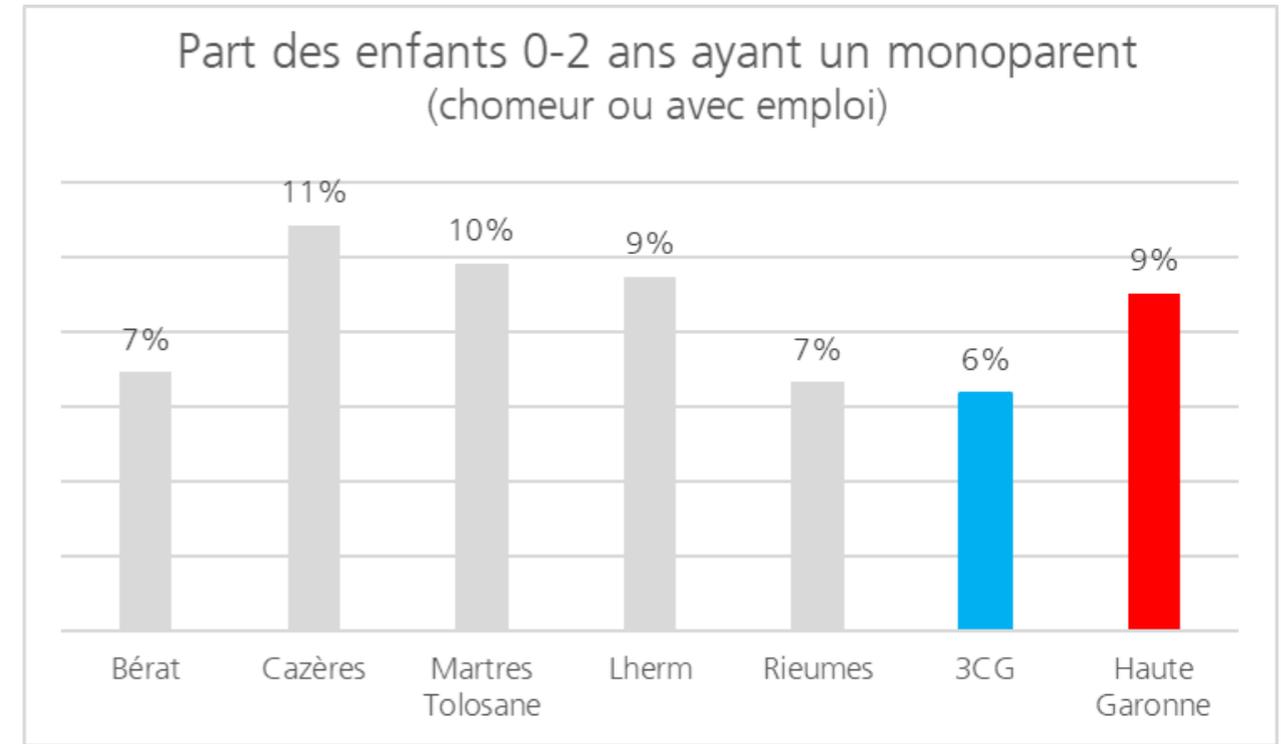
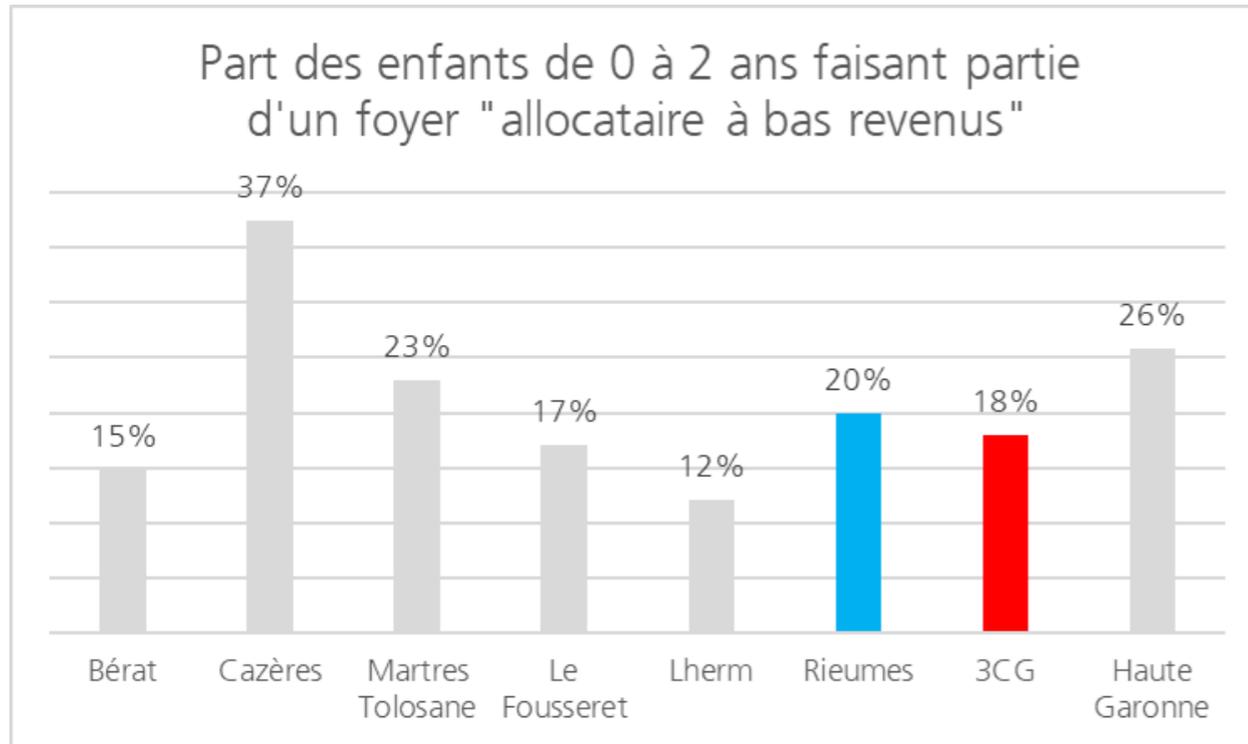
Source : DATA CAF 2016-2019

Le nombre de foyers allocataires dont les prestations sociales constituent plus de la moitié du revenu ont baissé en 4 ans. Cette part est similaire à ce que l'on peut observer dans d'autres territoires.

Définition

Prestations sociales : transferts versés à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques (APL, RSA, AAH, prime d'activité, allocations familiales, AEEH, allocation de rentrée scolaire...)

Niveau de vie des parents des enfants de 0 à 2 ans

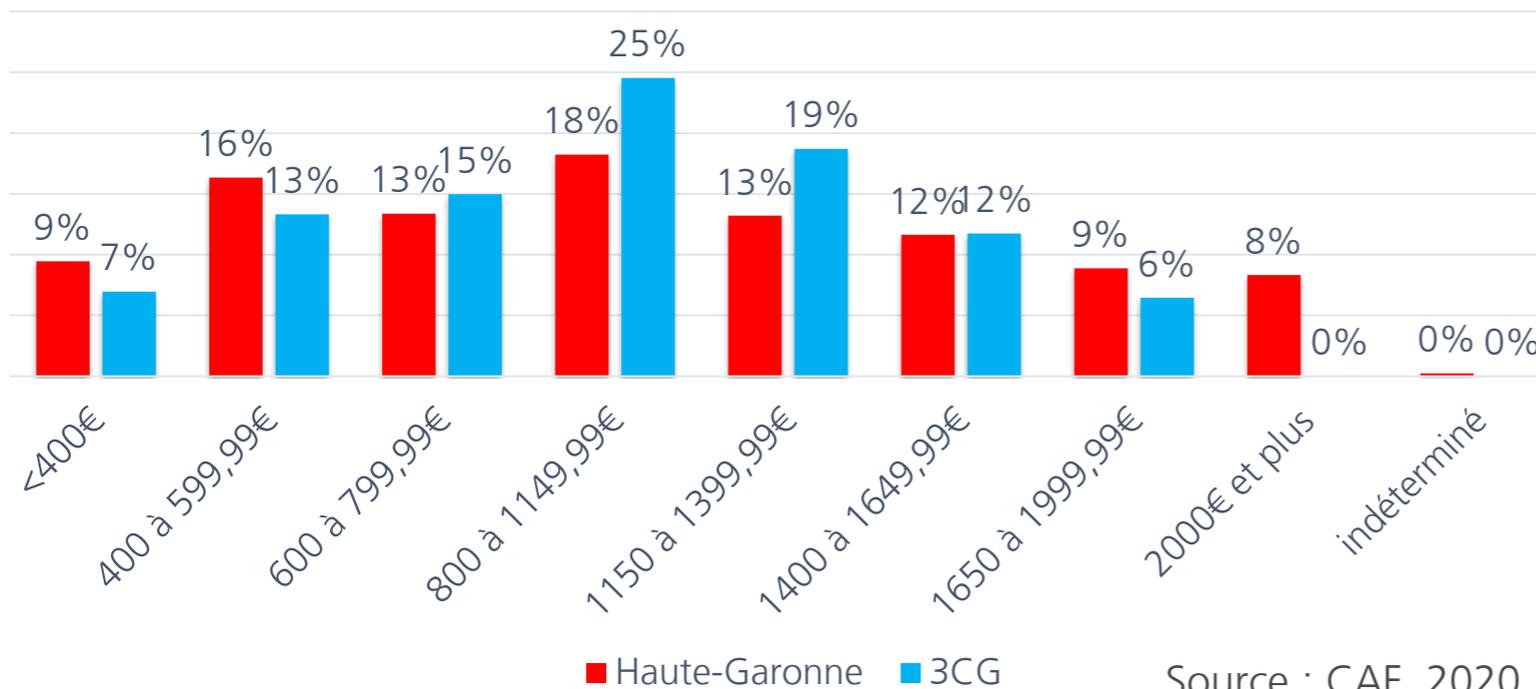


En 2020, on compte **166** enfants de 0 à 2 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre est **en baisse** : -19% entre 2017 et 2020.

C'est dans les communes **les plus peuplées** qu'on retrouve le plus de 0-2 ans avec un monoparent.

Pour la 3CG, les 0-2 ans sont surreprésentés dans les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 €.

Part des enfants de 0 à 2 ans en fonction de leur Quotient Familial



Source : CAF, 2020

Le seuil de **bas revenus** correspond à 60% du revenu médian par unité de consommation.

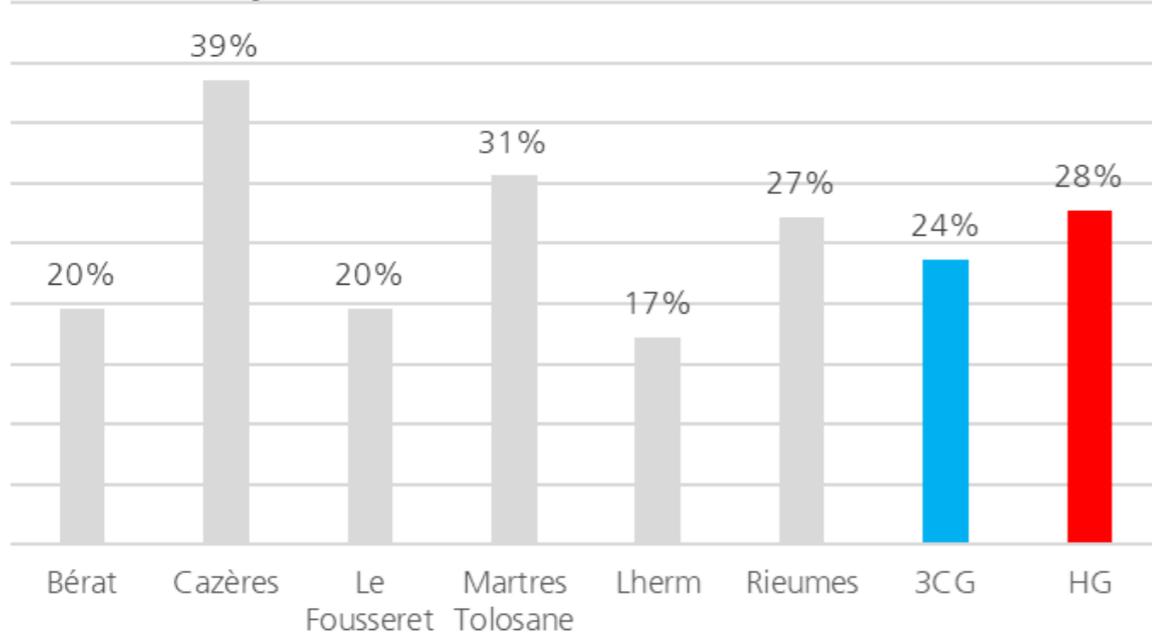
L'unité de consommation (UC) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage.

Le **quotient familial** est un outil de mesure des ressources mensuelles d'une personne. Il tient compte à la fois de ses revenus professionnels et/ou de remplacement (indemnités, par exemple), des prestations familiales mensuelles perçues et de la composition de la famille.

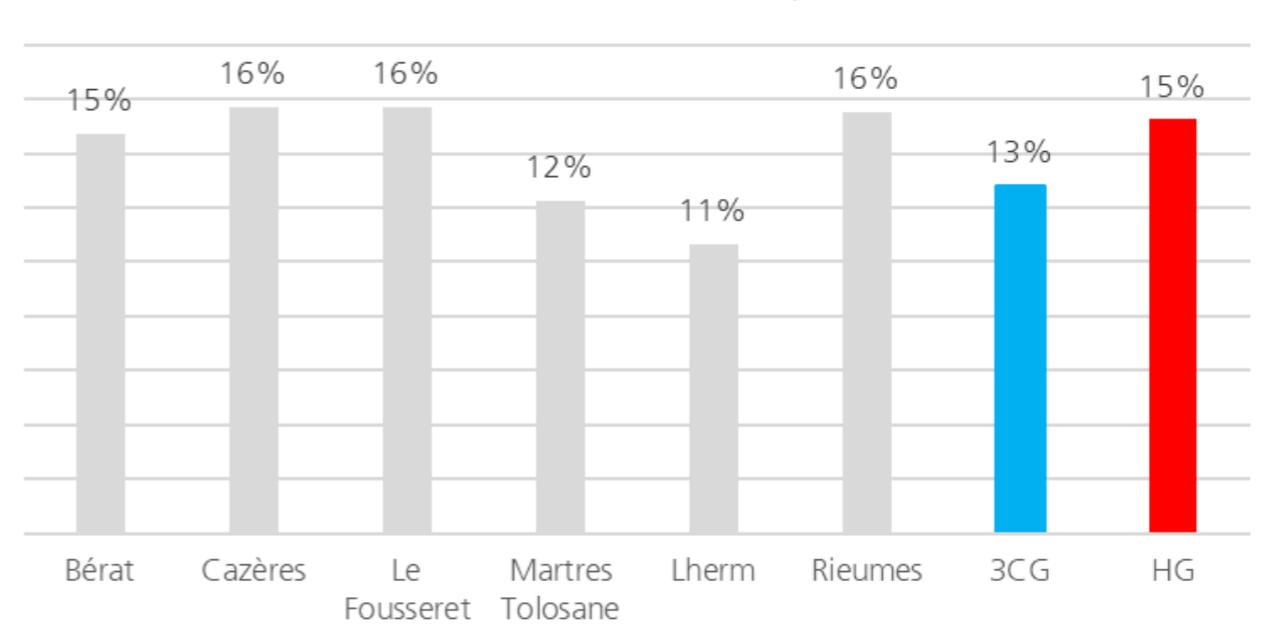
Ex : Un couple marié a 3 enfants à charge et un revenu imposable de 100 000 € par an. Le quotient familial est égal au revenu imposable divisé par le nombre de parts : $100\ 000 / 4 = 25\ 000$ €.

Niveau de vie des parents des enfants de 3 à 5 ans

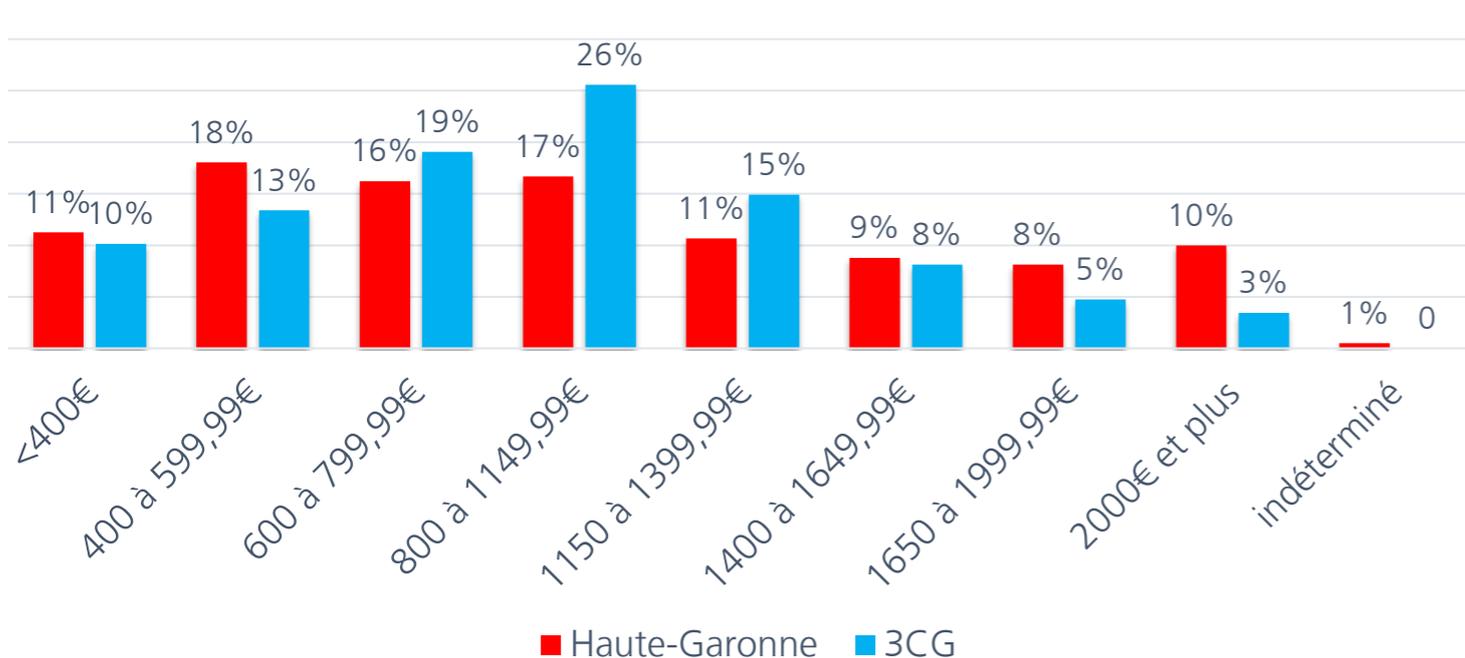
Part des enfants 3-5 ans faisant partie d'un foyer "allocataire à bas revenus"



Part des enfants 3-5 ans ayant un monoparent (chômeur ou avec emploi)



Part des enfants de 3 à 5 ans en fonction de leur Quotient Familial

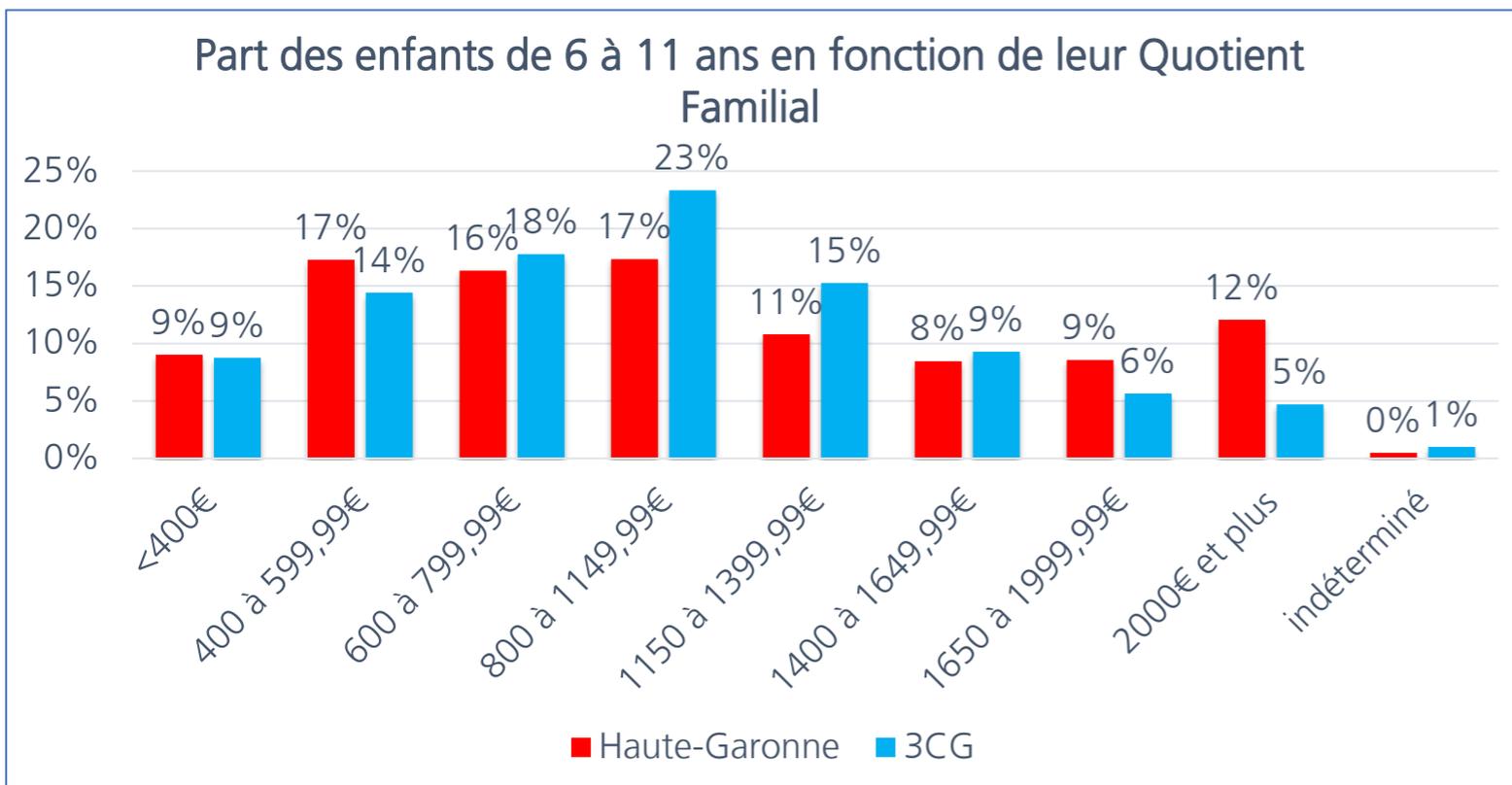
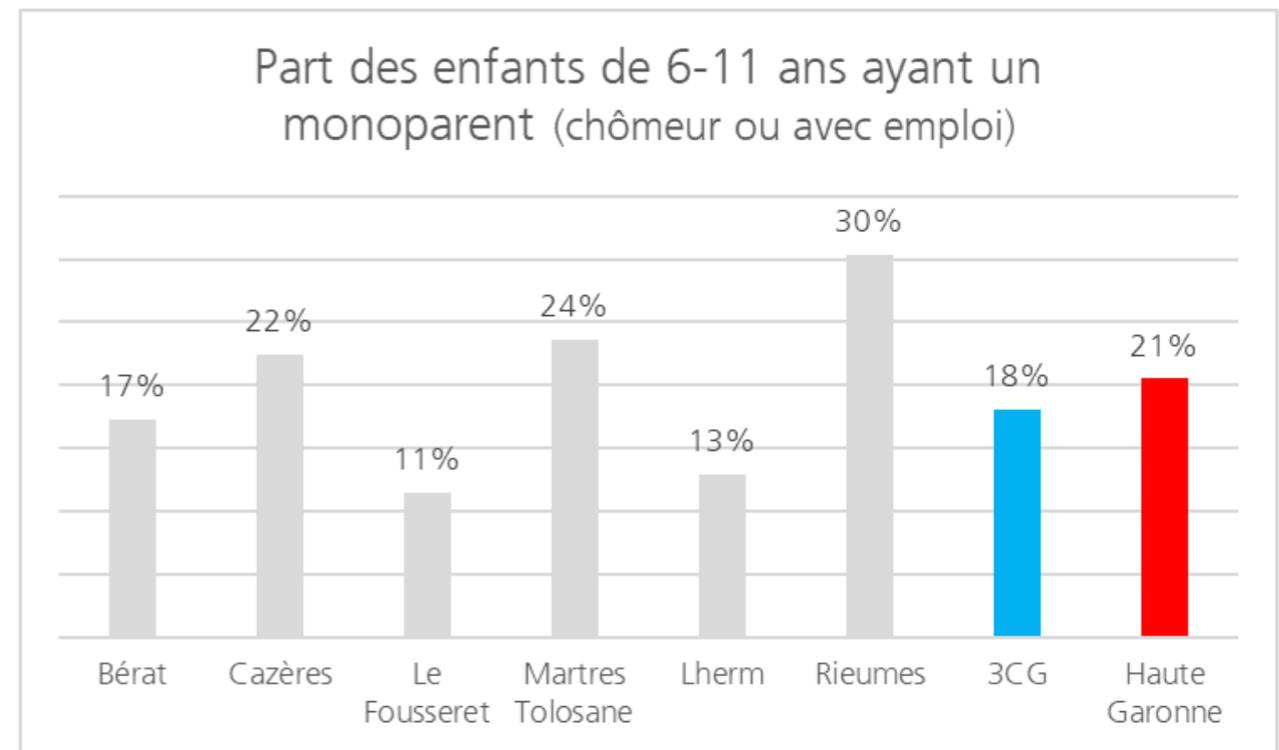
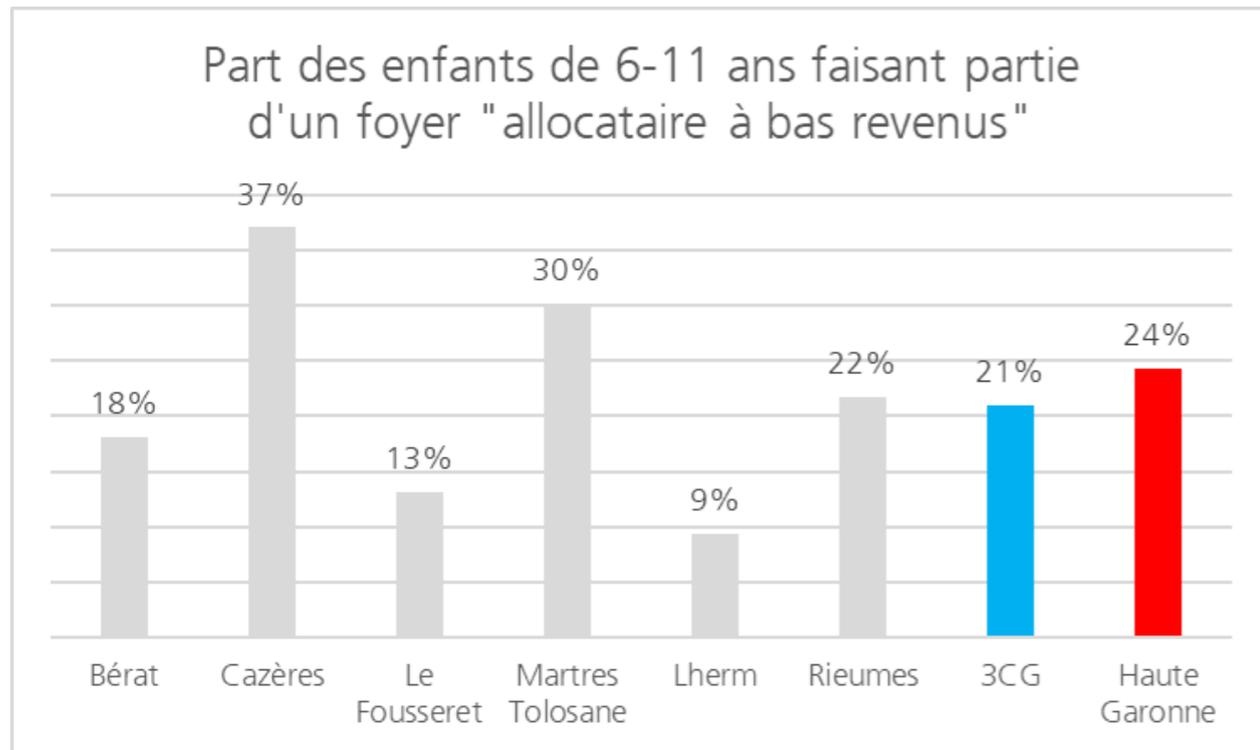


En 2020, on compte **235** enfants de 3 à 5 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre est moins important qu'en 2017 (255) mais en hausse depuis 2018 (216).

Les enfants de 3 à 5 ans sont **plus nombreux que les 0-2 ans à avoir un monoparent** : 13% dans la 3CG (contre 6% pour les 0-2 ans)

Pour la 3CG, les 3-5 ans sont surreprésentés dans les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 €.

Niveau de vie des parents des enfants de 6 à 11 ans

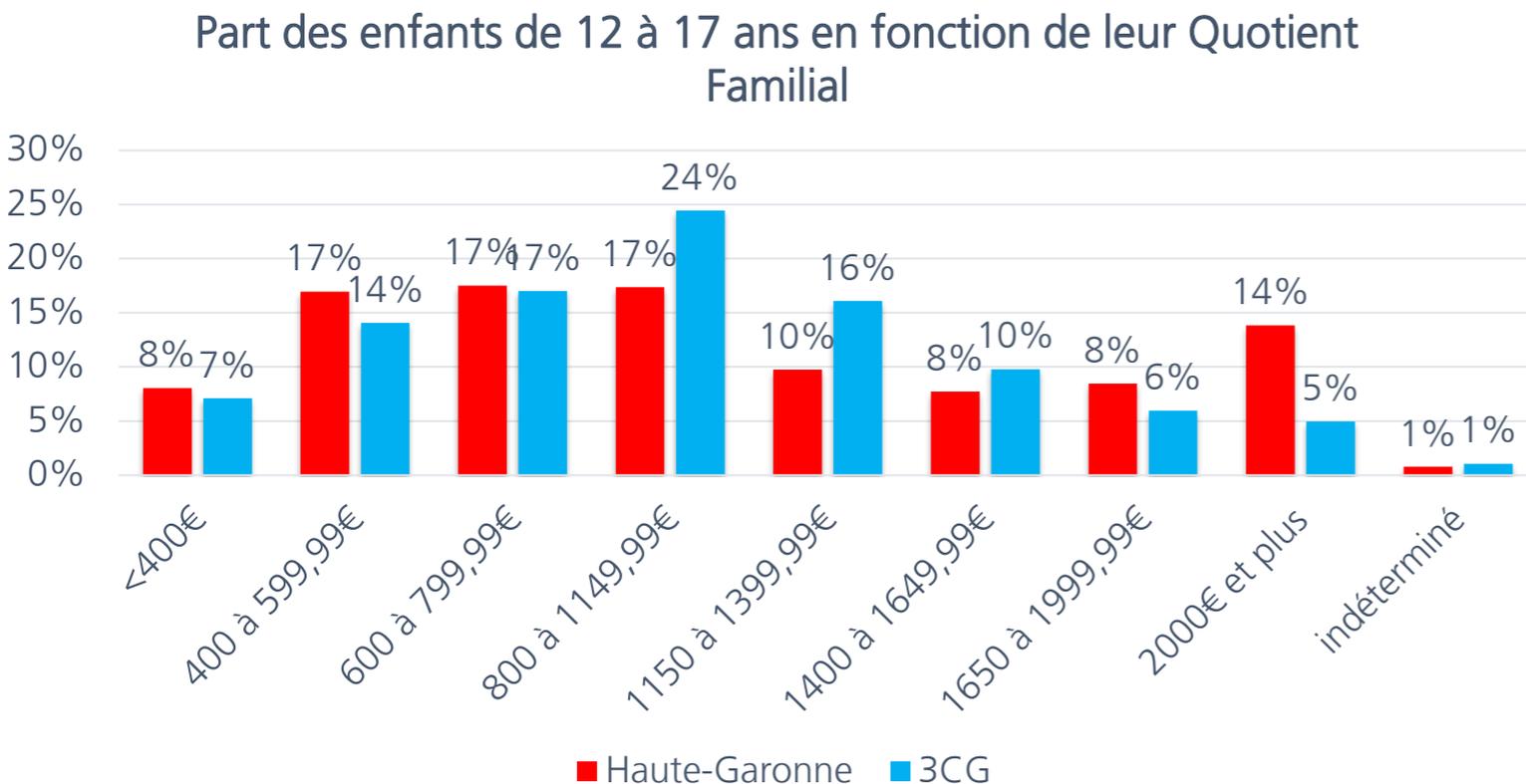
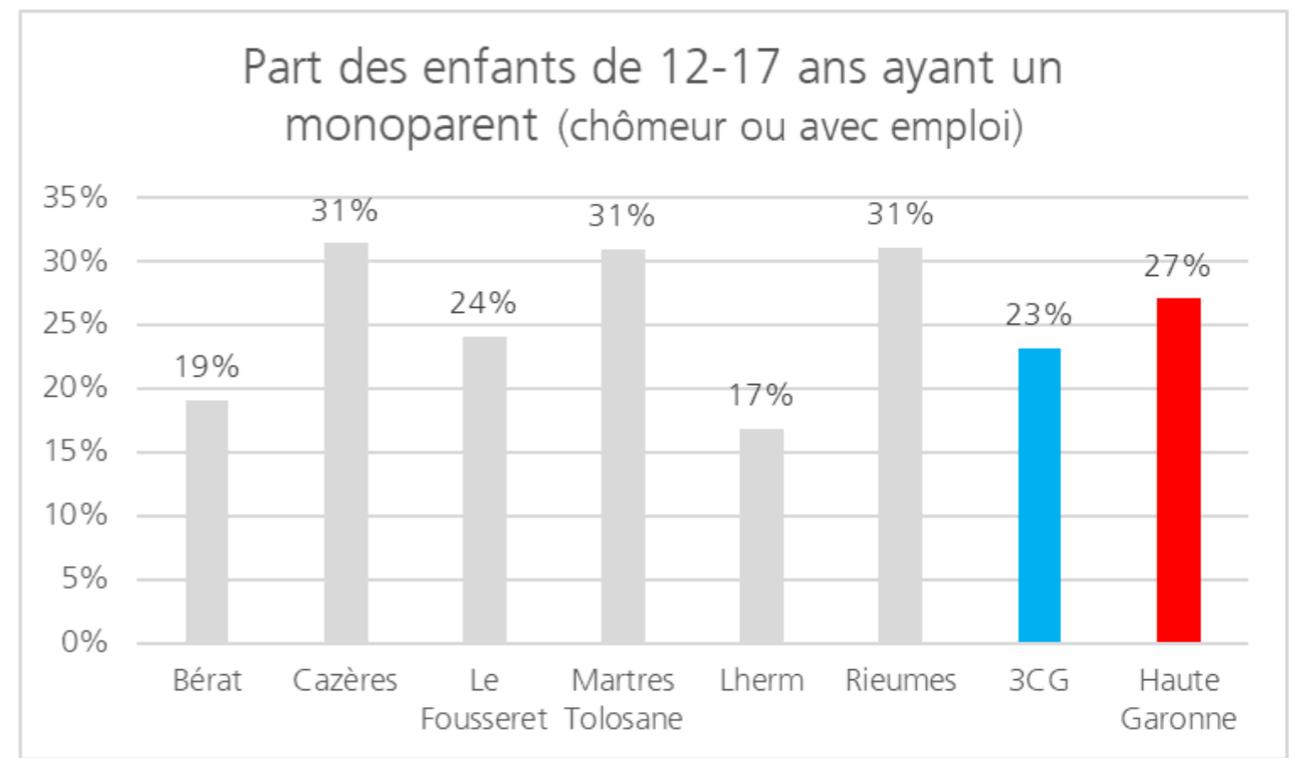
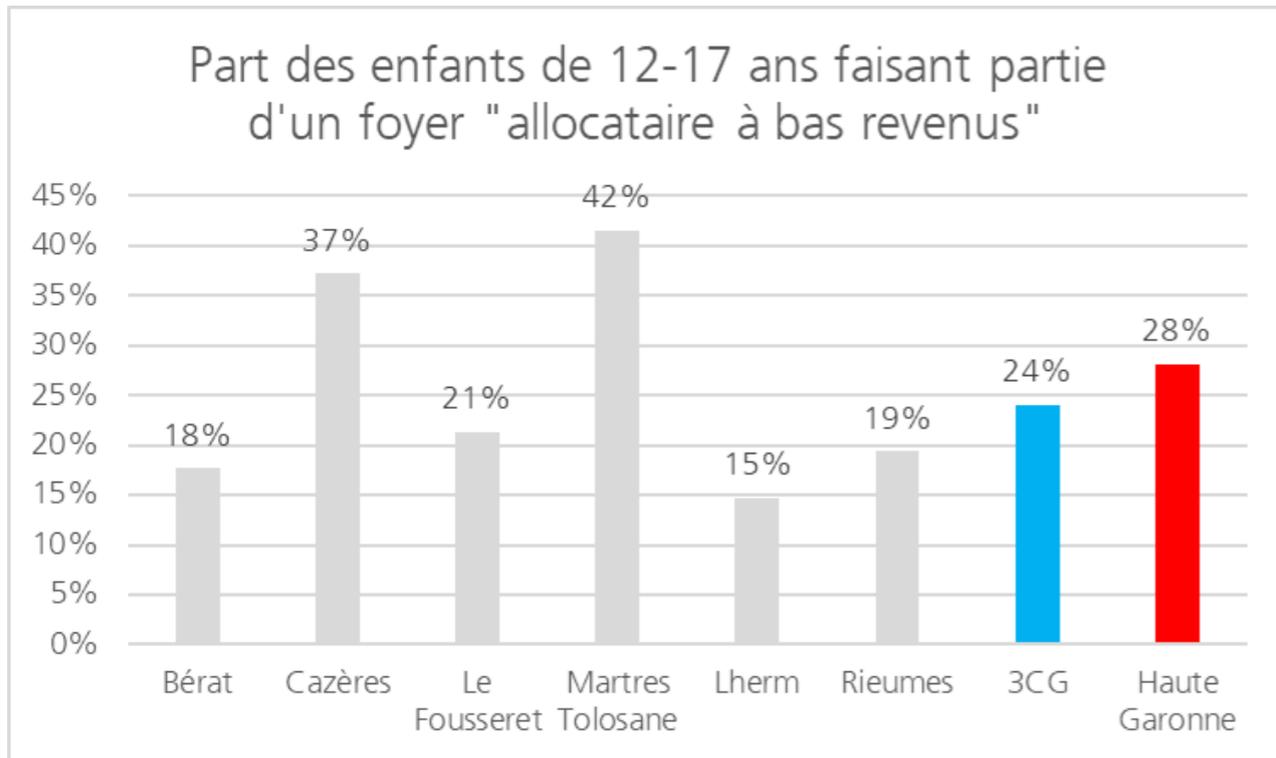


En 2020, on compte **514** enfants de 3 à 5 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre a **diminué de 10%** depuis 2017.

On retrouve davantage d'enfants de 6 à 11 ans dans les familles monoparentales que dans les tranches d'âge les plus jeunes.

C'est également pour les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 € que l'on retrouve le plus d'enfants.

Niveau de vie des parents des enfants de 12 à 17 ans



En 2020, on compte **577** enfants de 12 à 17 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre oscille de la hausse à la baisse entre 2017 et 2020.

Il est particulièrement **important** pour la commune de **Martres Tolosane** : **42%** des 12-17 ans font partie d'un foyer allocataire à bas revenus.

Près d'un tiers des 12-17 ans de Cazères, Martres Tolosane et Rieumes font partie d'une **famille monoparentale** (dont le parent est chômeur ou avec emploi).

Synthèse

- Le niveau de vie mensuel médian (1 817 €) est inférieur au niveau départemental (1 948 €) et national (1 848 €)
- ★ 45% des ménages de la Communauté de Communes (soit 6 523 ménages) perçoivent au moins une prestation CAF (en fonction de leur situation familiale ou de leur niveau de revenus). Les ménages allocataires sont en augmentation sur le territoire (+7% entre 2017 et 2020)
- ★ Près d'un quart des allocataires (23%, soit 1 480 personnes) sont bénéficiaires de minima sociaux, soit plus qu'au niveau départemental (18%)
- ★ Ces allocataires se répartissent entre les **bénéficiaires de l'AAH** (748) et les **bénéficiaires du RSA** (730)
- ★ Enfin s'agissant des **ménages allocataires bas revenus**, cela concerne 24% des enfants entre 3 et 5 ans (235 enfants) et des jeunes de 12 à 17 ans (577 jeunes)



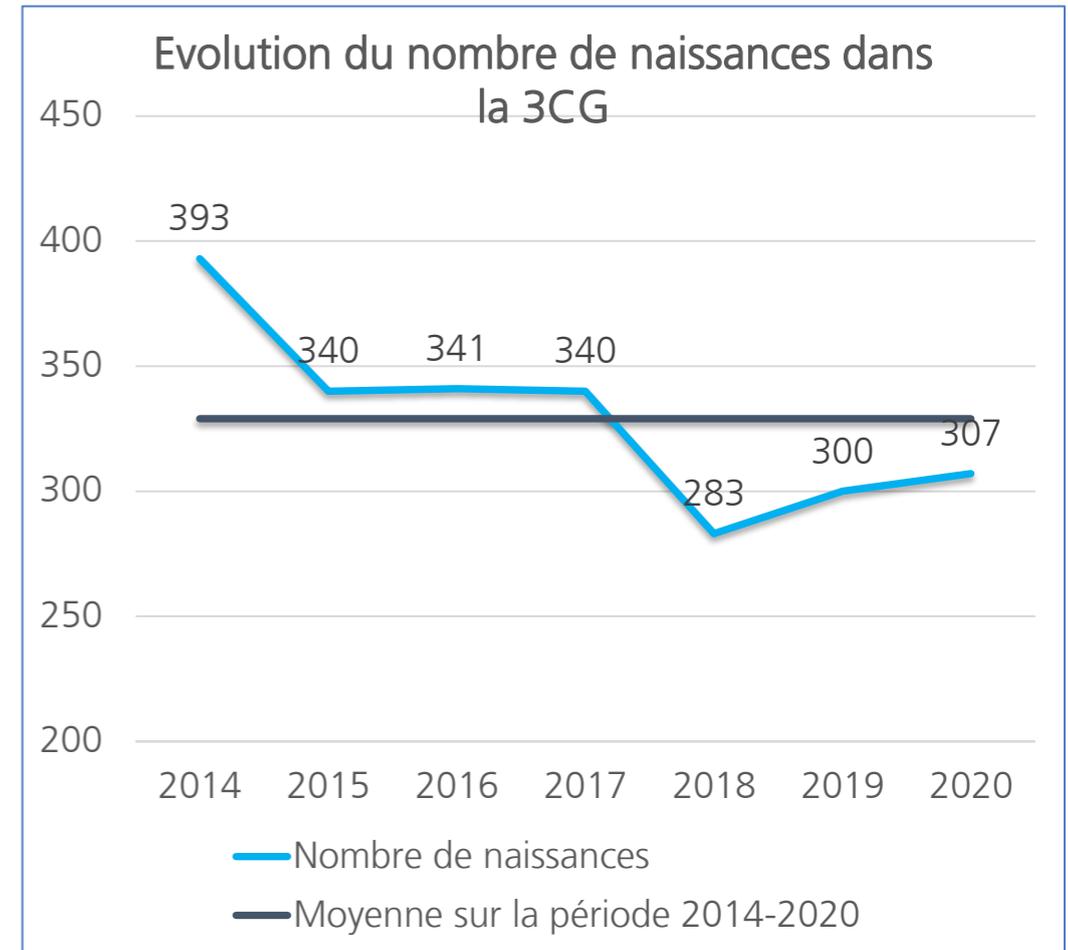
Petite Enfance

Les naissances sont en baisse depuis 2014 et remontent depuis 2018

Malgré une phase de stabilisation entre 2015 et 2017, le nombre de naissances n'a cessé de chuter de 2014 à 2018. Depuis 2018, le nombre de naissances repart à la hausse.

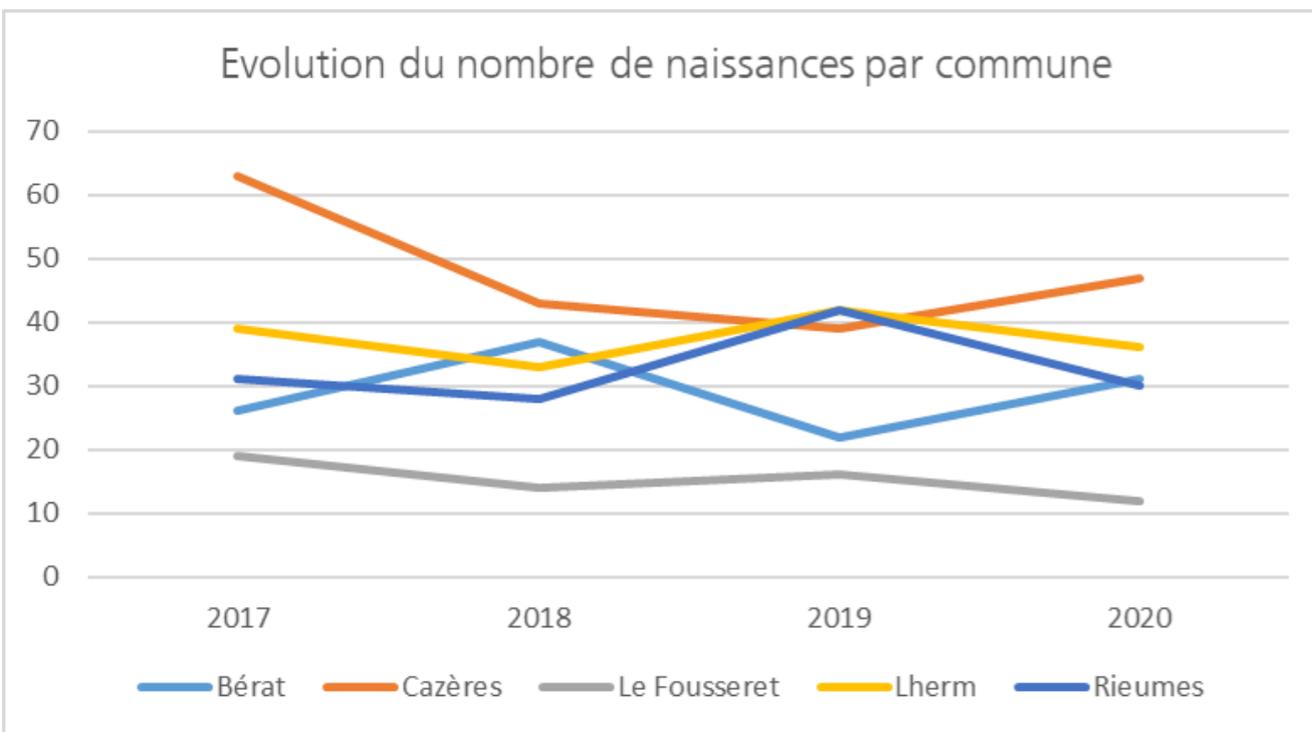
Entre 2014 et 2018, la Communauté de Communes a connu une baisse de 30% du nombre de naissances.

Enfin, on compte **307 naissances** en 2020.



Cazères est la commune qui regroupe le plus grand nombre de naissances entre 2017 et 2020. Cependant, la commune a connu une forte chute de ses naissances entre 2017 et 2019 (-38%).

Depuis 2019, le nombre de naissances à Lherm, Rieumes, et Le Fousseret diminue. Il augmente à Cazères et Bérat.



Les données relatives au jeune enfant dans la 3CG

Quelques chiffres clés sur le jeune enfant :

- Nombre d'enfants de moins de 3 ans : 1 041 (Source INSEE 2018)
Les enfants de moins de 3 ans allocataires CAF étant au nombre de 962 en 2018 et 924 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 1 000 enfants de moins de 3 ans en 2020.
- Taux de couverture global de l'accueil du jeune enfant : **49 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (49%)** ; source : CAF 2019). Ce taux est inférieur à la moyenne départementale (61,9%) et à la moyenne nationale (59,8%)
- Nombre de naissances en 2020 : 307
- Moyenne des naissances de 2014 à 2020 : 350 par an
- 10,5% des enfants de 2 ans sont scolarisés. [En 2015, ce chiffre était de 9%](#)

Taux de couverture global de l'accueil du jeune enfant en 2019 :

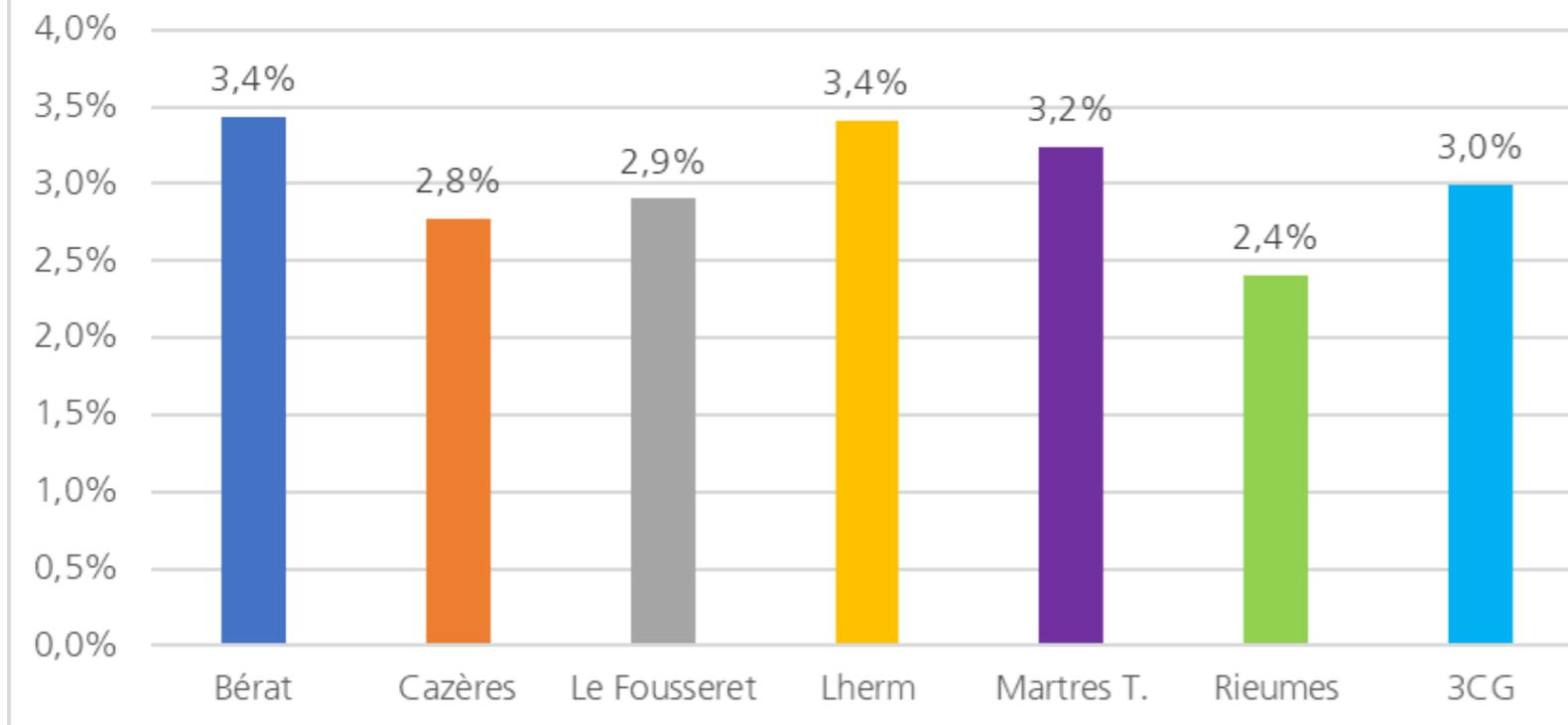
- **Bérat : 78,1%**
- **Cazères : 34,9 %**
- **Le Fousseret : 105,2 %**
- **Lherm : 56,6 %**
- **Martres Tolosane : 58,7%**
- **Rieumes : 62,1 %**

Le taux de couverture global :

C'est le nombre de **places d'accueil** pour les moins de 3 ans sur un territoire donné, pour 100 enfants de moins de 3 ans. Selon les modalités de calcul de la CAF, les **places d'accueil** correspondent à **tous les modes d'accueils individuels et collectifs** présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

Focus – Les moins de 3 ans dans chaque commune

Part des moins de 3 ans dans chaque commune



Les enfants de moins de 3 ans sont davantage représentés au sein de la population totale dans les communes de **Bérat, Lherm et Martres Tolosane**

Nombre de moins de 3 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
103	134	55	127	77	85	1041

Répartition des moins de 3 ans

Nombre d'enfants de moins de 3 ans par commune

La majorité des enfants de moins de 3 ans est concentrée à l'Est du territoire.

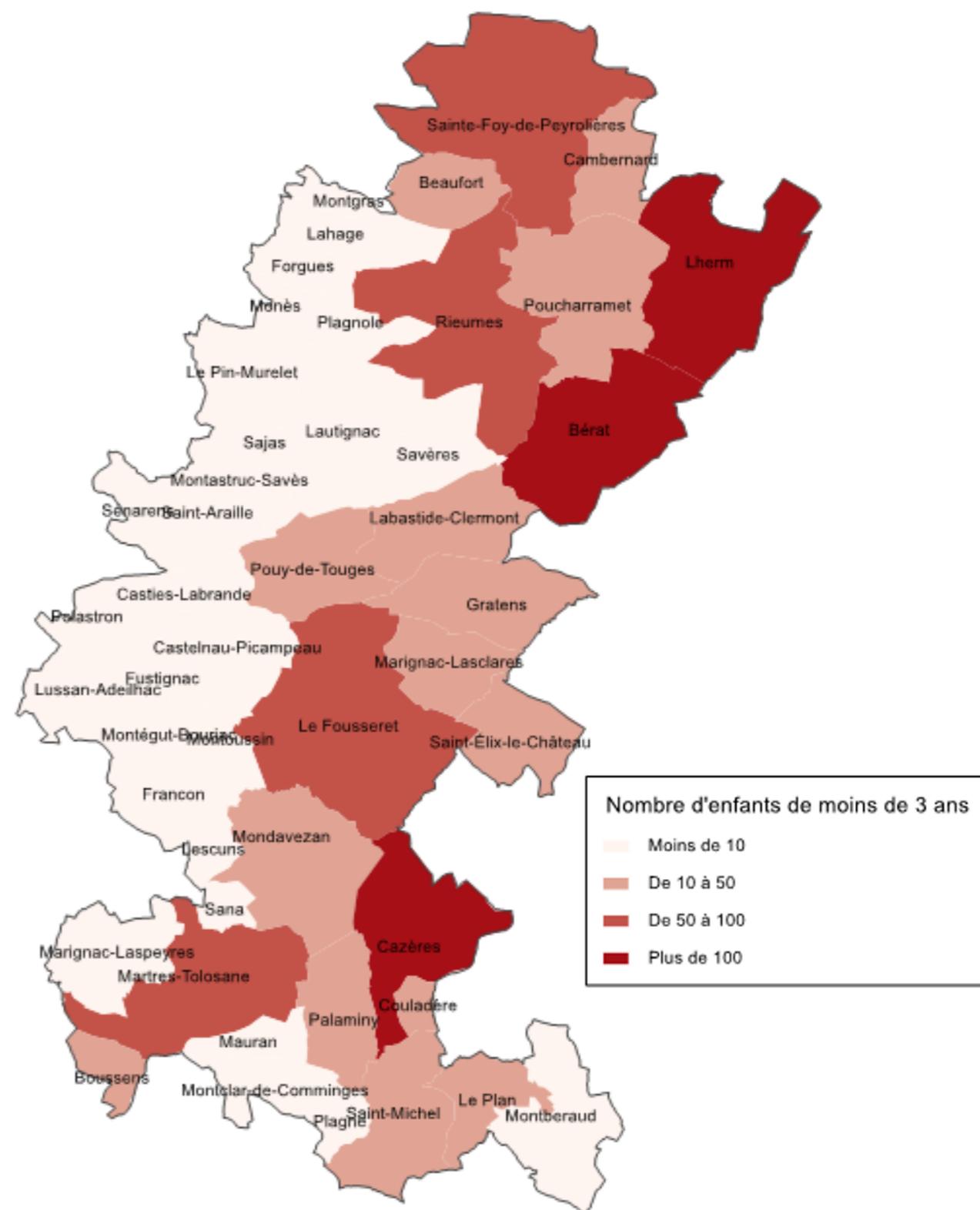
En 2022, on compte **226 places en EAJE** sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Garonne.

Nombre de places en EAJE par commune :

- **Bérat : 45**
- **Cazères : 30**
- **Le Fousseret : 33**
- **Lherm : 25**
- **Rieumes : 33**
- **Martres-Tolosane : 25**
- **Sainte-Foy-de-Peyrolières : 25 places**
- **Boussens (micro-crèche) : 10 places**

Il existe également une offre d'accueil individuel sur le territoire.

Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en activité sur le territoire en mars 2022 : **107** (données 3CG)



Le taux d'activité des familles avec enfants de moins de 3 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Les familles avec des jeunes enfants de la Communauté de Communes ont un **taux d'activité légèrement plus important qu'à l'échelle départementale**. De plus, **10,5%** des enfants de 2 ans sont scolarisés. Les besoins de garde sont donc importants.

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de moins de 3 ans. Sur les 5 communes présentées, seule **Rieumes** a un taux d'activité des familles avec de jeunes enfants **nettement inférieur** à la moyenne intercommunale.

Ces taux impactent nécessairement les **besoins en termes de modes de garde** pour les familles avec enfants de moins de 3 ans, d'autant plus qu'il y a très peu d'enfants de 2-3 ans accueillis au sein des écoles

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 0-2 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	70,47%
Haute-Garonne	70,06%

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 0-2 ans en 2020
Bérat	75,82%
Cazères	70,06%
Le Fousseret	71,79%
Lherm	77,78%
Rieumes	66,67%

Enfance

Répartition des 3-11 ans

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans sur le territoire de la 3CG : **1 049** (INSEE, 2018)

Les enfants de 3 à 5 ans allocataires CAF étant au nombre de 986 en 2018 et 993 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 1 056 enfants de 3 à 5 ans en 2020.

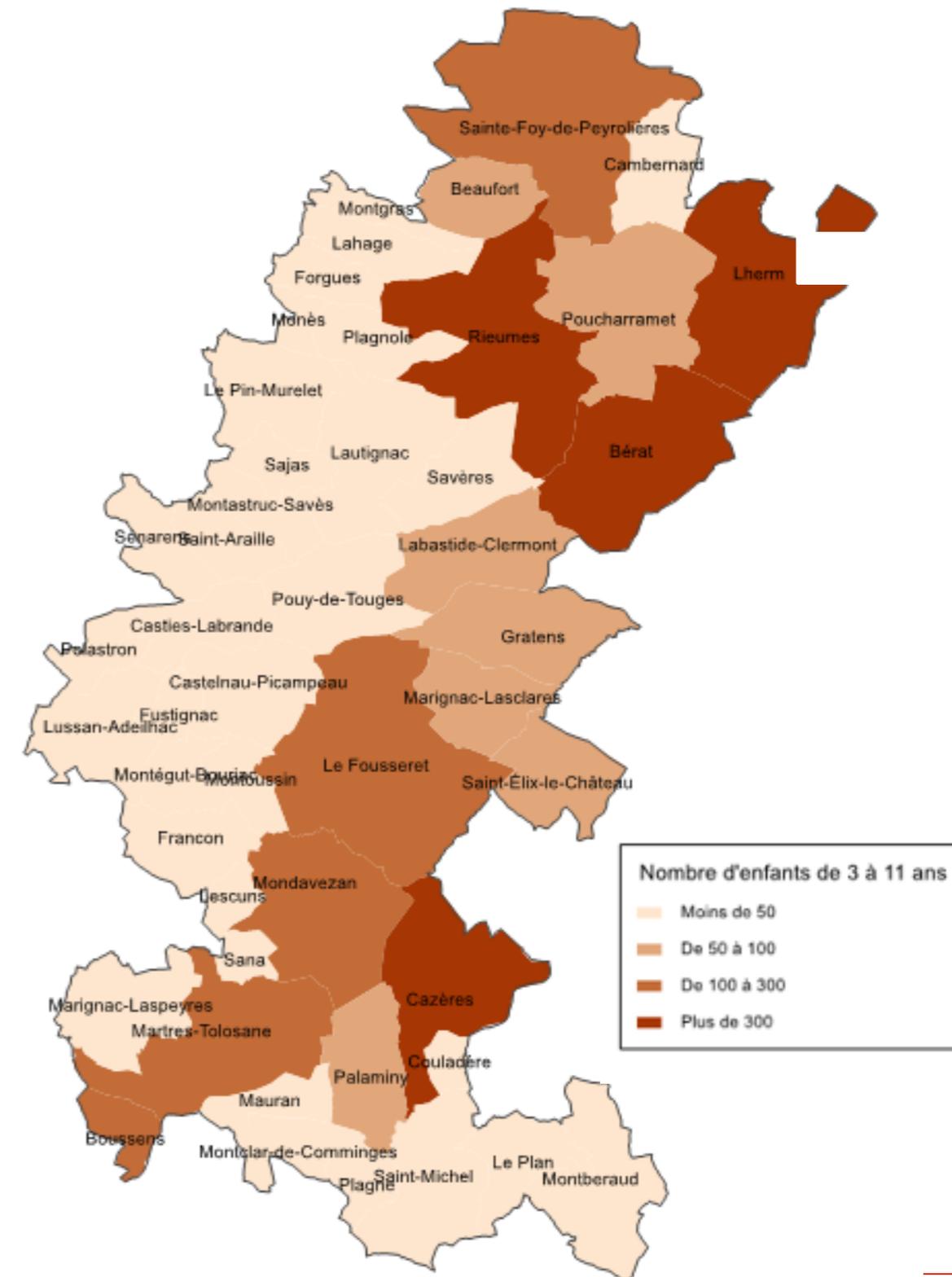
Nombre d'enfants de 6 à 11 ans sur le territoire de la 3CG : **2 582** (INSEE, 2018)

Les enfants de 6 à 11 ans allocataires CAF étant au nombre de 2 512 en 2018 et 2 447 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 2 515 enfants de 6 à 11 ans en 2020.

On a alors **3 631** enfants entre 3 et 11 ans sur le territoire (INSEE, 2018)

Les enfants de 3 à 11 ans résident en grande majorité dans **l'Est** de la Communauté de communes.

Nombre d'enfants de 3 à 11 ans par commune



Données sur la scolarisation :

Taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans : **75%**

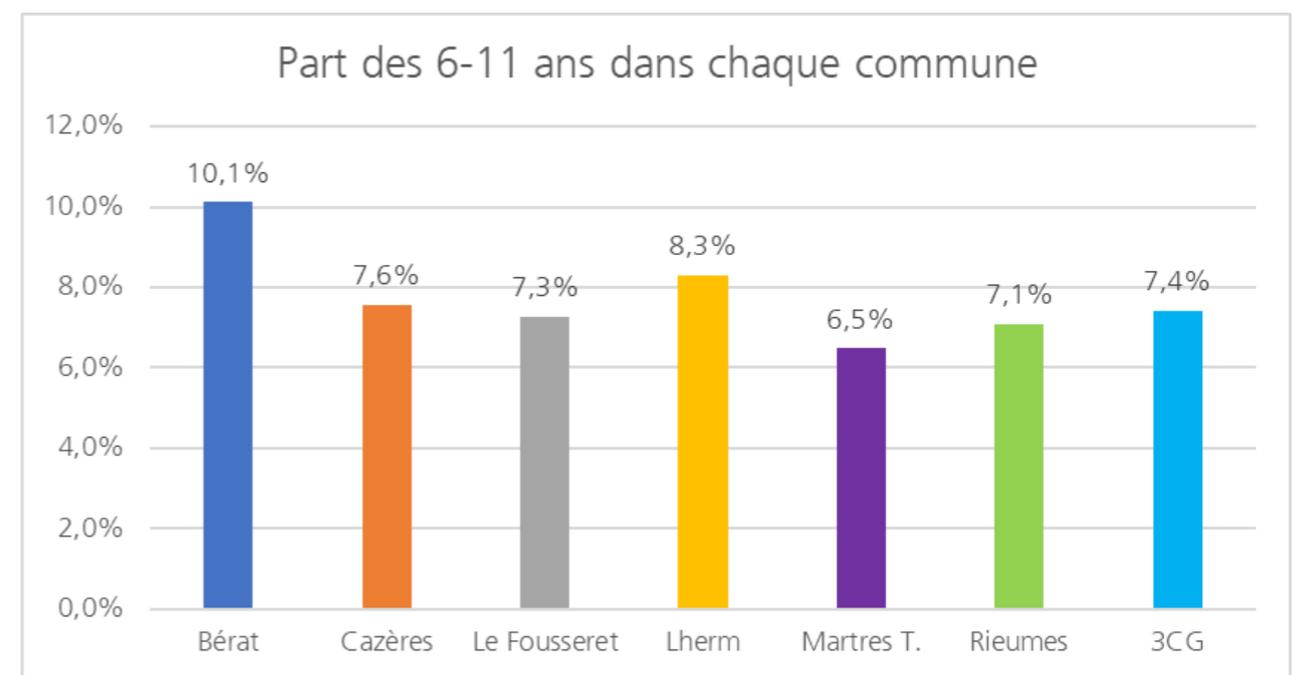
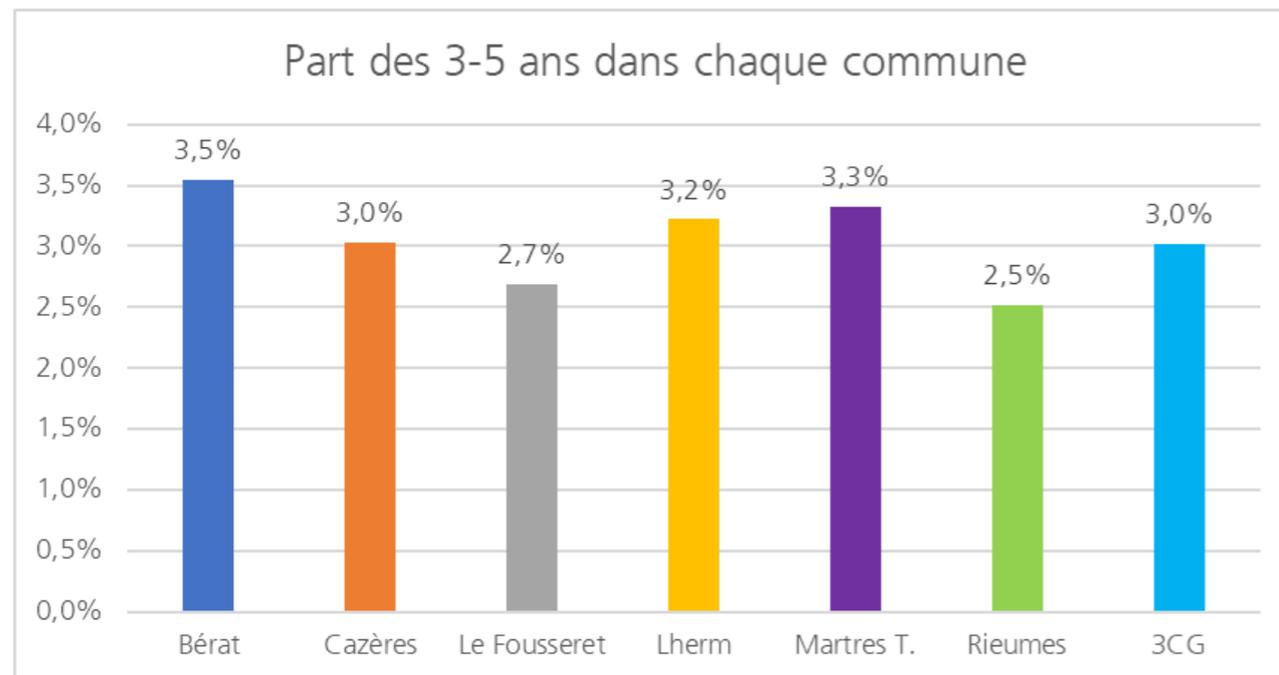
- 72% d'entre eux sont scolarisés dans leur commune de résidence

Taux de scolarisation des enfants de 6 à 10 ans : **98%**

- 72% d'entre eux sont scolarisés dans leur commune de résidence.

(source : INSEE 2018)

Focus – Les 3-11 ans dans chaque commune



Source: Insee 2018

Nombre de 3-5 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
107	147	51	120	79	89	1049

Nombre de 6-11 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
305	367	138	309	154	250	2 582

Les enfants de 3 à 5 ans sont davantage représentés au sein de la population totale dans les communes de **Bérat**, **Lherm** et **Martres Tolosane**.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, ce sont dans les communes de **Bérat**, **Cazères** et **Lherm** que cette tranche d'âge est la plus représentée.

Le taux d'activité des familles avec enfants de 3 à 11 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

La Communauté de communes présente un **plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans** que le département.

Bérat présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 3 à 5 ans (Cazères le plus faible).

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 6 à 11 ans (le plus faible pourcentage est aussi pour Cazères).

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 3-5 ans en 2020	Taux d'activité des familles avec enfants 6-11 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	76,81%	81,08%
Haute-Garonne	74,29%	79,01%

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 3-5 ans en 2020	Taux d'activité des familles avec enfants 6-11 ans en 2020
Bérat	81,91%	80,97%
Cazères	63,31%	71%
Le Fousseret	80,00%	78,26%
Lherm	77,68%	89,95%
Rieumes	72,22%	83,52%

Jeunesse

Répartition des 12-17 ans

Quelques chiffres clés *(source INSEE 2018)*

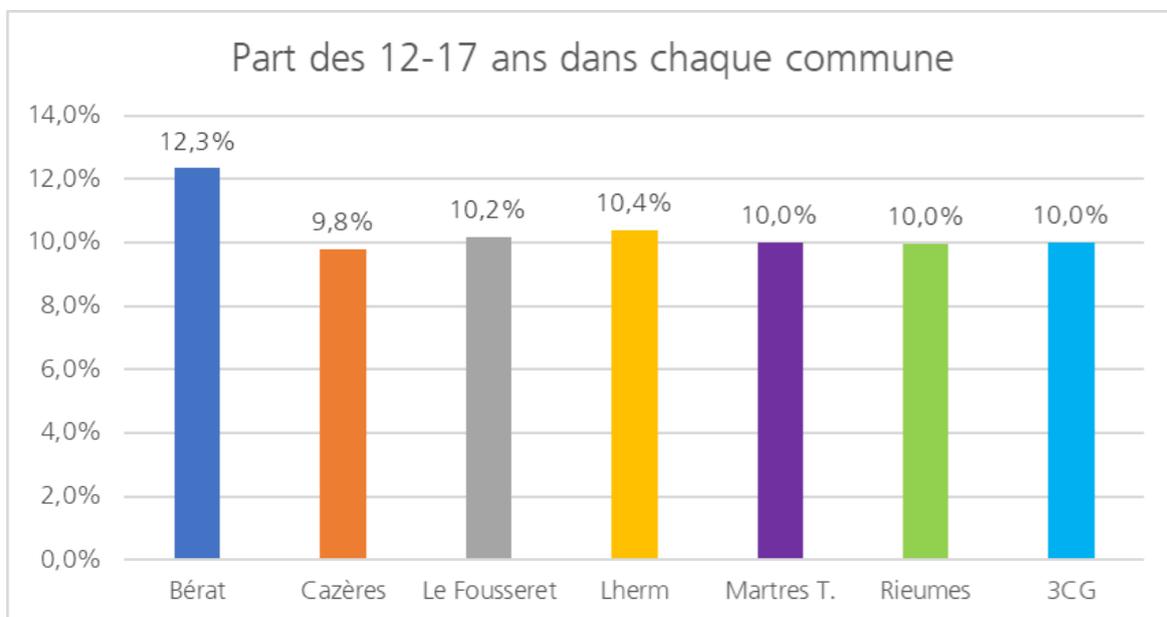
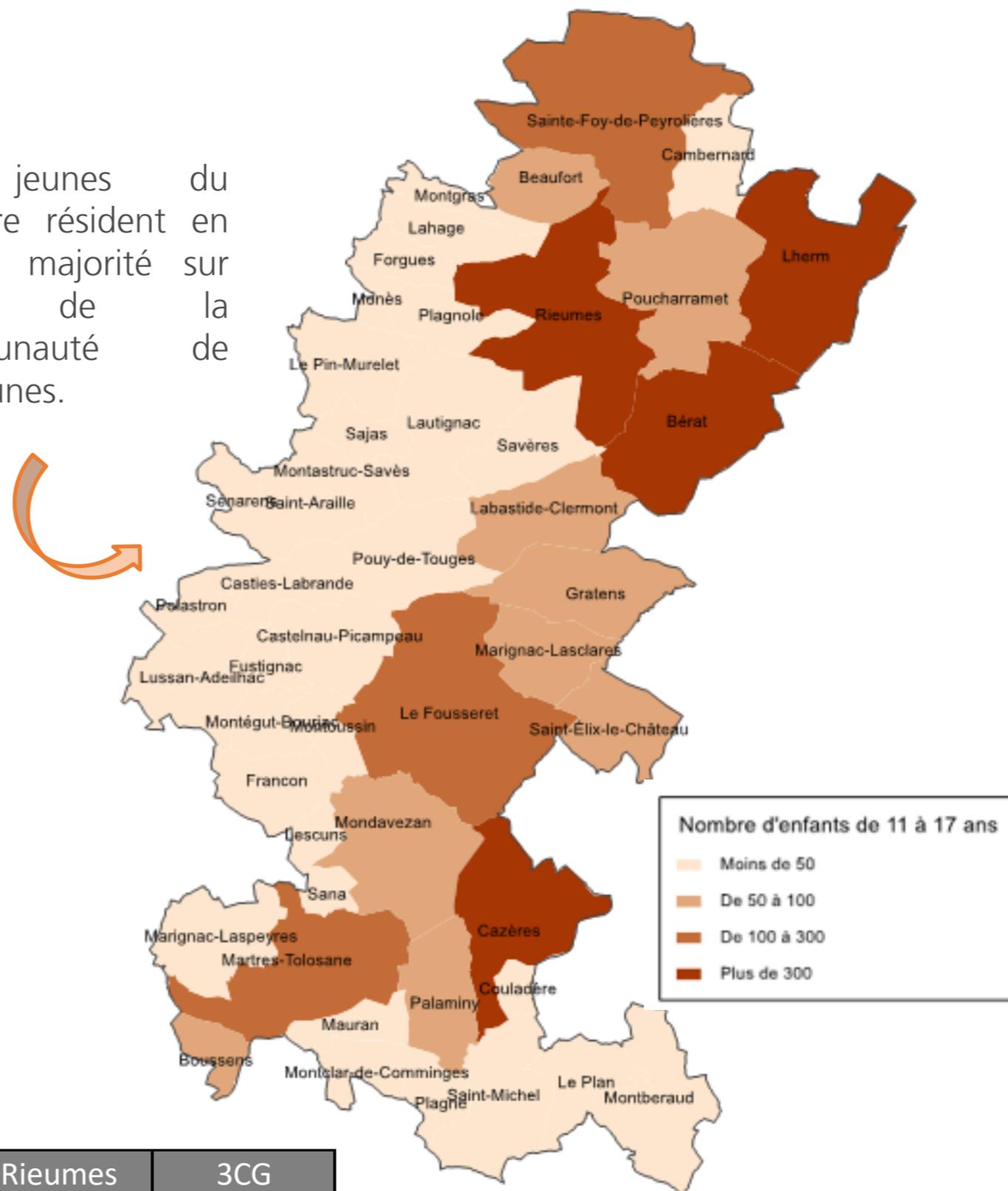
- Nombre d'enfants de 12 à 17 ans : **3 485**

*Les enfants de 12 à 17 ans allocataires CAF étant au nombre de 2 380 en 2018 et 2 398 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte **3 511 enfants entre 12 et 17 ans en 2020.***

- Le nombre de 12-17 ans a **augmenté de 9%** en 5 ans

Nombre d'enfants de 12 à 17 ans par commune

Les jeunes du territoire résident en grande majorité sur l'Est de la Communauté de communes.

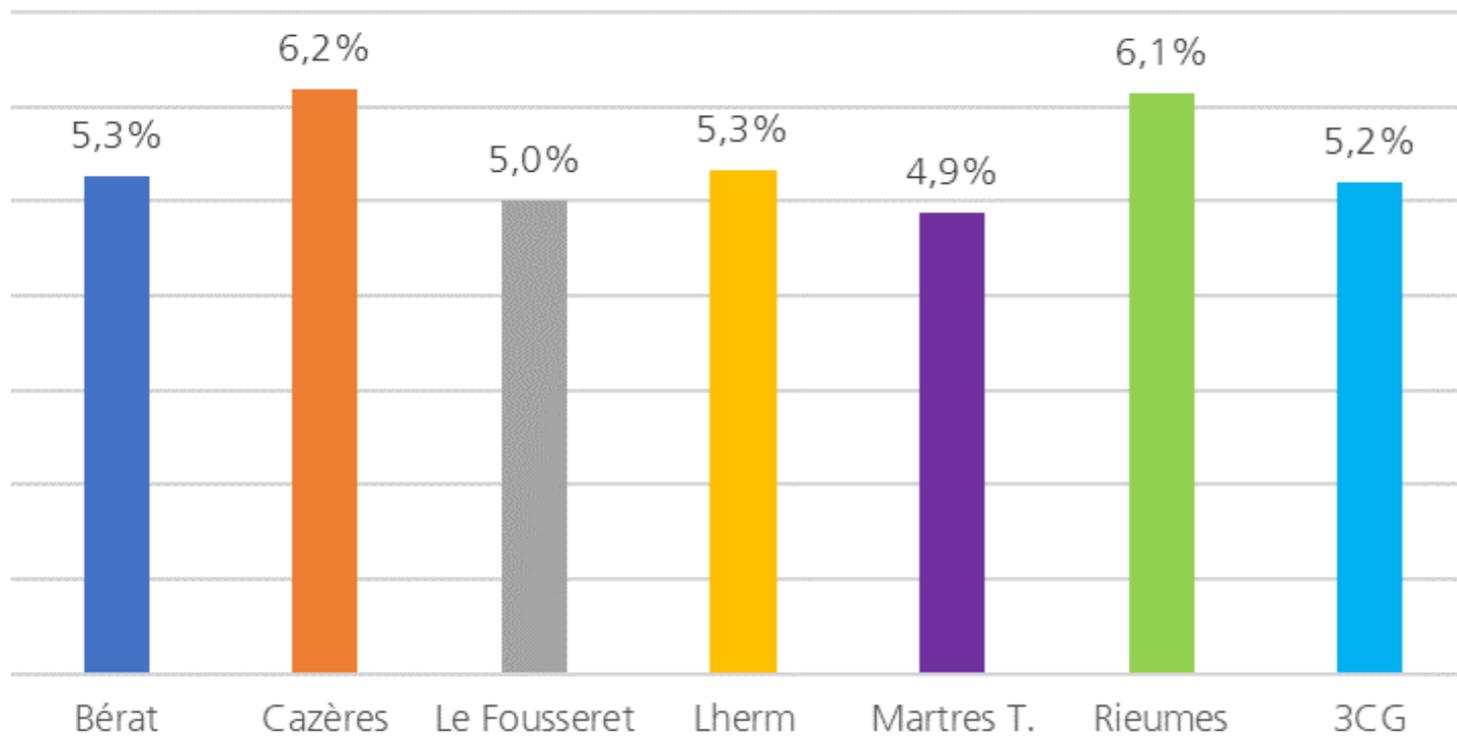


Nombre de 12-17 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
372	474	193	387	238	352	3 485

Répartition des 18-25 ans

Part des 18-25 ans dans chaque commune



Les jeunes de 18 à 25 ans sont plus représentés dans les communes de **Cazères** et **Rieumes** (6% de la population) que dans la Communauté de communes (5% de la population).

Au total, on compte 1 809 jeunes de **18 à 25 ans** dans la Communauté de Communes.

Nombre de 18-25 sur chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
159	300	95	199	116	217	1 809

La scolarisation des jeunes

A l'échelle de la Communauté de Communes, **1,5% des 11 à 14 ans** et **2,9% des 15 à 17 ans** sont **déscolarisés**. Ces taux de déscolarisation sont plus faibles que dans le département de la Haute-Garonne, où 1,7% des 11 à 14 ans et 3,4% des 15 à 17 ans sont déscolarisés.

Concernant les 18-25 ans : leur **taux de scolarisation** est de **37%** (soit 673 jeunes scolarisés) (source : INSEE, 2018). Il est plus bas que celui de la Haute-Garonne, fortement impacté par les étudiants qui se concentrent au niveau de la métropole de Toulouse.

Globalement, Cazères et Martres Tolosane présentent les **taux de scolarisation les plus faibles**, en particulier pour les 18-25 ans.

Territoire	Part des 11 à 14 ans scolarisés	Part des 15 à 17 ans scolarisés	Part des 18 à 25 ans scolarisés
CC Cœur de Garonne	98,5%	97,1%	37,2%
Haute-Garonne	98,3%	96,6%	64,1%

Focus communes	Part des 11 à 14 ans scolarisés	Part des 15 à 17 ans scolarisés	Part des 18 à 25 ans scolarisés
Bérat	99,6%	97,2%	38,9%
Cazères	96,2%	94,5%	29,2%
Le Fousseret	99,2%	98,7%	40,0%
Lherm	99,1%	97,7%	48,7%
Martres T.	99,3%	96,8%	30,2%
Rieumes	99,0%	99,3%	38,9%

Le taux d'activité des familles avec enfants de 12 à 17 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

La Communauté de communes présente un **plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 12 à 17 ans** que le département.

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 12 à 17 ans (Cazères le plus faible).

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 12-17 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	81,83%
Haute-Garonne	79,58%

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 12-17 ans en 2020
Bérat	84,71%
Cazères	74,06%
Le Fousseret	83,47%
Lherm	85,65%
Rieumes	89,35%

Focus sur La Mission Locale

Public accompagné : 16-25 ans

Périmètre d'intervention : l'antenne Sud Garonne de la Mission Locale est située à Carbonne depuis début 2020. Elle **couvre le territoire de la 3CG** ainsi que celui de 2 autres intercommunalités. Des **permanences** sont assurées au sein de la 3CG

Exemples des dispositifs d'accompagnement :

- **Remojeunes** : repérage des publics invisibles en allant directement à la rencontre des jeunes

Depuis 2022, la Mission Locale a entamé un **rapprochement entre l'emploi et l'accès aux droits** et intensifié le travail avec la Communauté de Communes

Les enjeux du territoire :

- **La mobilité** : un tiers des accompagnements proposés peuvent se réaliser en distanciel, pour les jeunes ayant des difficultés à se déplacer
- **La problématique de la santé mentale**, qui s'est accentuée chez les jeunes
- **Une difficulté à mobiliser les jeunes** et à les accompagner régulièrement (beaucoup d'abandon)

Quelques chiffres clés (2021) sur le territoire de
Cœur de Garonne :

- **152** premiers accueils
- **395** jeunes accompagnés, dont **75%** ont eu au moins une proposition d'accès à l'emploi

Profil des jeunes accueillis pour la première fois :

- **59%** ont entre 18 et 21 ans
- **86%** habitent chez leurs parents
- **47%** n'ont pas le permis
- **10%** habitent en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- **47%** sont sans diplôme, **35%** ont un niveau Bac ou Bac Pro

Sur le canton de Cazères, on compte **1 153** NEETS*, soit **23%** des 16-29 ans : cette part est **supérieure** à celles du département (17,5%) et de la France métropolitaine (20%)

Lexique :

*NEET (Neither in Employment nor in Education or Training) : désigne tous les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en scolarité, ni en formation.

*Source : rapport d'activités
de la Mission Locale 2021,
DIRECCTE Occitanie*

Synthèse



- ★ Le nombre de naissances, qui était en baisse depuis une dizaine d'années, repart à la hausse à partir de 2018
- ★ Un **taux de couverture global** du jeune enfant de 49 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit moins qu'à l'échelle départementale (62) et nationale (60).
- ★ Le **taux d'activité des familles avec enfant(s)** est important sur le territoire : il est ainsi de **76,8%** pour les familles avec enfant(s) de 3 à 5 ans (699 familles) et de **81,08%** pour les familles avec enfant(s) de 6 à 11 ans (1 548 familles)
→ Cela impacte donc nécessairement les **besoins en termes de modes de garde**.
- ★ Concernant le **profil des familles**, ce sont chez les 12-17 ans que l'on retrouve le plus de monoparents : 23% de cette tranche d'âge, soit **557 jeunes**

Seniors

Le vieillissement de la population

En 2018, la Communauté de communes compte **9 093 habitants** de plus de 60 ans, dont 7 645 retraités.

Les habitants de plus de 75 ans sont au nombre de **3 390**. Ils étaient au nombre de **3 356** en 2015.

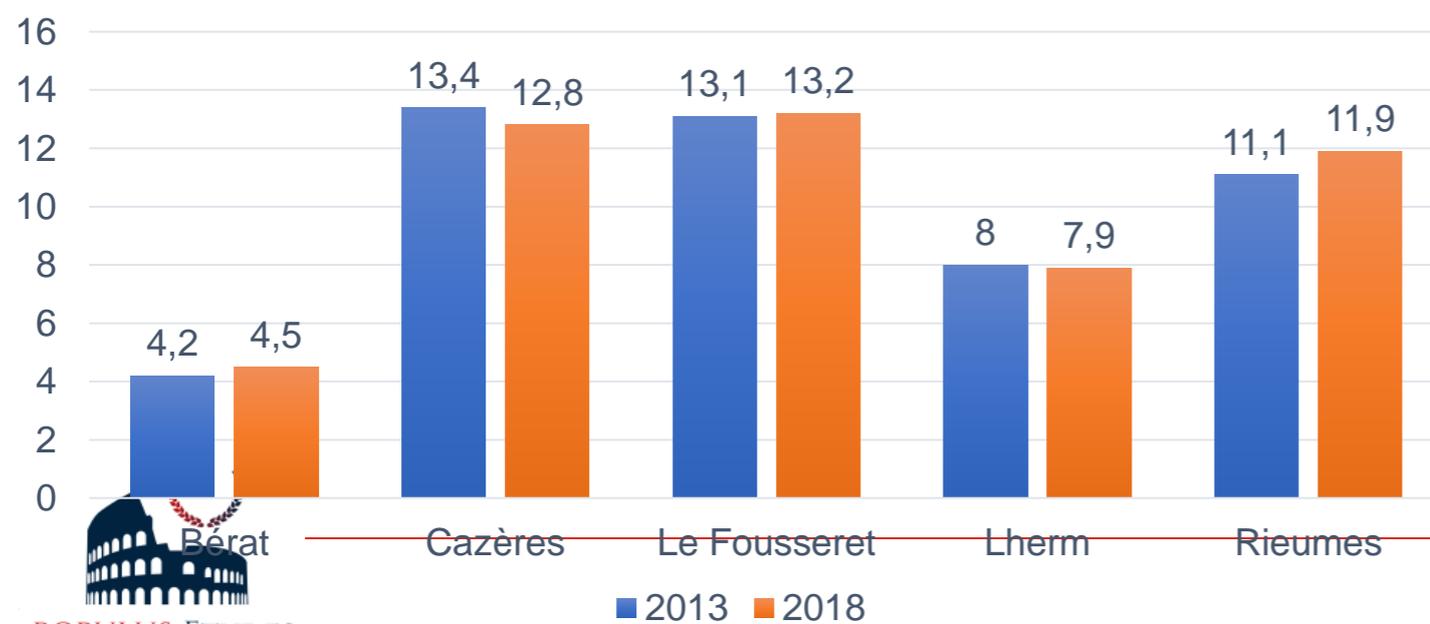
La 3CG connaît un **vieillissement de sa population** depuis 2013, similaire à celui de la Haute-Garonne et supérieur à celui de la France.

Ce phénomène induit des enjeux autour de l'adaptation des **logements** aux personnes âgées, et autour de l'**accessibilité des services** pour les personnes à mobilité réduite.

Indice de vieillissement : 0,79 (pour 100 personnes de moins de 20 ans, on compte 79 personnes de 65 ans et plus).
(Source Observatoire des territoires 2018).

	CC Cœur de Garonne	Haute-Garonne	France métropolitaine
0 à 14 ans	-4%	6%	-1%
15 à 29 ans	7%	5%	-1%
30 à 44 ans	-9%	3%	-3%
45 à 59 ans	10%	7%	2%
60 à 74 ans	16%	15%	13%
75 ans ou +	4%	6%	4%
Total	3%	6%	2%

Evolution de la part des plus de 75 ans dans la population communale



La part des plus de 75 ans dans la population communale est plus importante à Le Fousseret et Cazères (13% pour les deux). A Le Fousseret, ce constat peut en partie s'expliquer par la présence d'un EHPAD sur la commune.

En revanche, les plus de 75 ans sont moins représentés à Bérat (4,5%) et Lherm (8%)

26% de la population a plus de 60 ans

Part des personnes de 60 ans ou plus par commune

La Communauté de communes compte **9 093** personnes de + 60 ans en 2018. Les 60 ans et plus représentent **26%** de la population intercommunale en 2018. Ce taux était de **25% en 2015**

Par commune :

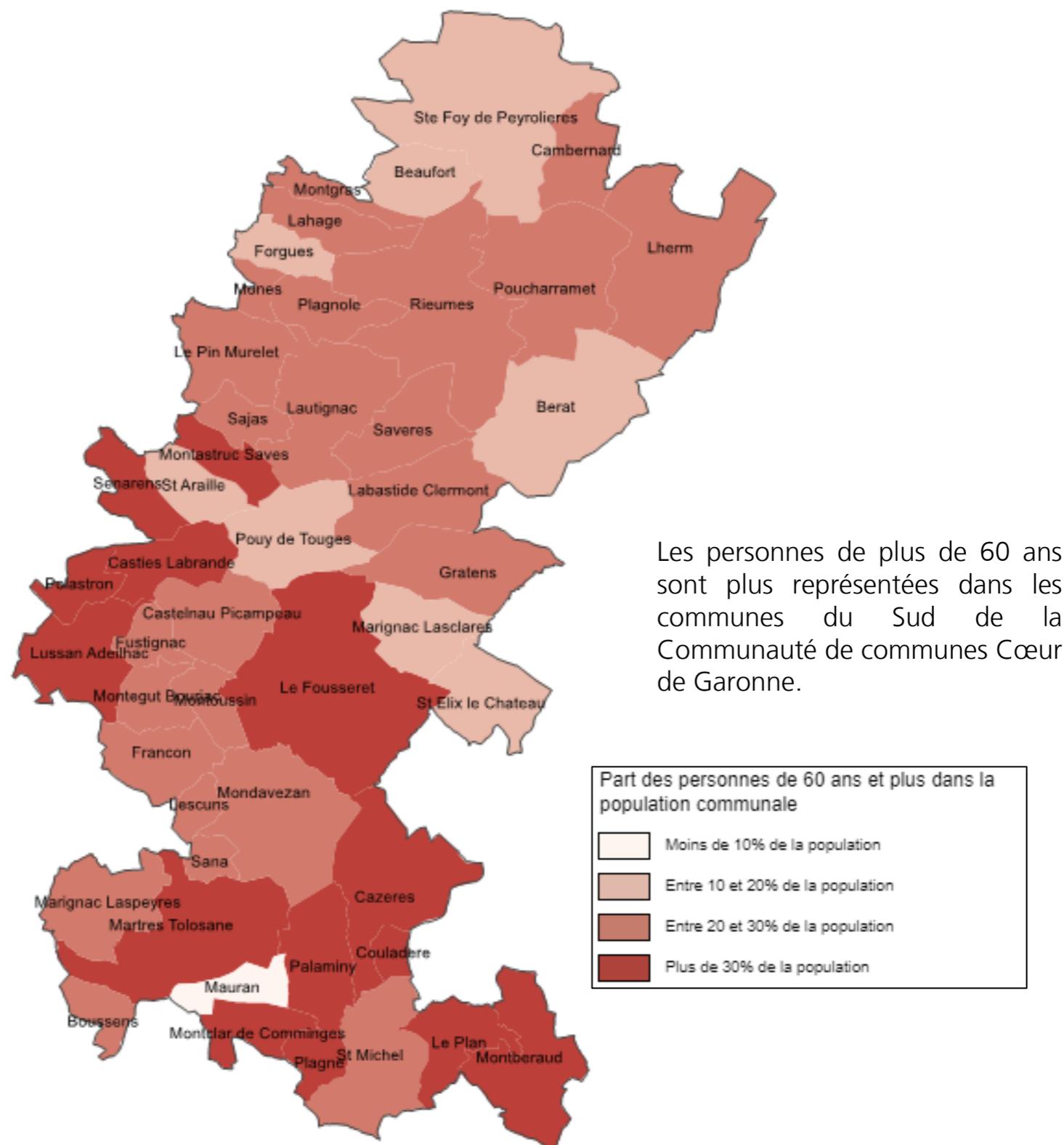
- 5 communes concentrent entre 30% et 32% de personnes âgées de 65 ans et plus : Montclar-de-Comminges, Montberaud, Lussan-Adeilhac, Couladère, Montastruc-Savès ;

En Haute-Garonne :

- Les personnes de 60 ans et plus représentent **21,42%** de la population départementale, soient 291 896 personnes.

En Occitanie :

- Les personnes de 60 ans et plus représentent **28,47%** de la population départementale, soient 1 664 161 personnes.



12,5% des plus de 60 ans bénéficient de l'APA

Quelques chiffres :

- **3,60%** des 60 ans et plus touchent le minimum vieillesse
- **17,97%** des 60 ans et plus bénéficient d'une pension de réversion de l'inter régime
- **8 572** personnes de 60 ans et plus résident à **domicile**, soit **94%** de cette tranche d'âge
- **26,96%** de la population des 65 ans et plus vit seule
- **1 136** personnes dans la 3CG (80 ans et plus) sont en situation de fragilité sociale, soit **51%** des 80 ans et plus

Source : Observatoire des fragilités ; INSEE

Focus sur l'APA :

Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2021 : **1 137** (+3,2% depuis 2017)

Parmi ces bénéficiaires, on compte **817** personnes percevant l'APA à domicile :

- 67%, soit 548 personnes ont un GIR de niveau 4
- 7 ont un GIR 1, 113 un GIR 2 et 149 un GIR 3
- Une très large majorité, soit **726**, font appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

On compte **320** bénéficiaires de l'APA en **établissement**.

Source : Département de la Haute Garonne, 2021

Lexique :

Minimum vieillesse (ou ASPA) : prestation attribuée aux personnes qui n'ont pas ou ont peu cotisé à un système d'assurance sociale et qui ne bénéficient pas de la retraite de base. Il est de 917 €/mois pour une personne seule

Pension de réversion : versement d'une partie de la retraite du conjoint décédé

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : prestation permettant de financer les dépenses d'aide auxquelles font face les personnes de 60 ans ou plus en perte d'autonomie, qu'elles résident à domicile ou en établissement. Le montant de l'APA à domicile peut aller jusqu'à 1 808 € par mois (GIR 1).

Fragilité sociale : la fragilité sociale est calculée à partir de l'âge, l'isolement (bénéfice ou non d'une pension de réversion) et les ressources modestes (exonération ou non de la CSG) de la population concernée

GIR : le niveau de dépendance des personnes âgées est classé en 6 groupes de GIR. Ces GIR vont de 1 à 6, du moins au plus autonome. À chaque GIR correspond un niveau d'aides nécessaire pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

La capacité d'accueil des structures pour personnes âgées

En 2018, les personnes de plus de 75 ans représentent **10%** de la population intercommunale.

Cette part de la population a connu une **augmentation de 4%** entre 2013 et 2018.

Taux d'équipement en places (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus) : **154 ‰** (126‰ au niveau du Département au 31 décembre 2019)

Nombre de places en EHPAD : **471**

Nombre de places en résidences autonomie : **50**

(Source : FINESS, 2019)

Le territoire de la 3CG apparaît supérieur à la moyenne observée sur le département en matière de taux d'équipement. Cependant, au regard de l'évolution importante de la population de plus de 60 ans sur les dernières années, une réflexion apparaît nécessaire concernant le niveau de service.

Par ailleurs, ces données n'intègrent pas les services d'aides et d'accompagnement à domicile qui peuvent également répondre à une partie de la demande, pour les personnes maintenues à leur domicile.

Handicap

Une proportion plus importante d'allocataires AAH dans la 3CG que dans le département

En 2020, on compte **1 185 personnes titulaires d'une allocation au titre de leur handicap**, au sein de la Communauté de communes Cœur de Garonne, dont **748 adultes (20-65 ans)** bénéficiaires de l'AAH et **437 enfants et adolescents (moins de 19 ans)**, bénéficiaires de AEEH (sources : Cafdata).

On a en 2020 38 personnes handicapées pour 1 000 personnes de moins de 75 ans (25‰ dans la Haute-Garonne). Le tableau ci-dessous détaille ce taux par type de public (adulte ou enfants)

Personnes titulaires d'une allocation au titre de leur handicap en 2020	CC Cœur de Garonne	Haute-Garonne
Adultes recevant l'AAH	748	27 789
Nombre total d'allocataires recevant l'AAH pour 1000 habitants	22‰	20‰
Enfants et adolescents recevant l'AEEH	437	14 383
Nombre total d'allocataires recevant l'AEEH pour 1000 habitants	13‰	10‰

La présence d'enfants et adolescents en situation de handicap est donc **plus importante dans la Communauté de communes que dans le département.**

+45% de familles bénéficiant de l'AEEH en trois ans

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces publics bénéficiaires : globalement, sur la période 2017-2020, on observe une **légère hausse des bénéficiaires adultes de l'AAH** et une **hausse plus importante des enfants** couverts par l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Cette augmentation peut être en partie expliquée par un meilleur dépistage des troubles DYS chez l'enfant, ainsi qu'une plus grande mobilisation du secteur associatif concernant les troubles du spectre autistique.

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2017-2020
Familles bénéficiaires de l'AEEH	271	312	358	393	45,0%
Familles bénéficiaires de l'AAH	738	778	742	748	1,4%

Le territoire compte **3 structures d'accueil et d'hébergement pour les adultes handicapés**. Ils sont tous situés à Rieumes : le foyer d'hébergement Robert Burou (56 places), le foyer d'hébergement Les Pins (58 places), le foyer de vie Saint-Médard Site Rieumes (44 places uniquement pour des femmes)

On compte aussi un **ESAT** sur le territoire : l'ESAT « les Pins », situé à Rieumes et géré par l'association les jeunes handicapés. Il a pour but de **favoriser l'insertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap** et peut accompagner jusqu'à **78 personnes**.

Les **écoles élémentaires de Bérat, Martres Tolosane et Rieumes** comptent des **classes ULIS**, ce qui représente un total de **38 enfants scolarisés** dans ces unités pour la rentrée scolaire 2021/2022. On compte également un ITEP itinérant, qui intervient sur la commune de Cazères.

En revanche, **on ne compte aucune structure spécialisée pour l'accueil et le soin des enfants handicapés**. Le Centre médico-psychologique le plus proche est situé à Carbonne.

Focus sur les moins de 25 ans en situation de handicap

Au 31/12/2021, **753** jeunes et enfants de moins de 25 ans perçoivent une allocation au titre de leur handicap dans la Communauté de Communes. Parmi eux, on compte une **majorité de 6-11 ans** (278 enfants), tandis qu'au niveau du département, ce sont les 12-17 ans qui sont le plus représentés. Dans la 3CG :

- **13%** de ces publics ont été orientés vers un IME ou un dispositif ITEP (majoritairement pour les 12-17 ans). *Au global, ce chiffre est de 15% au niveau du département.*
- **56%** bénéficient d'un accompagnement humain dans leur parcours scolaire) : ce pourcentage est élevé pour les 6-11 ans (81% d'entre eux reçoivent une aide), mais diminuent sensiblement pour les 12-17 ans (58%). *Au global, ce chiffre est de 52% au niveau du département.*
- **16%** ont été orientés en ULIS : en moyenne 20% des 6-17 ans. *Au global, ce chiffre est de 17% au niveau du département.*
- **44%** ont été orientés en enseignement ordinaire avec aménagements spécifiques : il s'agit de 70% des 12-17 ans. *Au global, ce chiffre est de 36% au niveau du département.*

	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	TOTAL
Bénéficiaires d'une allocation au titre d'un handicap - Département	1 346	8 275	8 404	6 097	24 122
Répartition des tranches d'âge	6%	34%	35%	25%	100%
Bénéficiaires d'une allocation au titre d'un handicap - Cœur de Garonne CC	30	278	273	172	753
Répartition des tranches d'âge	4%	37%	36%	23%	100%
Nombre d'orientations vers un IME ou un dispositif ITEP	1	26	47	21	95
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>3%</i>	<i>9%</i>	<i>17%</i>	<i>12%</i>	13%
Nombre d'attribution d'une aide humaine pour les élèves	21	226	159	17	423
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>70%</i>	<i>81%</i>	<i>58%</i>	<i>10%</i>	56%
Nombre d'orientations en ULIS	0	61	54	9	124
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>0%</i>	<i>22%</i>	<i>20%</i>	<i>5%</i>	16%
Nombre d'orientations en enseignement ordinaire et mise à disposition de matériel pédagogique	2	112	192	25	331
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>7%</i>	<i>40%</i>	<i>70%</i>	<i>15%</i>	44%

Synthèse – Seniors et handicap

- ★ **26%** de la population intercommunale a plus de 60 ans, soit **9 093 personnes** : ces publics sont davantage présents dans le **Sud** du territoire.
- ★ Parmi les seniors, **94%** résident à leur domicile et **12,5%** sont bénéficiaires de l'APA
- ★ Un taux d'équipement en **structures d'hébergement pour personnes âgées** important : **154 places** pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus.
- ★ Une forte proportion d'habitants **bénéficiaires de l'AAH** (748 adultes en 2020) et de l'AEEH (393 enfants). Les enfants bénéficiaires de l'AEEH ont d'ailleurs fortement augmenté sur le territoire : **+45%** entre 2017 et 2020.
- ★ Des **structures** pour accompagner les personnes en situation de handicap sur le territoire : établissements d'hébergement, ESAT et aussi classes ULIS pour les plus jeunes



Emploi

Une répartition des CSP relativement stable entre 2013 et 2018

Les CSP les plus représentées sont les **employés (29%)**, et les **professions intermédiaires (26%)**. Les **ouvriers** représentent **22%** des emplois, les **cadres 13%**, les **artisans, commerçants, chefs entreprise 8%** et les **agriculteurs exploitants 2%**.

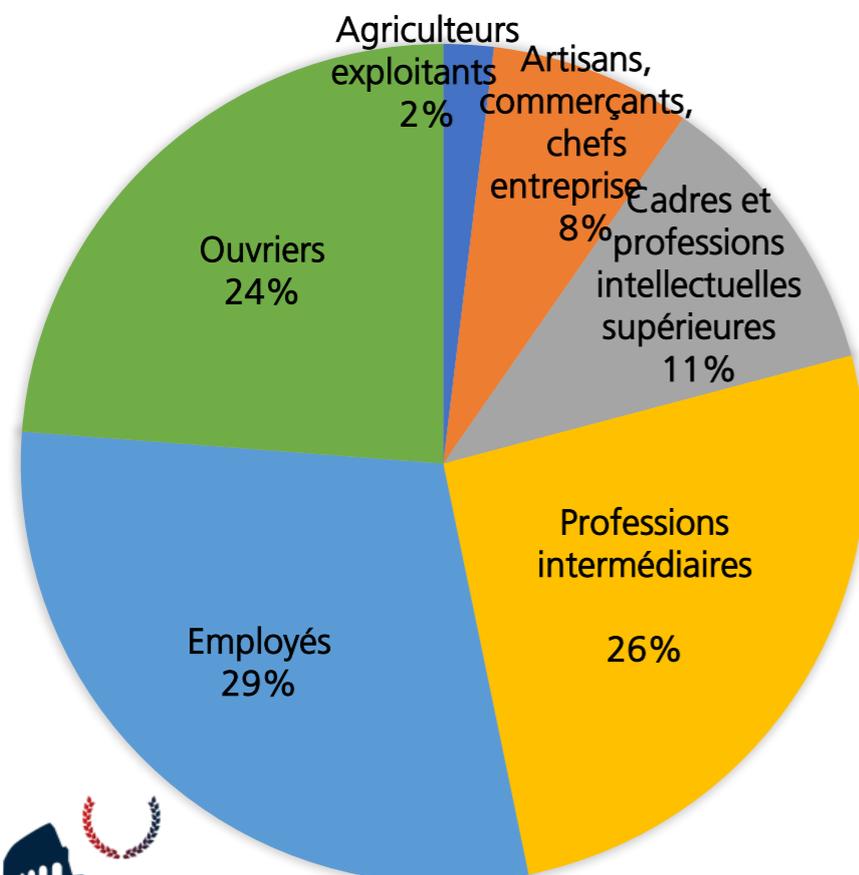
La répartition par CSP reste presque similaire entre 2013 et 2018, avec cependant une diminution de la part des **ouvriers (- 2 points)** au profit des autres catégories.

La présence de cadres (**13%**) est inférieure à celle du département (24,8%) et à celle de la France métropolitaine (18,5%).

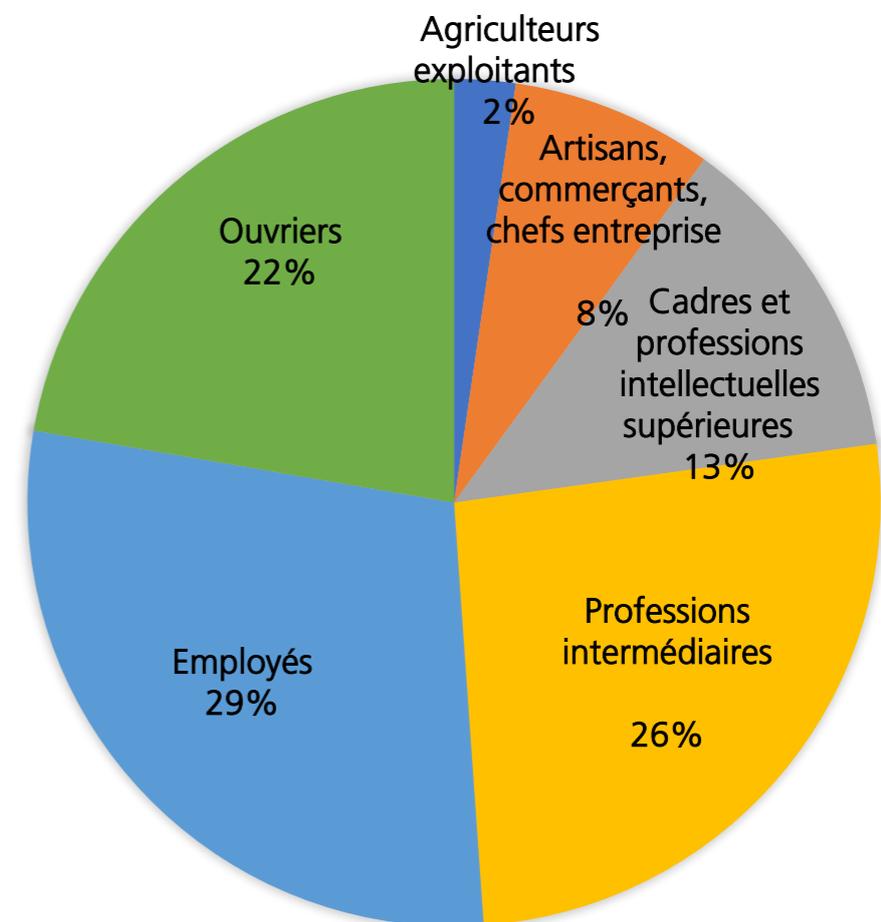
La présence d'employés est **supérieure à celle dans le département** (25,1%) et à celle dans la France métropolitaine (27,4%). Le taux d'ouvriers est supérieur à celui du le département (15,1%) et à celui de la France métropolitaine (19,8%).

Quant au taux d'actifs « Professions intermédiaires », il est **inférieur à celui du département** (27,2%) et similaire à celui de la France métropolitaine (26%).

Répartition des actifs par CSP en 2013



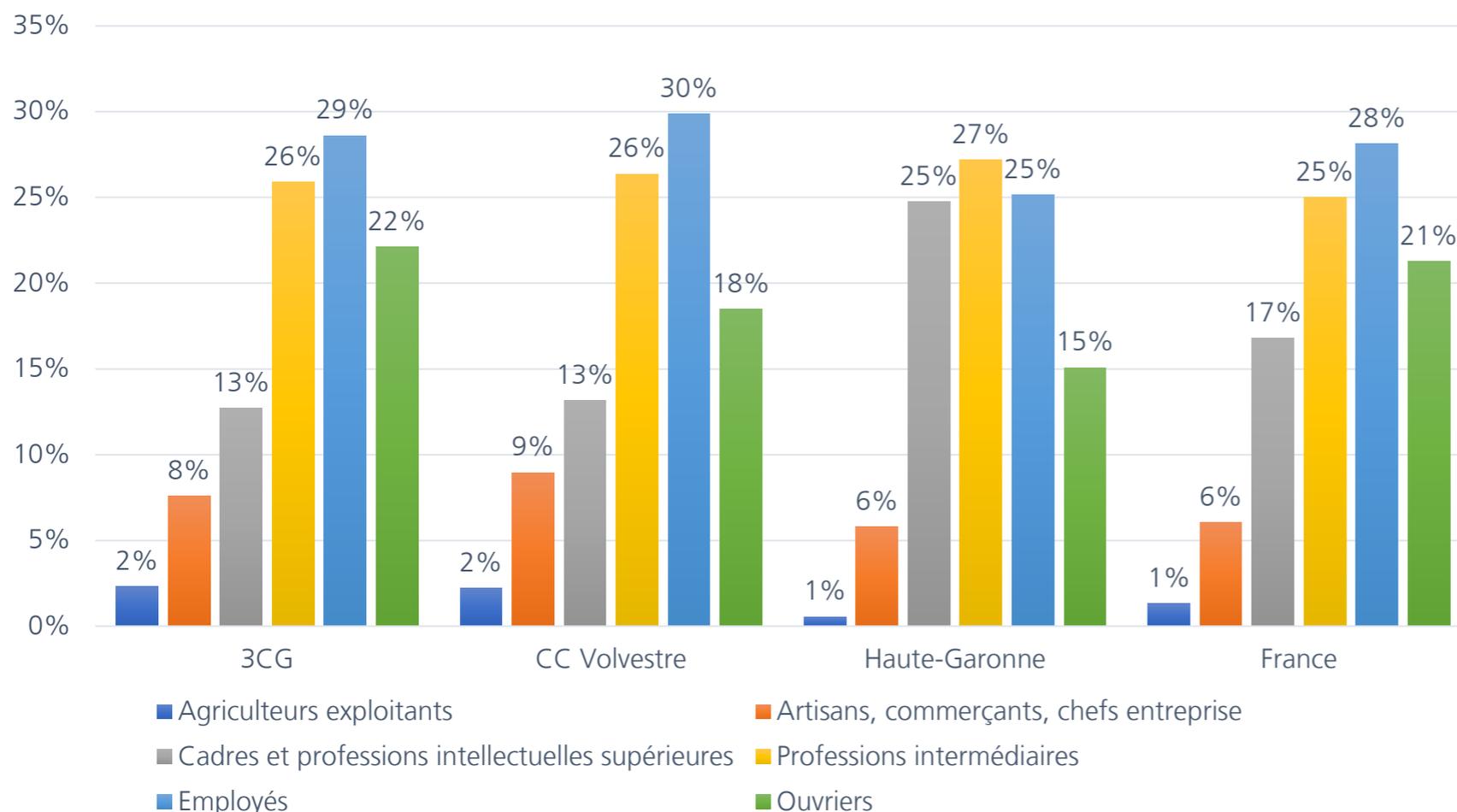
Répartition des actifs par CSP en 2018



Source: Insee 2018

Une répartition relativement similaire des CSP avec la CC du Volvestre et le territoire national

Répartition des actifs par CSP en 2018

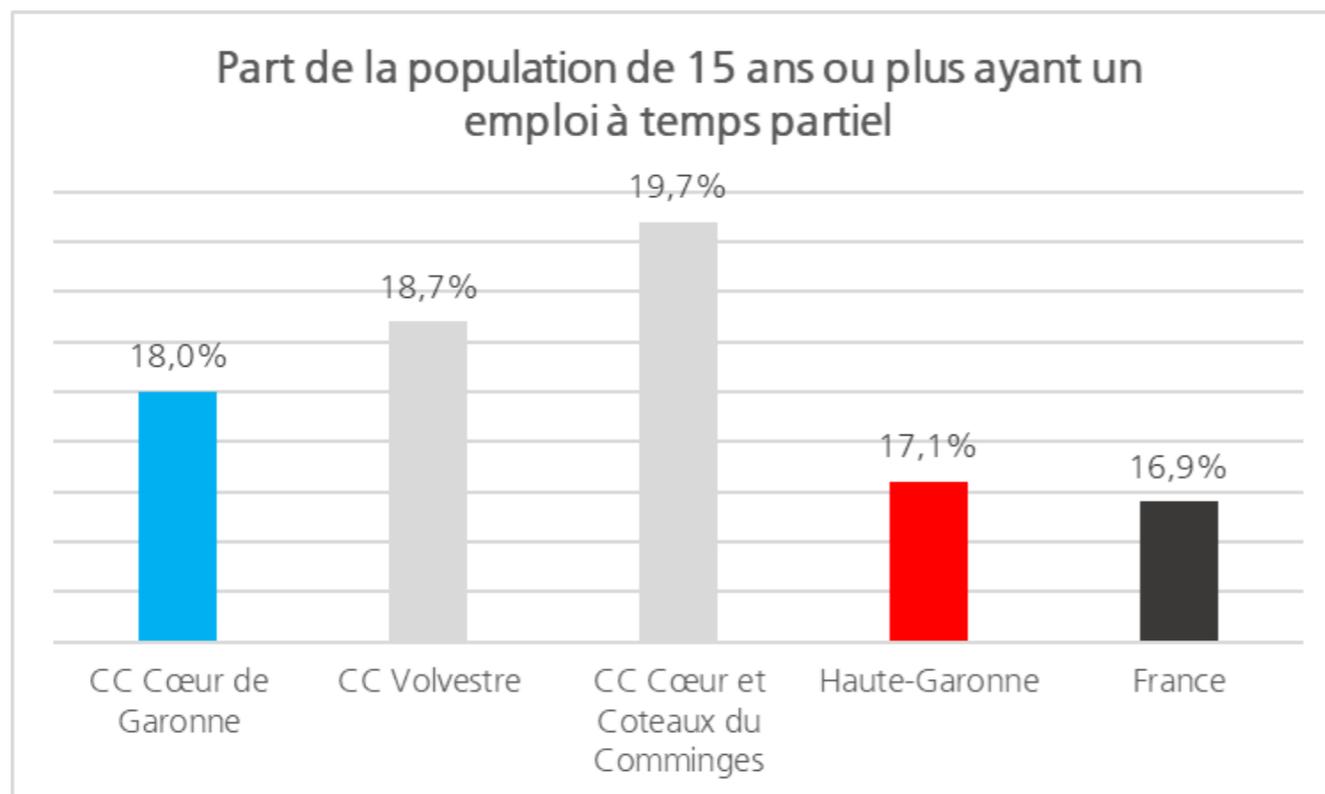


Les **employés** sont la CSP la plus représentée parmi les actifs des collectivités étudiées, à l'exception de la Haute-Garonne qui compte une plus forte proportion de professions intermédiaires.

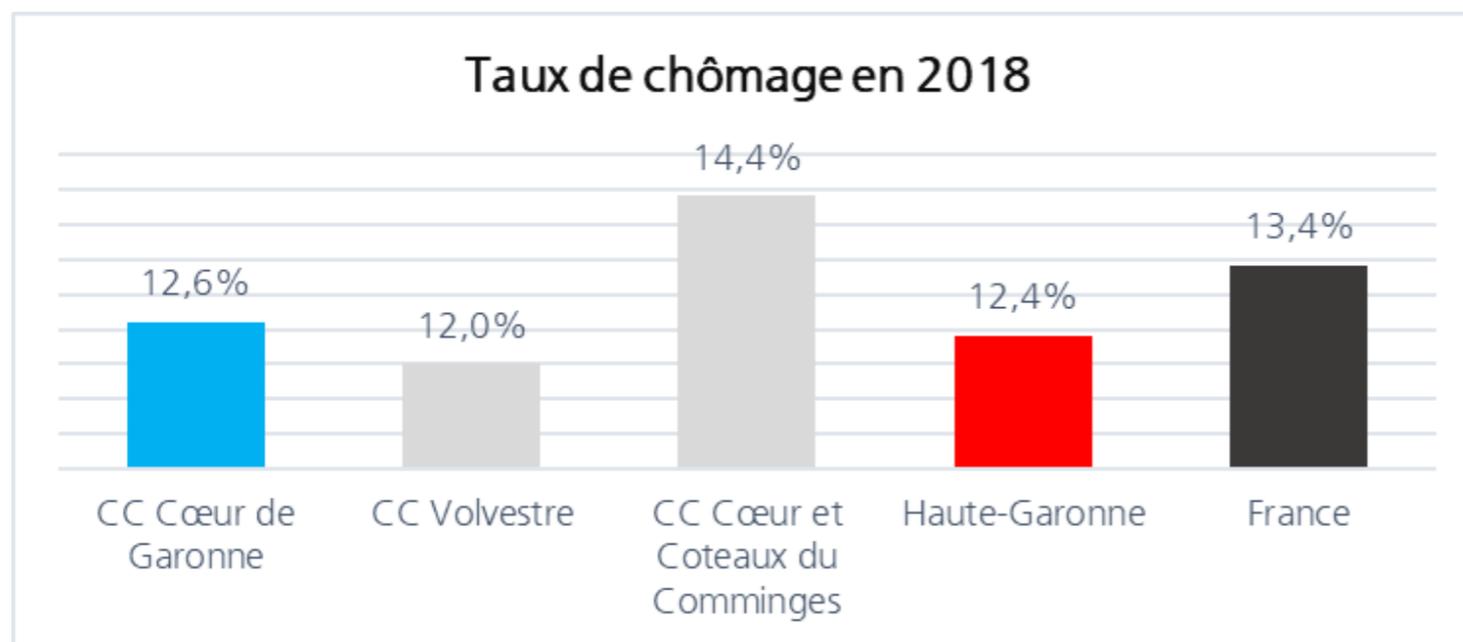
En revanche, la proportion de **cadres** (13%) est **nettement inférieure** dans la 3CG, comparé à l'échelon départemental (25%) et national (17%)

Source: Insee 2018

12,6% de taux de chômage



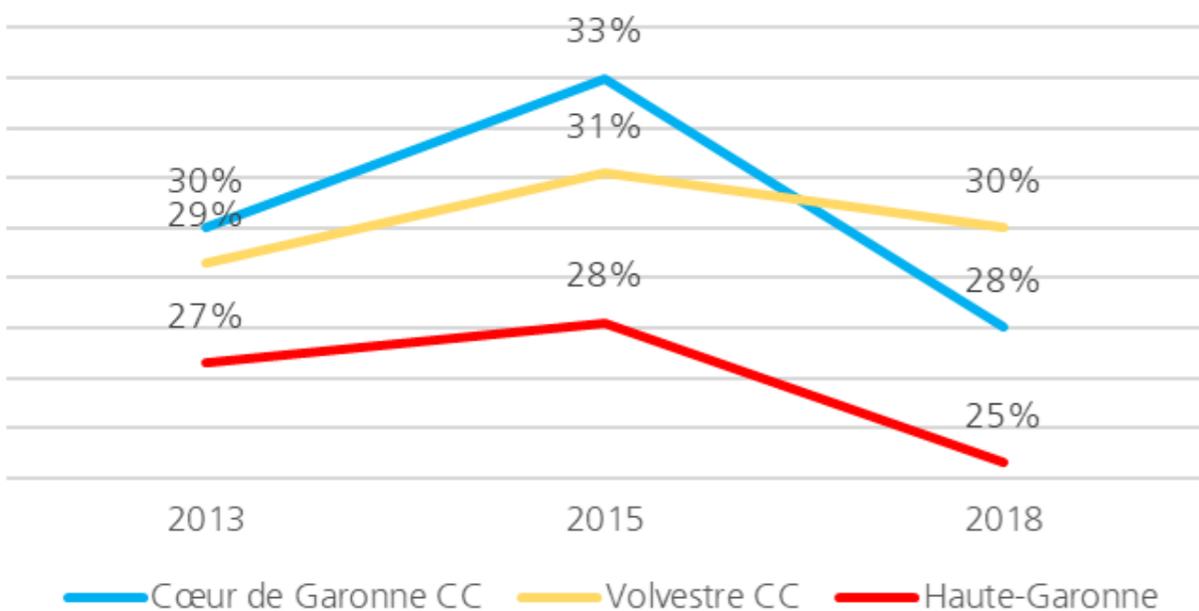
18% des actifs de plus de 15 ans de la 3CG ont un emploi à temps partiel. Ce taux est supérieur aux données départementales et nationales, mais inférieur à celles des EPCI voisins.



La Communauté de communes Cœur de Garonne présente un taux de chômage supérieur à ceux de la CC du Volvestre et de la Haute-Garonne.

Des taux de chômage relativement élevés pour l'ensemble des tranches d'âge

Evolution du taux de chômage des 15-24 ans

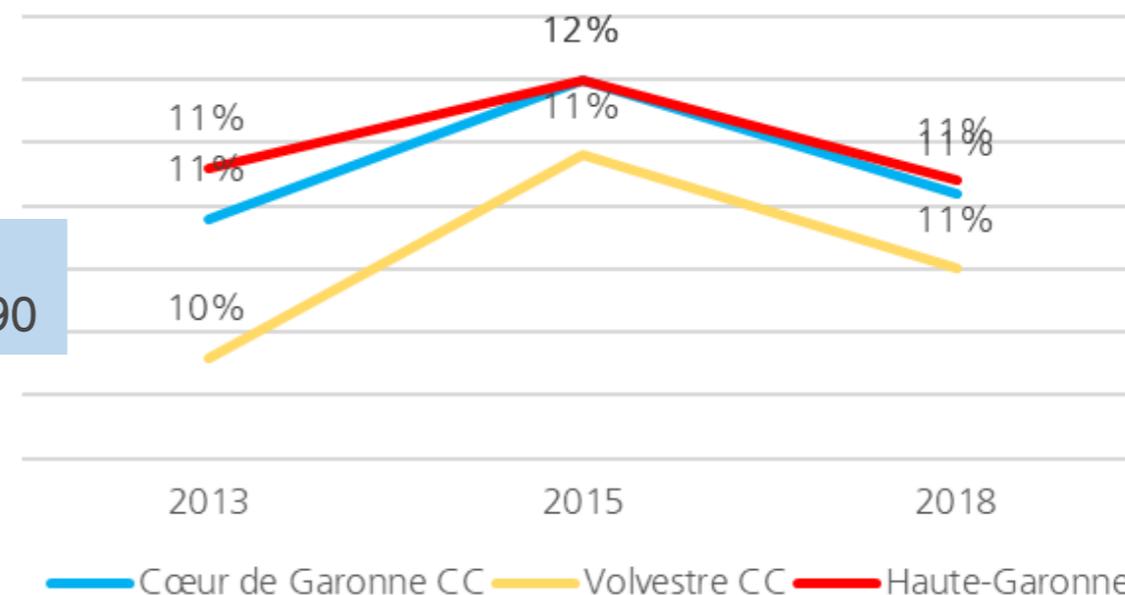


Le taux de chômage des 15-24 ans de la 3CG a toujours été plus important que le niveau départemental, bien qu'en 2018, il soit revenu à un taux inférieur à 2013, soit **28%**.

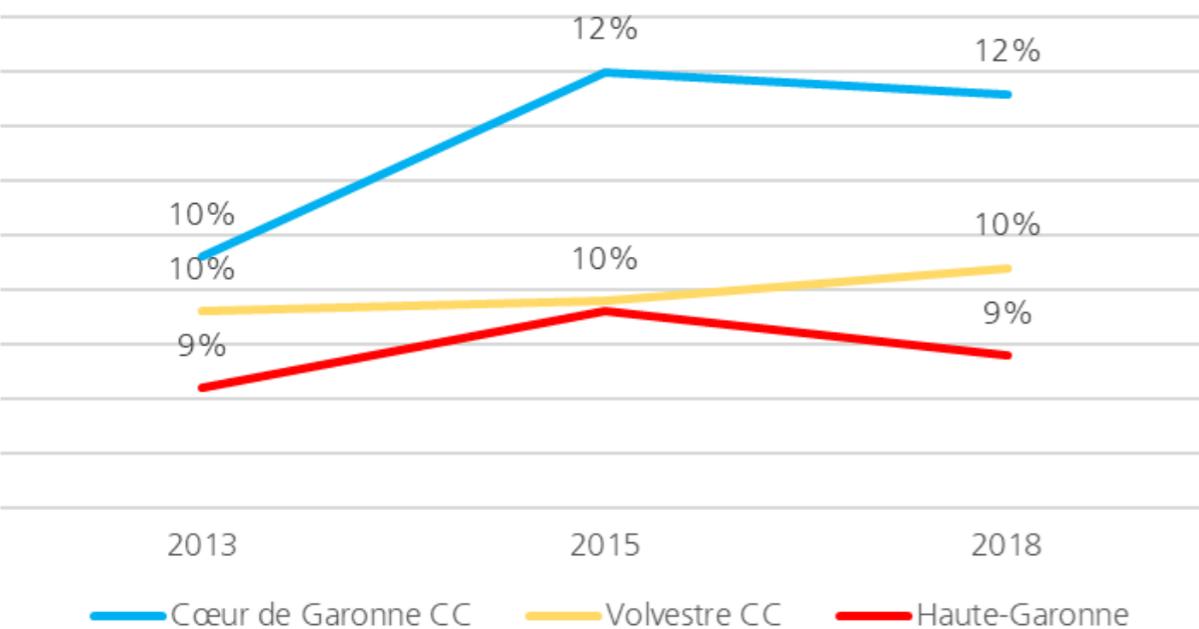
Nombre de chômeurs
15-24 ans dans la 3CG en 2018 : **376**

Nombre de chômeurs
25-54 ans dans la 3CG en 2018 : **1 390**

Evolution du taux de chômage des 25-54 ans



Evolution du taux de chômage des 55-64 ans

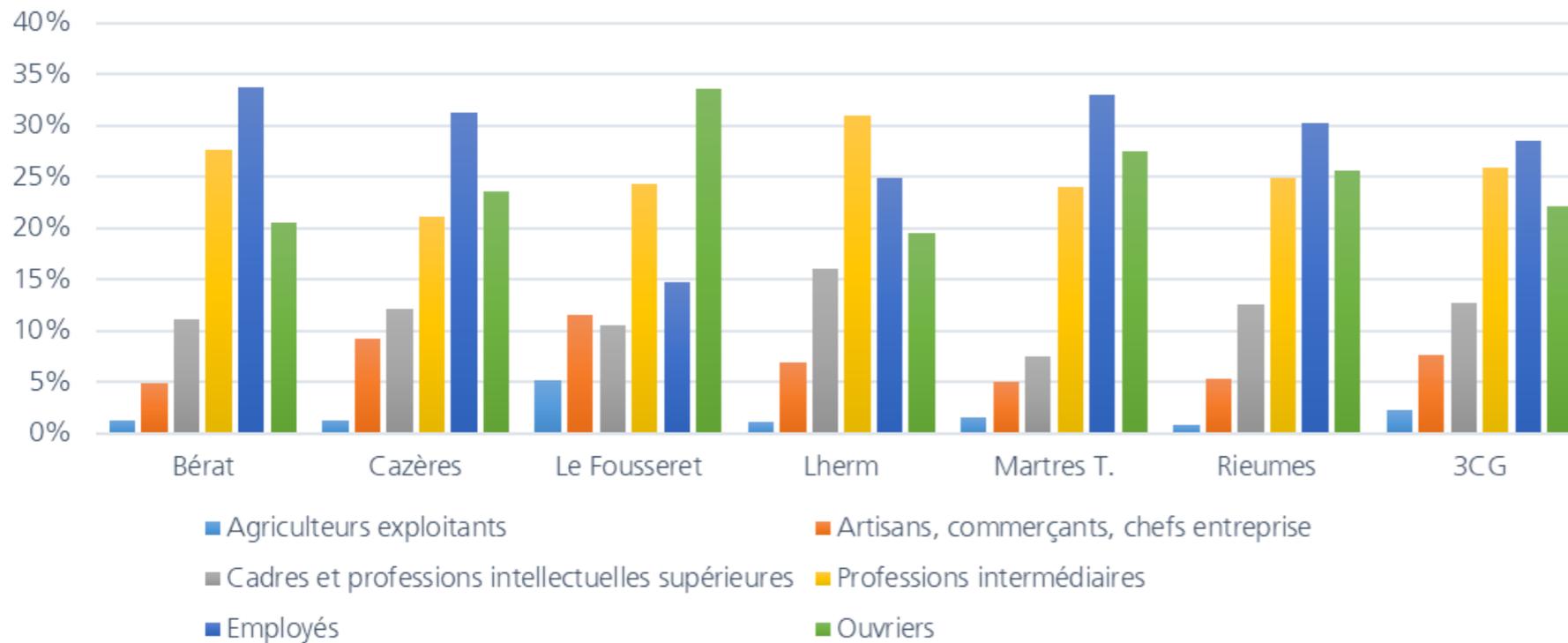


Au regard des autres échelons, le **taux de chômage des 55-64 ans** est élevé dans la 3CG et stagne autour de **12%** depuis 2015.

Nombre de chômeurs
55-64 ans dans la 3CG en 2018 : **301**

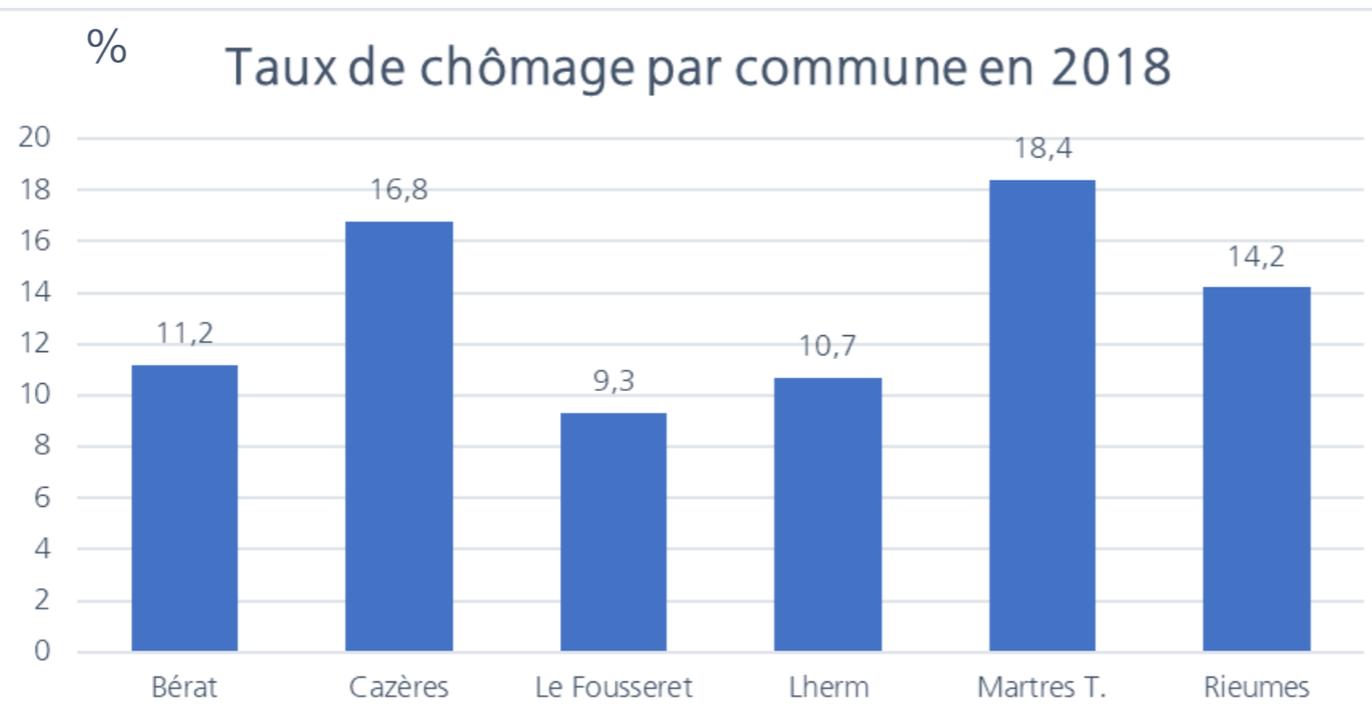
Focus – Des répartitions variables en fonction des communes

Répartition des actifs par CSP en 2018



Les **employés** sont la CSP la plus représentée parmi les actifs des communes étudiées, notamment à Bérat, Cazères, Rieumes et Martres Tolosane.

Taux de chômage par commune en 2018



En 2018, **Martres Tolosane** et **Cazères** présentent les plus forts taux de chômage parmi les six communes étudiées.

Source: Insee 2018

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an

A la fin de l'année 2021, on compte **2 718 inscrits** à Pôle Emploi (catégories A, B et C) dans la 3CG.

	Nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)	Evolution par rapport à 2020
Cœur de Garonne CC	2 718	-4,60%
Volvestre CC	2 514	-2,60%
Haute Garonne	130 860	-6,80%

	dont nombre de jeunes (moins de 25 ans)	%	Evol. 1 an	dont nombre de seniors (+ de 50 ans)	%	Evol. 1 an	dont DELD	%	Evol. 1 an	dont DELTD	%	Evol. 1 an
Cœur de Garonne CC	318	11,7%	-12,4%	890	32,7%	3,5%	1 418	52,2%	-5,9%	884	32,5%	2,6%
Volvestre CC	304	12,1%	-5,6%	764	30,4%	0,3%	1 311	52,1%	-7,7%	837	33,3%	-1,3%
Haute Garonne	15 550	11,9%	-13,0%	31 380	24,0%	-0,3%	25 840	19,7%	-11,1%	37 020	28,3%	3,5%

Source: Pôle Emploi 2021

Les moins de 25 ans représentent **11,7%** de ces demandeurs d'emploi (légèrement moins comparé aux autres échelons) et les plus de 50 ans représentent **32,7%**, ce qui est supérieur à la CC du Volvestre et largement supérieur au département.

Les **demandeurs d'emploi de la 3CG sont de longue durée** : **52,2%** sont inscrits depuis plus d'un an, et **32,5%** depuis plus de 2 ans, ce qui est nettement supérieur par rapport aux données départementales.

Lexique

Catégorie A : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et sans emploi

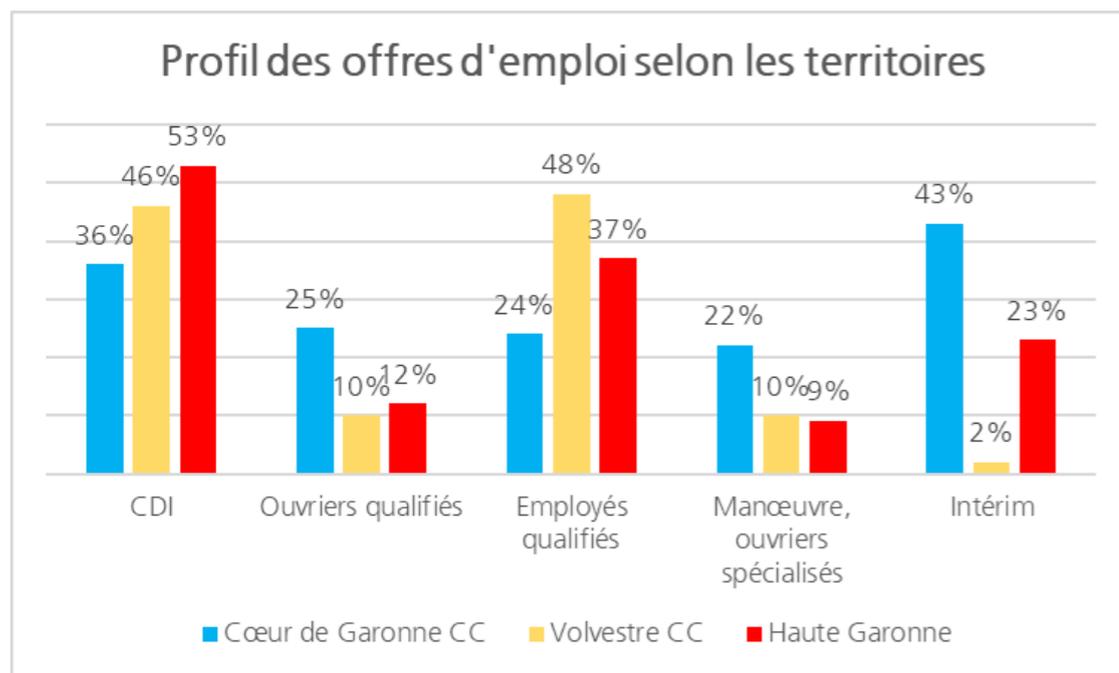
Catégorie B : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et ayant exercé une activité réduite courte ($\leq 78h$) au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et ayant exercé une activité réduite longue ($> 78h$) au cours du mois)

DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (inscrits depuis plus d'un an)

DELTD : Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée (inscrits depuis plus de 2 ans)

Cœur de Garonne : un bassin d'emploi particulier



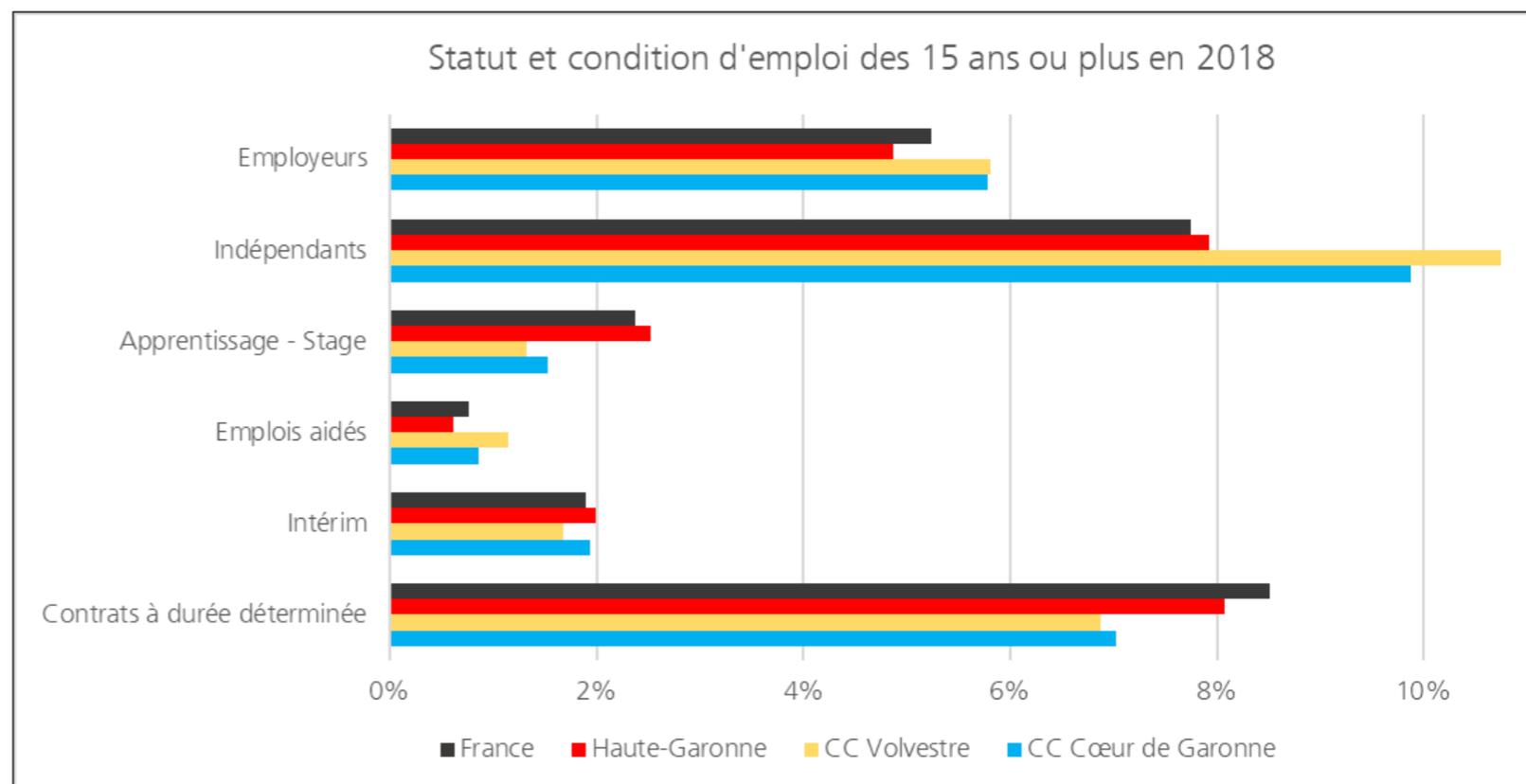
Source : Pôle Emploi 2021

Outre les **titulaires de la fonction publique et les CDI** (72,9% dans la 3CG, contre 72,3% pour la CC du Volvestre), le territoire de Cœur de Garonne se distingue par :

- Une **proportion de non-salariés** (employeurs et indépendants) **supérieure** au niveau départemental et national
- Un **nombre de CDD** inférieur à l'échelon départemental et national

Les offres collectées par Pôle Emploi sur le territoire de Cœur de Garonne se distinguent par :

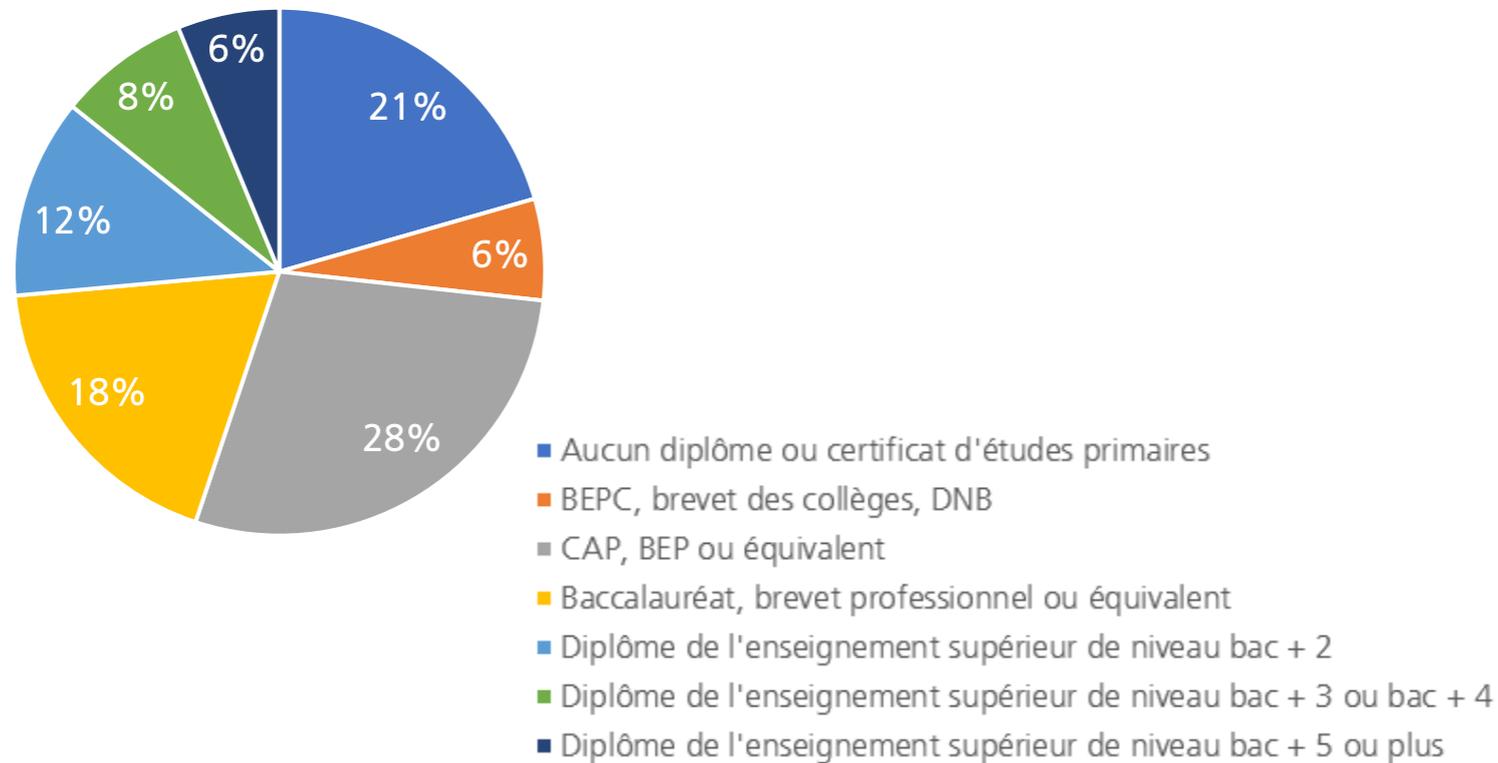
- Leur **durabilité** (36% de propositions de CDI, soit au moins 10 points de moins que les autres échelons)
- Les **catégories** de postes : la répartition est **relativement équivalente** entre les ouvriers qualifiés, les employés qualifiés et les ouvriers spécialisés, tandis que les offres d'emploi pour des employés qualifiés sont plus nombreuses dans la CC du Volvestre et à l'échelle départementale
- Le **type de services** : une surreprésentation de l'**intérim** (43%)



Source : INSEE, 2018

Le niveau de diplômes de la population non scolarisée de 15 ans et plus

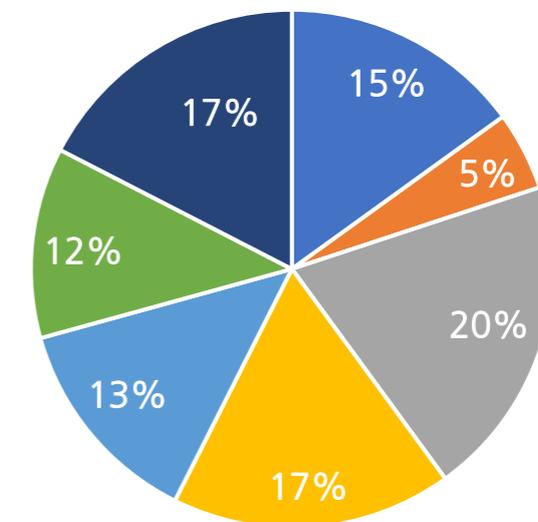
Part des titulaires de diplômes de la population de la 3CG non scolarisée de 15 ans ou plus en 2018



Dans la 3CG, on compte une forte proportion de titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent (28%).
26% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

21% de cette population ne sont pas diplômés.

Part des titulaires de diplômes de la population de la Haute-Garonne non scolarisée de 15 ans ou plus en 2018



Au niveau du département, 20% de la population non scolarisée de 15 ans et plus sont titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent
42% sont diplômés de l'enseignement supérieur (part nettement supérieure à la 3CG).

15% de cette population ne sont pas diplômés.

Focus – les taux d'activité par tranches d'âge et par commune

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'activité par tranches d'âge en 2018

	Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Rieumes	3CG
15-24 ans	38,7%	44,5%	46,5%	37,0%	40,8%	40,9%
25-54 ans	95,3%	87,9%	95,1%	95,1%	92,9%	92,7%
55-64 ans	59,1%	56,7%	51,3%	60,5%	57,1%	57,8%
Ensemble	80,7%	73,5%	78,4%	79,7%	76,7%	77,6%

- **Le Fousseret** présente le plus fort taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans (Lherm le plus faible).
Précision pour l'analyse : le taux d'activité des 15-24 ans ne comprend pas les étudiants. Ainsi, un taux d'activité important pour les 15-24 ans signifie que davantage de jeunes travaillent, mais que, nécessairement, les étudiants sont en proportion moins importante.
- **Lherm** présente le plus fort taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans.
- **Bérat** présente le plus fort taux d'activité des 25-54 ans et le plus fort taux d'activité total.

Le taux d'emploi intercommunal est de 67,7%

- ❖ On compte **16 415 actifs** sur le territoire (un actif est une personne qui travaille ou qui est en recherche d'emploi).
- ❖ **Taux d'emploi : 67,7%** soit le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes. Il est plus important que le taux départemental (65,9%).
- ❖ La population active **a augmenté de 4,5%** entre 2013 et 2018.

Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans est de **29,5%**, il est légèrement supérieur à celui du département (27,8%) et à légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (29,7%).

Le taux d'emploi des 25-54 ans (**82,4%**) est supérieur au taux départemental (81,4%) et au taux national (80,2%).

Enfin le taux d'emploi des 55-64 ans (**51%**) est nettement inférieur au taux départemental (57,9%), mais supérieur au taux national (50,7%).

Taux d'emploi par tranches d'âge

Source: Insee 2018

	CC Cœur de Garonne	CC du Volvestre	CC Cœur et Coteaux du Comminges
15-24 ans	29,5%	27,8%	29,9%
25-54 ans	82,4%	83,2%	76,9%
55-64 ans	51%	52,5%	49,5%
Ensemble	67,7%	68,3%	62,1%

Le **taux d'emploi** correspond au rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Focus – un taux d’emploi des jeunes similaire au niveau intercommunal (sauf pour Le Fousseret)

La Communauté de communes présente un plus fort taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans que le département : en effet, le niveau départemental est impacté par la proportion importante d’étudiants concentrés au niveau de la Métropole Toulousaine.

Le Fousseret présente le plus fort taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans (Bérat le plus faible).

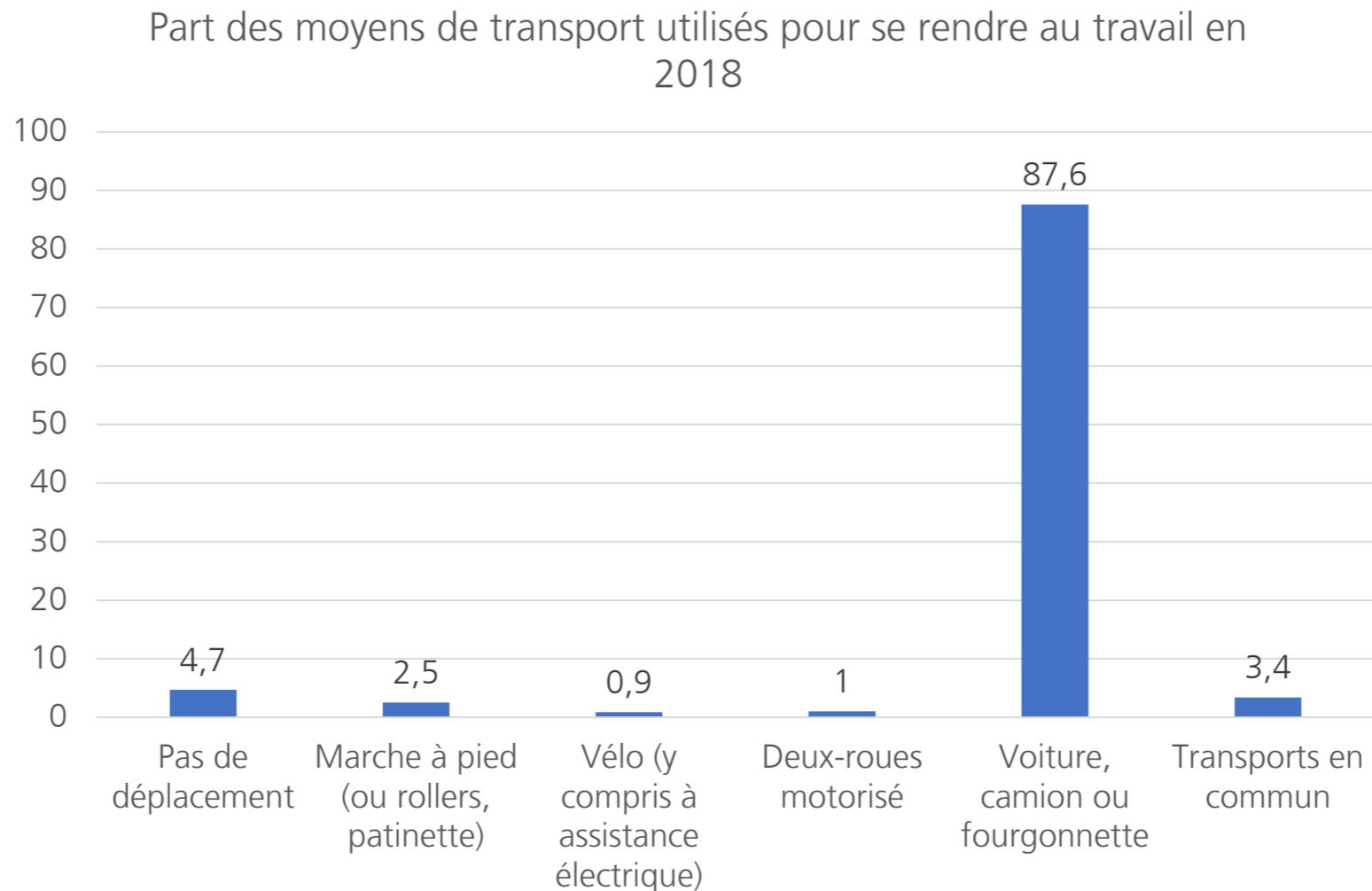
Territoire	Taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2018
CC Cœur de Garonne	29,5%
Haute-Garonne	27,8%

Focus communes	Taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2018
Bérat	26,5%
Cazères	31,2%
Le Fousseret	40,6%
Lherm	29,7%
Martres Tolosane	28,4%
Rieumes	27,8%

La voiture est le moyen de transport principal des habitants de la Communauté de communes pour se rendre au travail

La **voiture individuelle**, le camion ou la fourgonnette est le moyen de transports le plus utilisé (**87,6%**) par les actifs pour se rendre au travail.

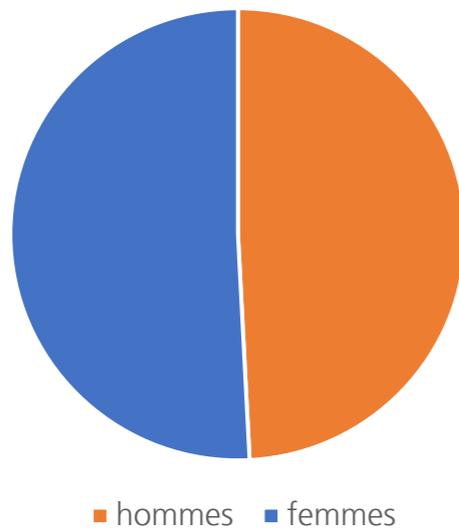
92% des ménages possèdent au moins une voiture, et 52% d'entre eux en possèdent deux ou plus.



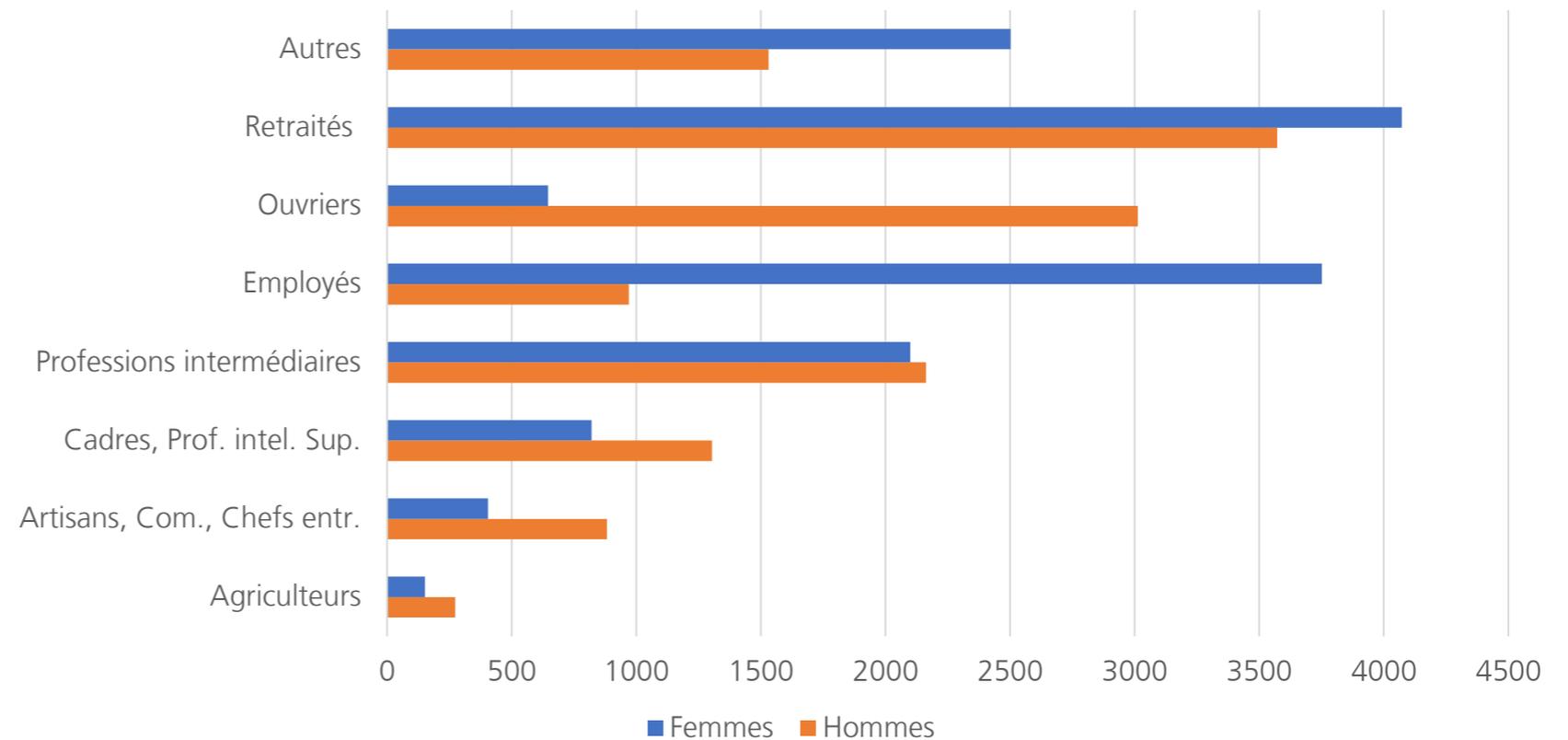
Source: Insee 2018

L'égalité femmes – hommes : les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes

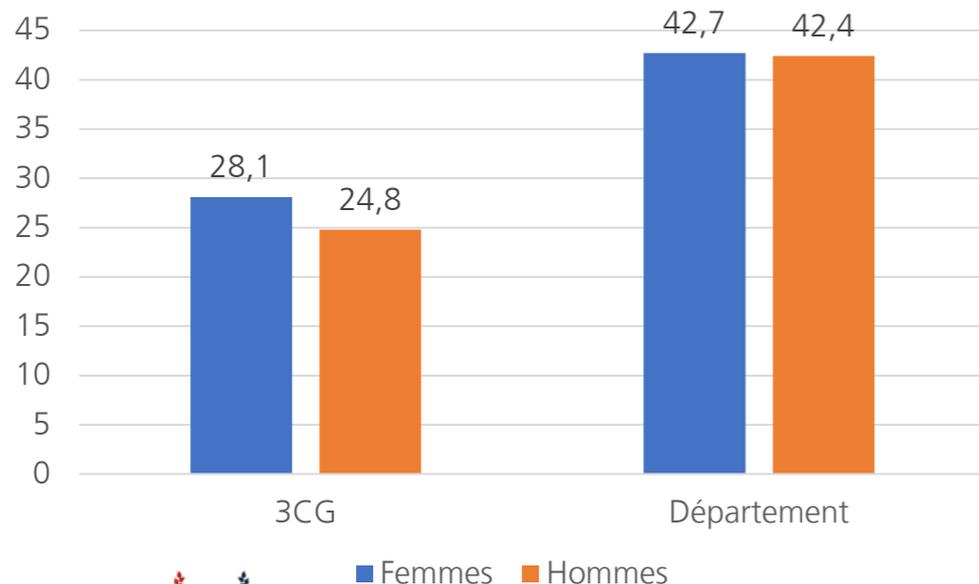
Population par sexe



Population par catégorie socioprofessionnelle



Taux de diplômés de l'enseignement supérieur



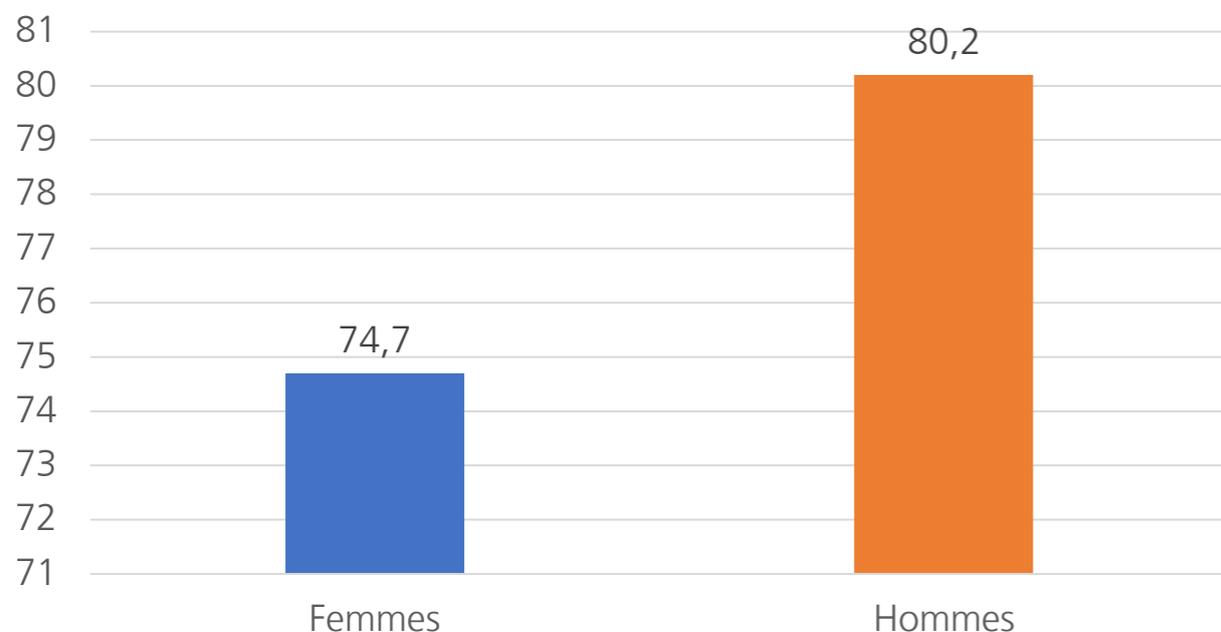
Les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur (28%) que les hommes (25%), à l'échelle de la 3CG et du département.

Les femmes sont surreprésentées parmi les employés et les retraités du territoire. Les hommes sont majoritaires parmi les ouvriers, les cadres, les artisans et les agriculteurs notamment.

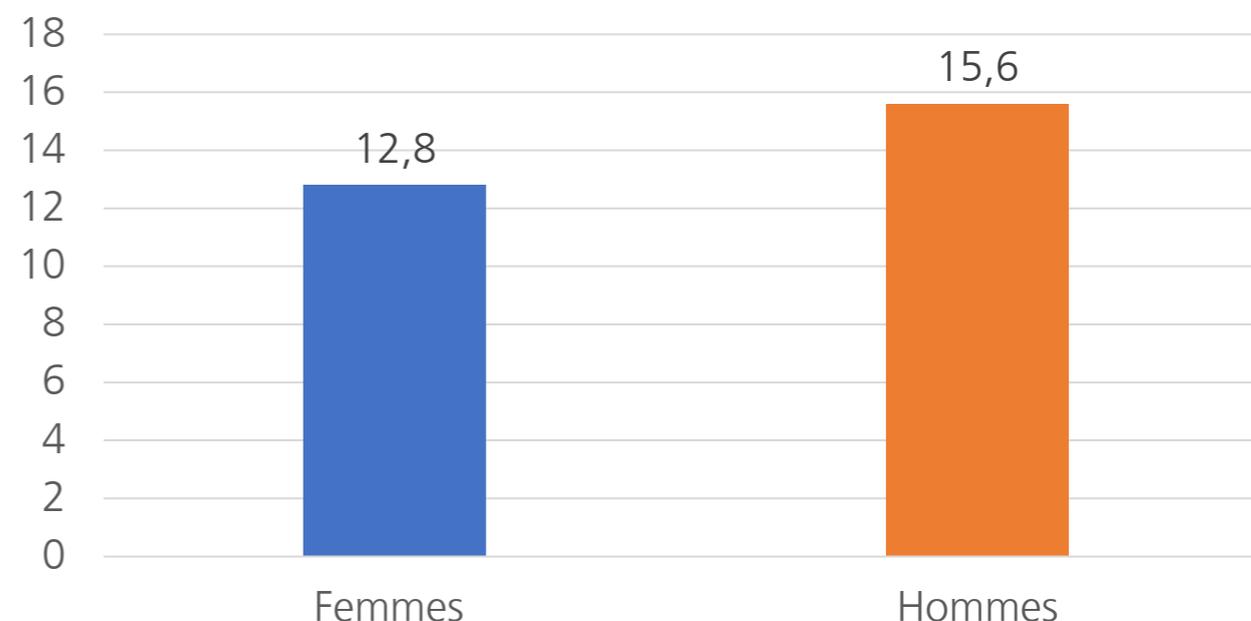
Source: Insee 2018

L'égalité femmes – hommes : les femmes ont un taux d'activité et un salaire inférieurs à ceux des hommes sur le territoire

Taux d'activité



Salaire net horaire moyen en euros



Les femmes ont un **taux d'activité** significativement **inférieur** à celui des hommes (respectivement 75% et 80%).

De plus, leur **salaire net horaire moyen** est **inférieur** de 22% à celui des hommes.

A nombre d'heures travaillées égal sur une année (1680 heures en moyenne), les hommes gagnent **21 504 € nets** contre **26 208 € nets** pour les femmes. **Les femmes gagnent donc en moyenne 4704 € nets de moins que les hommes chaque année.**

Enfin, **30,7%** des femmes salariées sont à temps partiel contre **6,3%** des hommes salariés.

Synthèse

- ★ Les employés représentent la majorité des actifs sur le territoire (29%), suivie des ouvriers (22%) : les catégories socio-professionnelles plus précaires sont donc nombreuses sur le territoire
- ★ Après un pic en 2015, le taux de chômage a légèrement baissé pour toutes les tranches d'âge. Il atteint 12,6% en 2018.
- ★ 52,2% des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an, 32,5% depuis plus de 2 ans : des éléments à mettre en relation avec une moins forte présence des offres d'emplois durables (CDI) dans l'intercommunalité et surreprésentation des offres d'emploi en intérim.
- ★ 21% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus est sans diplôme



Logement/habitat

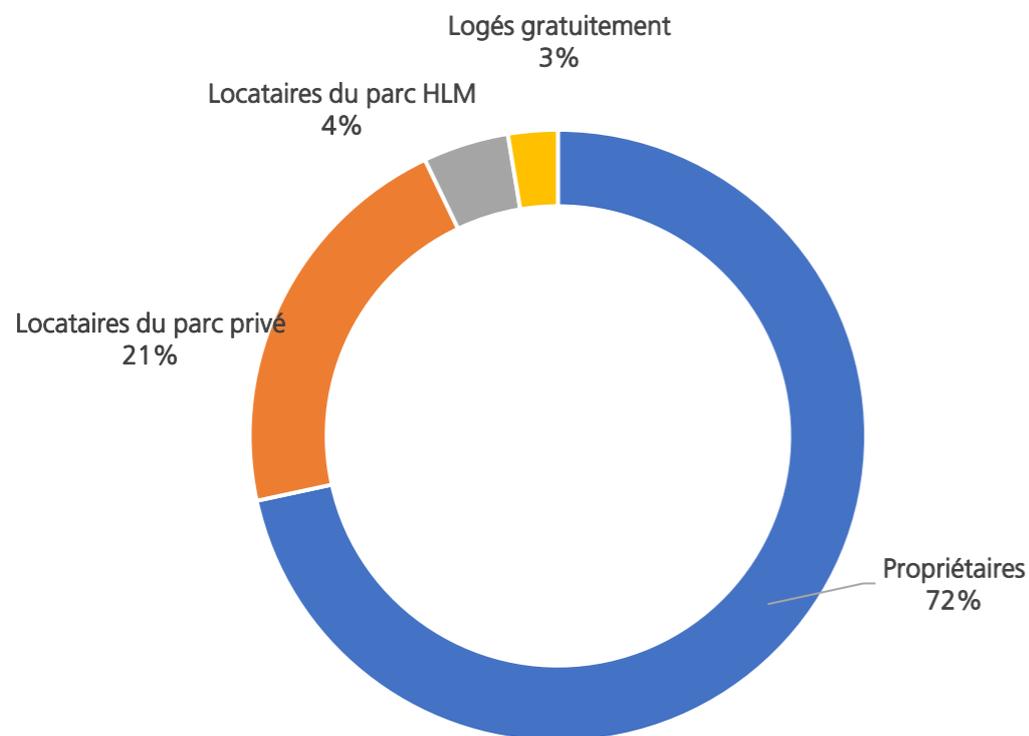
Près des 2/3 du parc d'habitation sont occupés par des propriétaires

On distingue quatre modes d'occupation des résidences principales répartis ainsi :

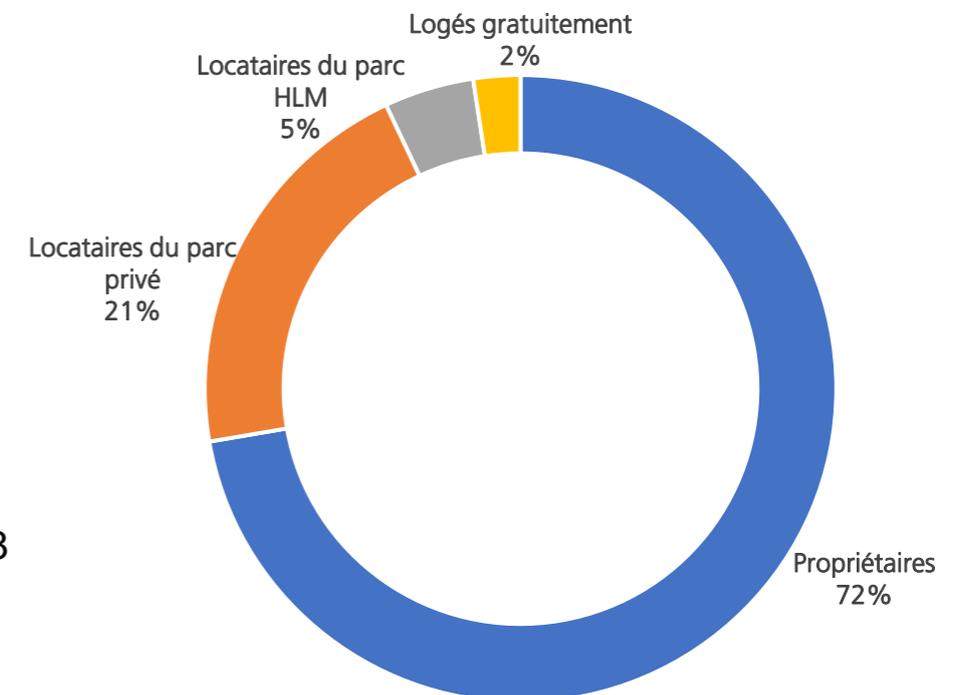
- ❖ Les propriétaires : **72,3%** soit 10 528 résidences principales occupées
- ❖ Les locataires du parc privé : **20,7%** soit 3 004 résidences principales occupées
- ❖ Les locataires du parc HLM : **4,6%** soit 673 résidences principales occupées
- ❖ Les personnes hébergées gratuitement : **2,4%** soit 355 résidences principales occupées

Le volume de locataires HLM a légèrement augmenté en 5 ans (+0,1 points) mais cette évolution n'a pas eu d'impact significatif sur la représentation des modes d'occupation sur la période.

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2013



Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2018



Source: Insee 2018

Le fort taux de propriétaires impliquerait une certaine **stabilité des modes de consommation et des habitudes de vie sociale** des ménages installés sur le territoire. Cependant il faudrait pouvoir **développer les services d'amélioration de l'habitat de ces populations sédentaires** pour assurer la continuité de leur présence sur le territoire. Par ailleurs, le **développement de locations** est aussi nécessaire pour assurer la présence de jeunes sur le territoire.

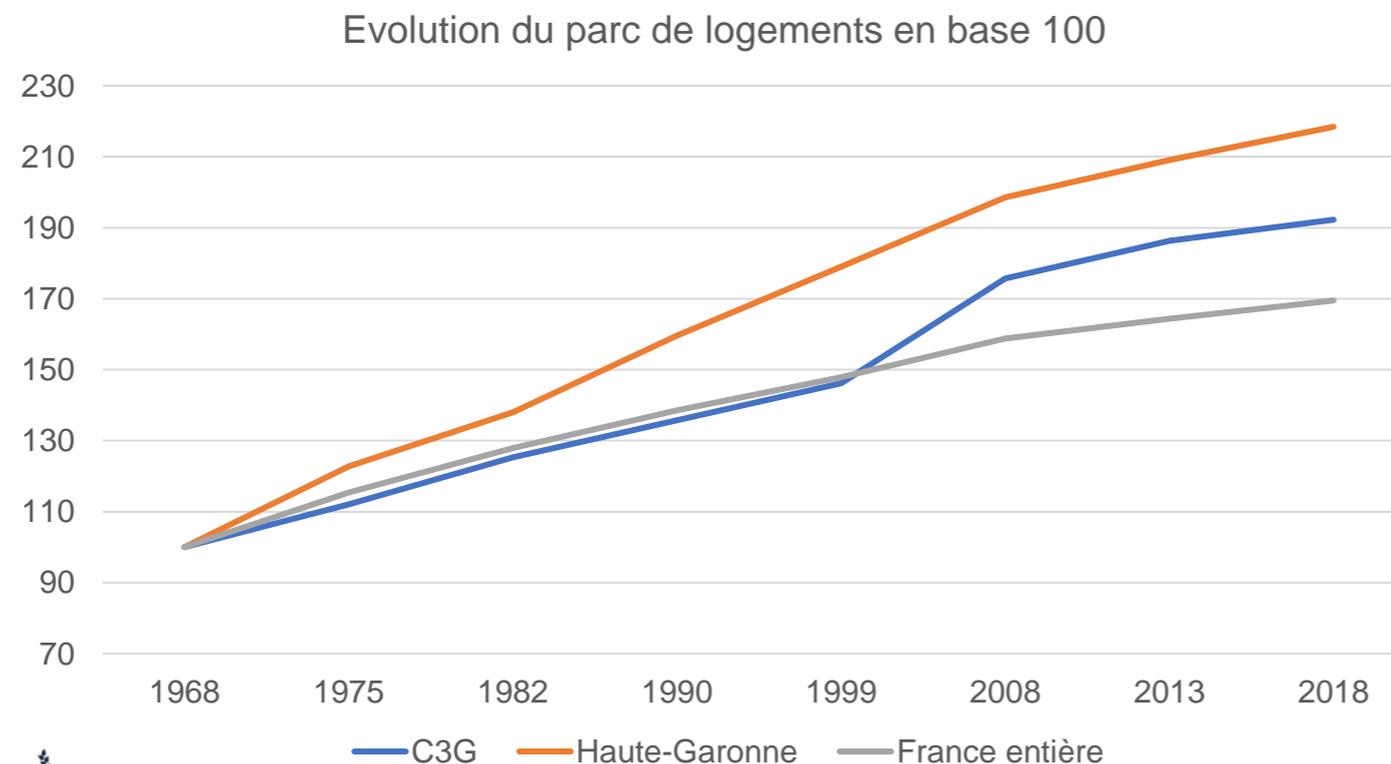
Une forte croissance du parc de logements depuis 50 ans

- ❖ Les logements de la 3CG représentent **2,3%** des logements de la Haute-Garonne
- ❖ Le nombre de logements a **augmenté de 6%** en 5 ans.
- ❖ En 2018, on compte 16 922 logements sur le territoire, ce qui correspond à **0,49 logement par habitant** (0,53 en Haute-Garonne).

On distingue trois catégories de logements :

- ❖ Les résidences principales : **86%** soit 14 560 logements
- ❖ Les résidences secondaires : **3,9%** soit 666 logements
- ❖ Les logements vacants : **10%** soit 1 695 logements

Le taux de vacance est donc important sur le territoire, le seuil d'alerte étant à 8%.



Le parc de logements de la Communauté de communes Cœur de Garonne **a fortement augmenté depuis 50 ans**. Il est supérieur à la croissance nationale depuis 1999, mais constamment inférieur à la croissance départementale.

Sécurité et Protection

Des violences intra-familiales en hausse en 2021

Evolution du nombre de victimes de violences intra-familiales 2017-2021



Le nombre de victimes de VIF en 2021 a augmenté de **+16,8%** par rapport à 2020. 76% des actes de VIF sont des coups et blessures volontaires.

Les VIF représentent 37,2% du total des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (1360) constatées par la compagnie de Muret et 7,2% de la délinquance générale constatée (6971 faits).

Les principales victimes sont les conjoints-pacsés, suivis des concubins, des fils et filles et des ex-concubins.

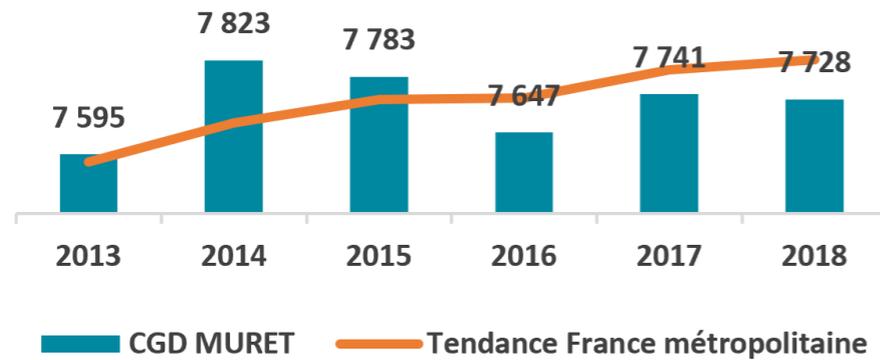
66,4% des victimes de violences intra familiales sont des victimes de violences conjugales.

Que sont les violences intra familiales ? Les violences intra-familiales (violences conjugales et familiales) sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Ces actes violents peuvent prendre différentes formes : agressions physiques, violences psychologiques et verbales, menaces, intimidations, violences sexuelles...

Focus sur les violences conjugales : 104 procédures de violences conjugales constatées ont été menées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 décembre 2021.

Crimes et délits depuis 2013

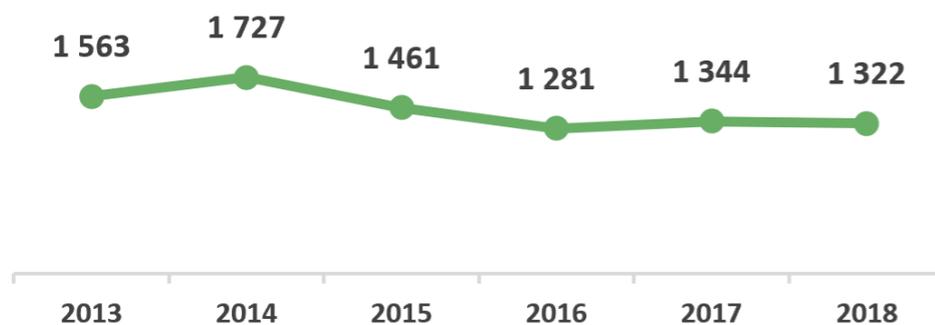
Evolution des crimes* et délits* depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

En 2018, le nombre total de crimes et délits enregistrés pour le CGD MURET était de 7 728.

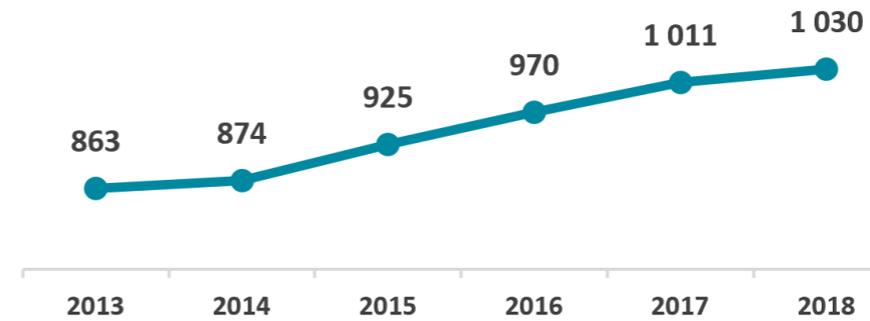
Evolution des vols liés à l'automobile depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les vols liés à l'automobile sont passés de 1 563 à 1 322 pour le CGD MURET.

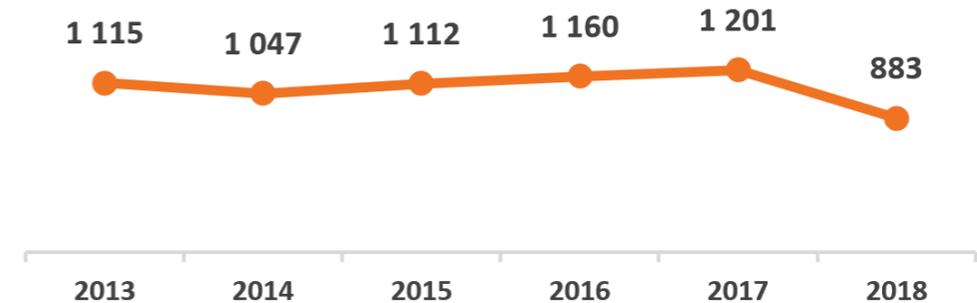
Evolution des homicides et violences physiques sur personnes depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les homicides et violences physiques (tous types confondus) sont passés de 863 à 1 030 pour le CGD MURET.

Evolution des cambriolages depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les cambriolages sont passés de 1 115 à 883 pour le CGD MURET.

Informations préoccupantes

Nombre d'informations entrantes, d'évaluations et de signalements en Haute Garonne et dans la 3CG depuis 2017

			2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
INFORMATIONS ENTRANTES	HAUTE GARONNE	Situations	2526	2923	2723	2398	2923	13493
		Enfants	4237	5013	4498	3986	5011	22745
	CŒUR DE GARONNE	Situations	89	96	63	63	87	398
		Enfants	163	175	93	98	153	682
ÉVALUATIONS	HAUTE GARONNE	Situations	1307	1561	1477	1055	1290	6690
		Enfants	2477	3006	2725	1946	2536	12690
	CŒUR DE GARONNE	Situations	53	52	32	31	41	209
		Enfants	102	113	56	55	69	395
SIGNALEMENTS	HAUTE GARONNE	Situations	327	488	396	281	522	2014
		Enfants	459	651	537	393	742	2782
	CŒUR DE GARONNE	Situations	8	12	10	7	14	51
		Enfants	17	16	12	7	27	79

Définitions :

Informations entrantes : nombre d'informations préoccupantes reçues par la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes). Il s'agit de tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un mineur se trouve en situation de danger ou en risque de danger et puisse avoir besoin d'aide.

Evaluations : nombre d'évaluations d'informations préoccupantes réalisées après réception par la CRIP

Signalements : nombre d'informations préoccupantes transmises au parquet des mineurs. Il s'agit de situations où le risque de danger pour l'enfant est avéré.

Entre 2017 et 2021, le nombre de signalements dans la Communauté de Communes Cœur de Garonne est passé de 17 à 27 enfants. Depuis 2017, 79 enfants ont fait l'objet d'un signalement.

Le nombre d'informations entrantes et d'évaluations réalisées a en revanche diminué sur le territoire.

Depuis 5 ans, les évolutions du nombre d'informations entrantes, d'évaluations et de signalements dans la 3CG ont suivi des courbes relativement équivalentes par rapport à la Haute Garonne, ne suggérant pas de spécificités particulières sur ce territoire. On peut toutefois noter une réduction plus importante des informations entrantes et des évaluations déclenchées en 2019.

II. Retours des entretiens de diagnostic



Action sociale et accès aux services

Le constat formulé par plusieurs élus est que « la commune reste l'interlocuteur privilégié des habitants », pour toute demande. Le rôle de **transmission des informations aux agents et élus communaux, assuré par la 3CG** est donc essentiel afin de faciliter le parcours de l'utilisateur.

Les partenaires de l'action sociale et de l'accès aux droits du territoire notent **la difficulté de prendre en compte et d'accompagner les publics qui pourraient le plus avoir besoin d'aide.**

Dans tous les domaines, **l'accès à la mobilité** reste un enjeu prégnant sur le territoire de Cœur de Garonne.



Bien vieillir

Bien qu'un pôle autonomie n'ait pas été créé à l'échelle de la Communauté de Communes, il est néanmoins intéressant de souligner la **mise en place de certaines actions**, qui sont venues compléter l'offre en direction des publics seniors :

- L'embauche d'une **coordinatrice Autonomie/Bien vieillir**
- Le développement des **activités de prévention et d'animations** en direction des seniors (randonnées adaptées, marche active, café des aidants...) : en 2021, 204 seniors différents ont participé au moins une fois. Les partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire ont été renforcés (CODEP EPGV 31, CARSAT...)

La Communauté de Communes organise également un service de **portage de repas**, et gère un **service d'aide à domicile** qui a bénéficié à 148 personnes en 2021.

Néanmoins, beaucoup de personnes âgées rencontrent des difficultés pour accéder à certaines aides, ou encore dans la prise en charge des problématiques de santé. De plus, les activités de prévention touchent un public senior encore **très autonome**. La collectivité pourrait développer des actions pour **aller vers les publics âgés** qui ne participent pas aux activités proposées et pourraient en avoir besoin.

La Communauté de Communes souhaite travailler sur les **besoins d'accueil en hébergement adapté**, le contexte étant de plus en plus **tendu** sur le territoire sur ces enjeux-là : diminution du nombre de médecins traitants, peu de places en SSIAD, peu d'offre entre l'EHPAD et le maintien à domicile...

Petite Enfance et parentalité

Les RPE constatent des questionnements de plus en plus importants de la part des assistantes maternelles concernant **l'accueil des enfants à besoins particuliers** (handicap notamment) : achat de matériel, adaptation des activités...

Dans le secteur de la Petite Enfance, des **réponses à des appels à projets variés** permettent d'enrichir la qualité éducative des actions :

- Projet d'éveil culturel depuis août 2021 dans les EAJE et le RPE (conférences)
- Action sur le mieux manger en lien avec le plan régional environnement santé
- Appel à projet sur grandir en milieu rural de la MSA

Il est également mentionné que les **passerelles** avec le secteur associatif de l'Enfance ainsi que celui de la culture pourraient être renforcées.

Enfin, les professionnelles des crèches et des RPE rencontrées souhaiteraient que soient mis en place **davantage de temps de réflexion commun**, notamment pour travailler autour de certaines problématiques (handicap...)

En dehors du secteur de la Petite Enfance (intervention des RAM, des LAEP, projets des crèches...), on note relativement peu d'actions parentalité dans le territoire. Les retours des familles conduisent à orienter ces actions davantage vers des temps d'échange informels.

Enfance et Jeunesse

Dans le secteur de l'Enfance, des difficultés peuvent être rencontrées dans la gestion quotidienne des services :

- Pour les structures en régie, une **difficulté à anticiper les effectifs**, en particulier sur le temps du mercredi et des vacances scolaires. Le **système de réservation obligatoire n'est pas respecté** par toutes les familles : un travail de communication en ce sens est en cours au niveau du service Enfance/Jeunesse
- Des difficultés de **recrutement** : 20% de l'effectif est en turn-over permanent pour les structures en régie. En termes de personnel, la collectivité peut être également amenée à réorganiser les emplois du temps, en cas par exemple de **prise en charge d'un enfant en situation de handicap** (pas d'AESH sur les périodes de vacances)
- Un temps hebdomadaire (2h) jugé insuffisant par les animateurs pour la **préparation et la recherche d'activités et de projets**
- Une **modification des rythmes scolaires** dans certaines écoles (Martres Tolosane : passage à 4 jours) sans concertation avec les ALSH, impactant sur les pratiques des familles et le coût pour un accueil en journée complète sur le temps du mercredi

En termes de Jeunesse, les acteurs de terrain partagent le constat qu'il est **difficile de faire sortir les jeunes de leur commune**.

Ce constat est d'autant plus marquant dans les plus petites communes du territoire ne disposant pas de structure d'accueil. De plus, la difficulté pour les jeunes **sans permis** de se déplacer contribue à renforcer l'isolement de certains.

Il peut aussi être difficile pour les structures de **donner le bon niveau d'information** aux jeunes et de **communiquer avec eux**.

III. Résultats des enquêtes diffusées aux habitants et aux jeunes

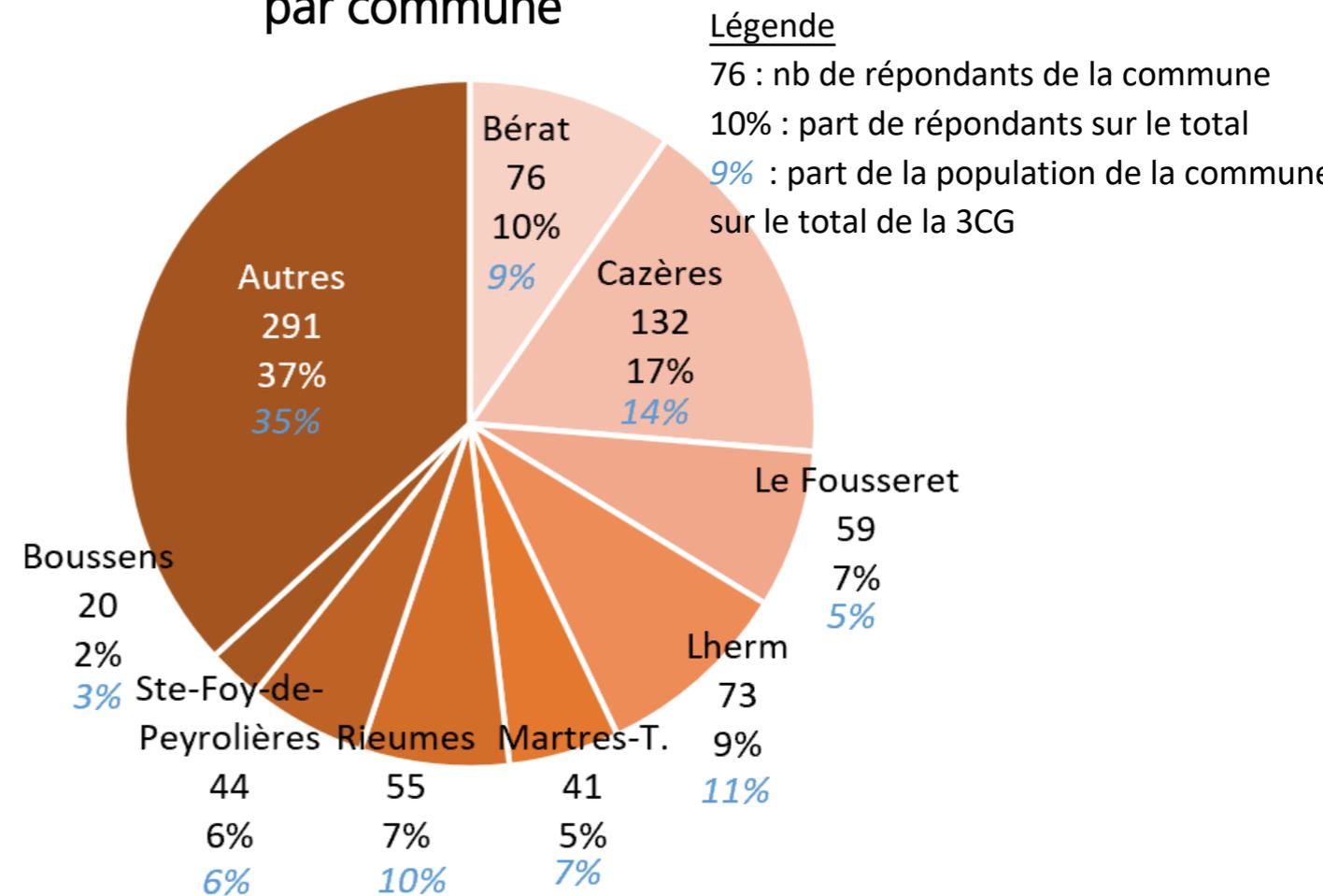
Enquête habitants

847 réponses
5% des ménages de la 3CG

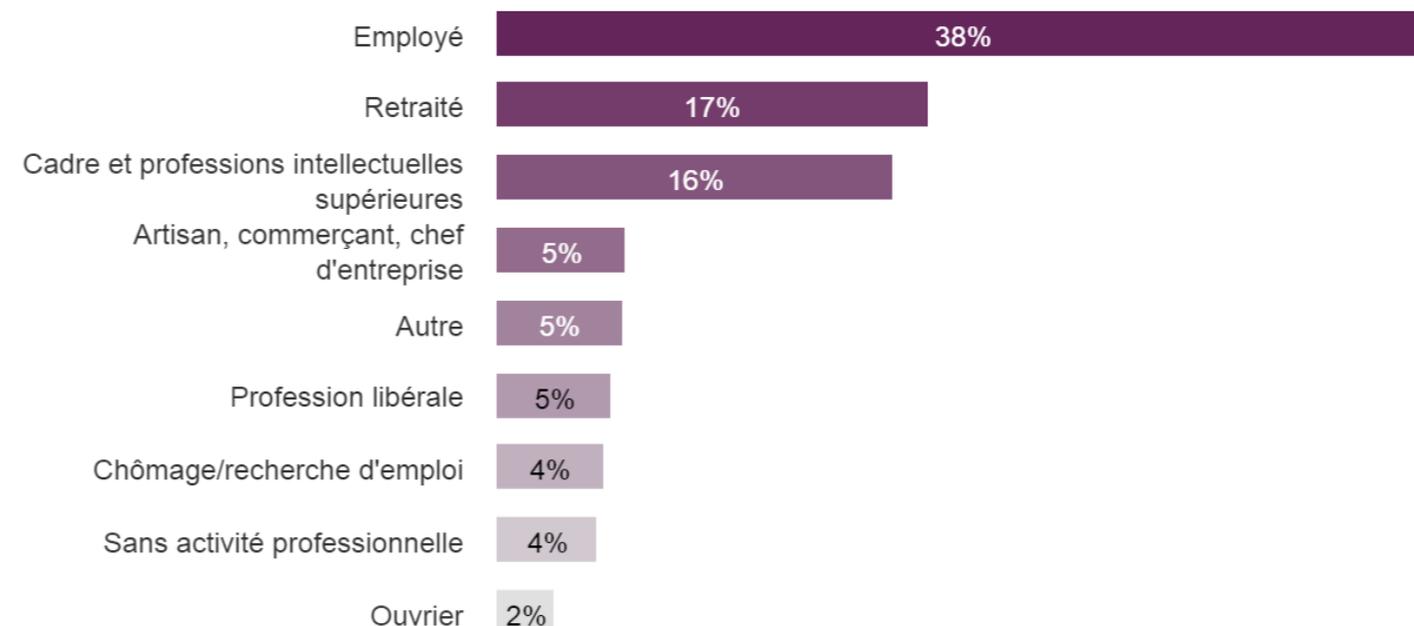
Le profil des répondants

- Les communes ayant eu le plus fort taux de réponse par rapport au nombre de ménages sont celles de **Savères** (17%), **Plagnole** (14%) et **Gratens** (12%)
- Dans les communes les plus peuplées, ce sont les ménages de **Cazères**, du **Fousseret** et de **Bérat** qui ont le plus répondu
- **69%** des personnes ayant répondu exercent une **activité professionnelle**. Parmi elles, **59%** travaillent en dehors de la 3CG, c'est-à-dire à **Toulouse** (18%), dans une commune de la **périphérie de Toulouse** (16%) ou dans une **autre commune** (25%, principalement à Muret, Saint-Gaudens et Carbonne)
- Les **employés** sont la catégorie socio-professionnelle la plus représentée parmi les répondants (**38%**), suivie des **retraités** (**17%**) et des **cadres** (**16%**).
- Par rapport à leur poids dans la population totale (17% des plus de 15 ans) les employés sont **sur-représentés**, tandis que les retraités sont plutôt **sous-représentés** (27% des plus de 15 ans)
- Les habitants mettent en moyenne **28 minutes** pour se rendre à leur lieu de travail (soit près d'une heure de trajet par jour)

Répartition des répondants par commune

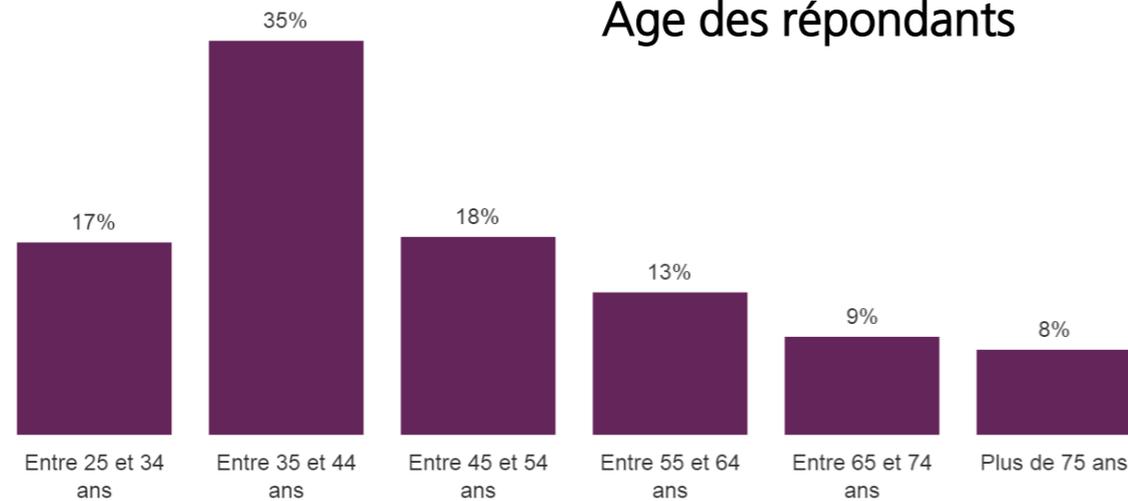


Catégorie socio-professionnelle des répondants



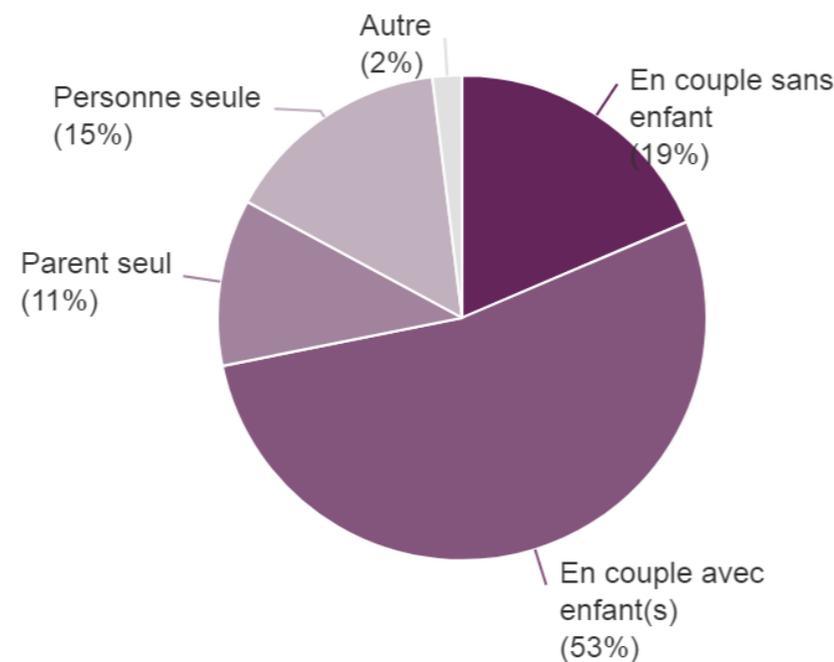
Le profil des répondants

Age des répondants



- Les répondants à l'enquête sont plutôt **jeunes** : en effet, plus d'un tiers des répondants (**35%**) ont entre **35 et 44 ans**
- Cela est lié à la forte représentation des familles parmi les répondants : ils représentent **près des deux tiers des répondants** au questionnaire (**64%**), ce qui explique en partie les domaines d'intervention de la 3CG les plus cités en introduction

Situation familiale des répondants



Parmi les familles (c'est-à-dire les couples avec enfant(s) et les parents seuls) :

27%

ont un enfant de moins de 3 ans (**134 familles**), soit

66%

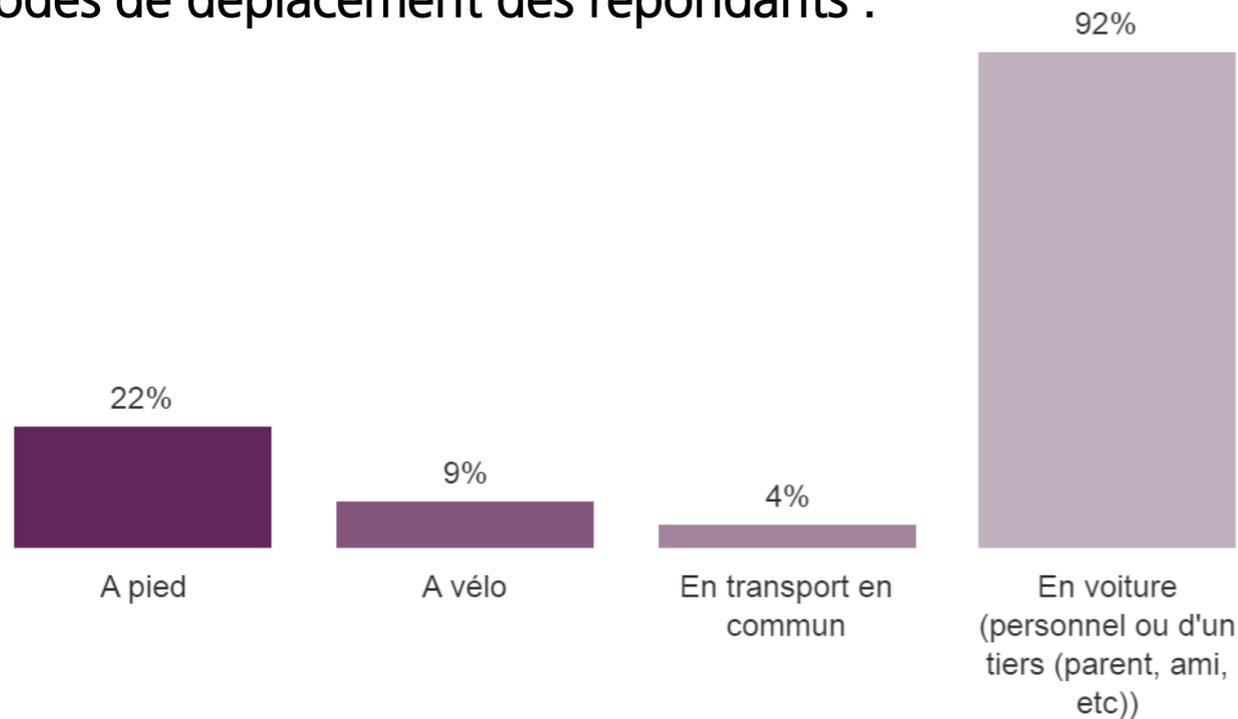
ont un enfant entre 3 et 10 ans (**338 familles**), soit

39%

ont un enfant entre 11 et 17 ans (**197 familles**), soit

Les déplacements

Modes de déplacement des répondants :



Difficultés de déplacement rencontrées par les répondants :



- La **dépendance à la voiture** est forte sur le territoire : **92%** des répondants l'utilisent comme principal mode de déplacement
- **22%** des répondants (183 personnes) disent **rencontrer des difficultés pour se déplacer** : cette proportion est plus importante chez les **retraités** (31% éprouvent des difficultés), ainsi que pour les **personnes en recherche d'emploi** (42%). L'accès à l'emploi sur le territoire peut donc être en partie **freiné par des problématiques de déplacement**.

- Les répondants évoquent principalement le **manque de transports en commun**, des problématiques au niveau des **trains**, l'aménagement des **trottoirs** et le **prix du carburant** comme freins.
- La mise en place de **plus de transport en commun** (bus vers secteurs d'activité, navettes entre les communes...) constitue, pour les répondants, l'un des axes majeurs d'amélioration. Un nombre important évoquent aussi le développement de **pistes cyclables sécurisées**

Les loisirs

Au global, **38%** des répondants (294 personnes) sont en attente de lieux favorisant la rencontre et le partage entre les habitants. Cela est particulièrement le cas pour la tranche d'âge des **65-74 ans**, qui sont près d'un sur deux (**47%**) à répondre favorablement

- Il est intéressant de constater que ce sont davantage les **répondants du secteur Nord** de la 3CG qui sont en attente d'une telle structure : **entre 40% et 44%** de « oui » dans les plus grosses communes du Nord, contre **entre 23% et 34%** de « oui » dans **celles du Sud**. En effet, le secteur Nord de la 3CG est moins doté en équipements de la vie sociale.

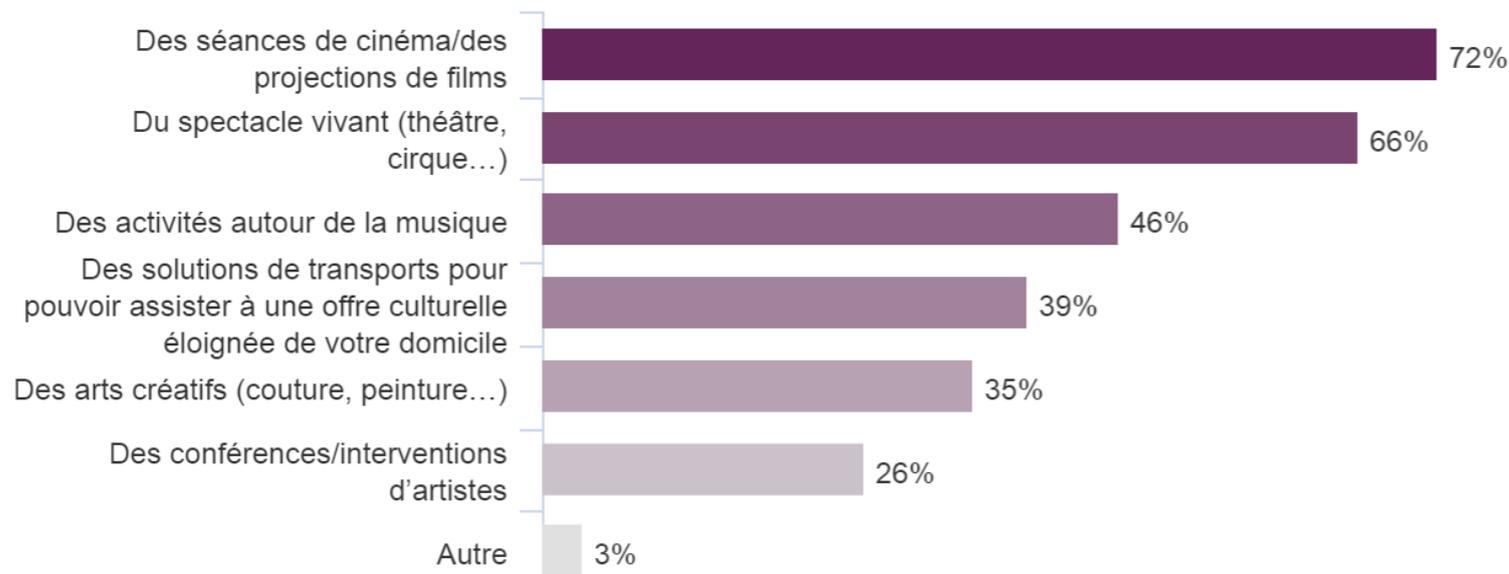
Les idées revenant le plus concernant ces lieux : un **café**, des **espaces de jeux pour les enfants**, des **activités culturelles et intergénérationnelles**

62% des répondants (494 personnes) se disent en attente d'une **offre culturelle plus développée** sur le territoire : la tranche d'âge la plus intéressée sont les **35-44 ans (68%)**. Au niveau des ménages, les **familles avec enfants** sont également plus intéressées par cette proposition (en moyenne **67%**)

Des séances de **cinéma** et du **spectacle vivant** sont les activités qui intéresseraient le plus les répondants

40% des personnes en **situation de handicap** (34 personnes) disent rencontrer des **difficultés d'accès aux activités de loisirs** : certaines évoquent des difficultés à se **déplacer** vers ces activités, ou un manque d'**activités adaptées**

Activités/services culturels à développer selon les répondants



“ une vraie salle culturelle (théâtre, concerts, ciné), avec un café pour pouvoir échanger ”

“ J'aimerais que les personnes âgées puissent venir manger à la cantine scolaire par exemple. Un lieu convivial où les parents peuvent venir se retrouver en laissant les enfants en sécurité et échanger des objets, vêtements... ”

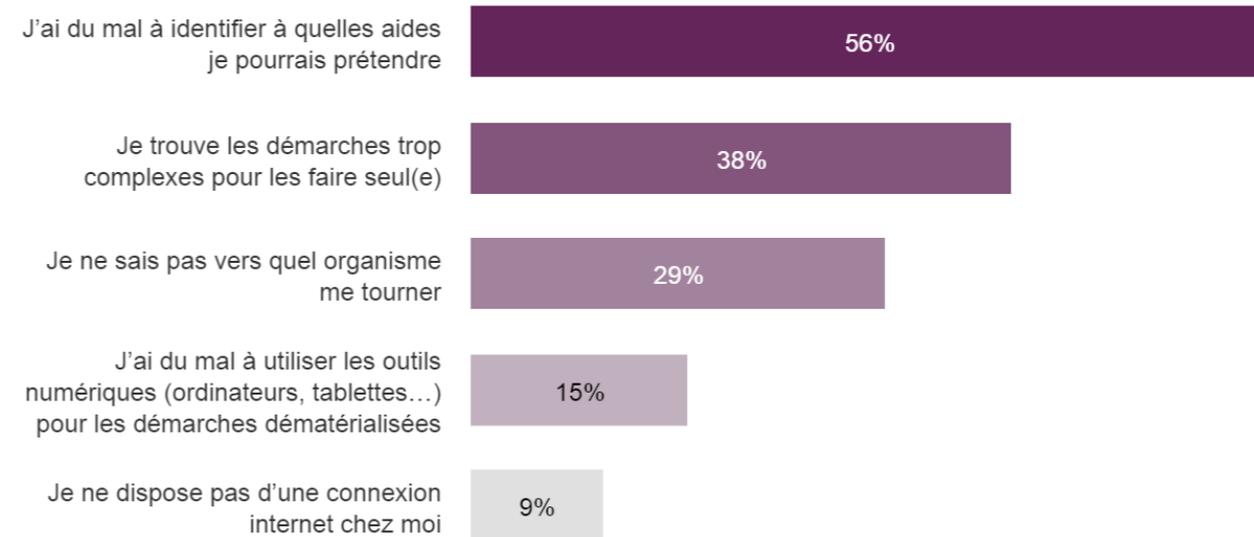
“ Parc et aire de jeux pour enfants ”

“ Un tiers lieux / café avec soirées "pour familles", "jeunes", "âgés" ... ”

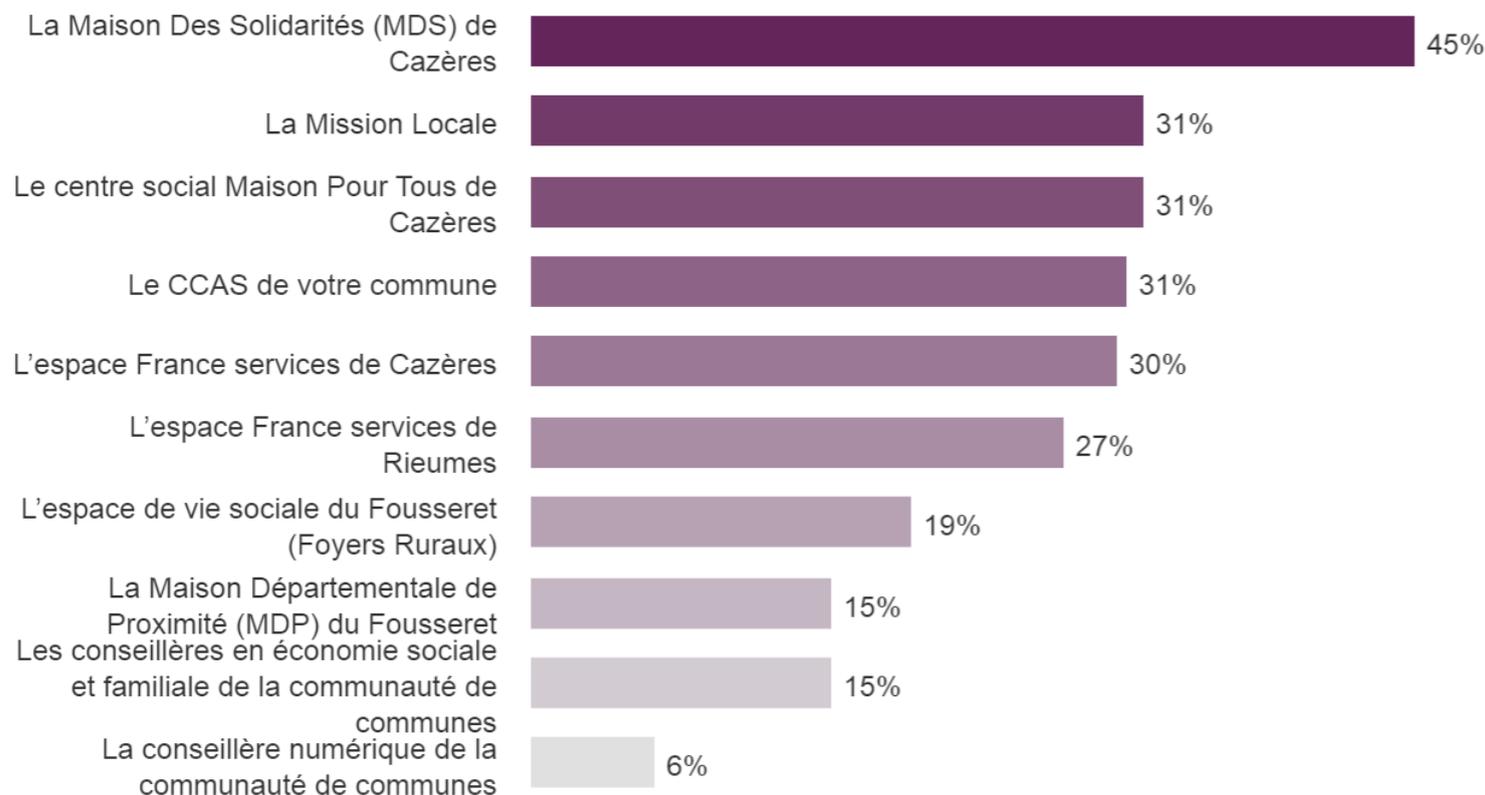
L'accès aux droits (1/2)

- **25%** des répondants (202 personnes) rencontrent régulièrement des **difficultés** pour **accéder à certaines aides financières et/ou réaliser leurs démarches administratives** : cela concerne particulièrement **les plus âgés** (**52%** des plus de 75 ans ont régulièrement des difficultés), mais également **les plus jeunes** (**30%** des 25-34 ans)
- Plus de la moitié (**56%**) des personnes rencontrant des difficultés **ont du mal à identifier à quelles aides elles peuvent prétendre** : c'est le principal frein. La **complexité** des démarches est également mentionnée pour **38%** des répondants

Types de difficultés rencontrées pour réaliser des démarches administratives :



Part des répondants connaissant les services suivants :



- Le service le mieux identifié par les répondants en termes d'action sociale et d'accès aux droits est la **MDS de Cazères**. La connaissance des services gérés par la 3CG varie : autour de **30%** pour les **Espaces France Services**, **15%** pour **CESF** et 6% pour la conseillère numérique (mise en place plus récente)

Echantillon de réponses : 462 personnes

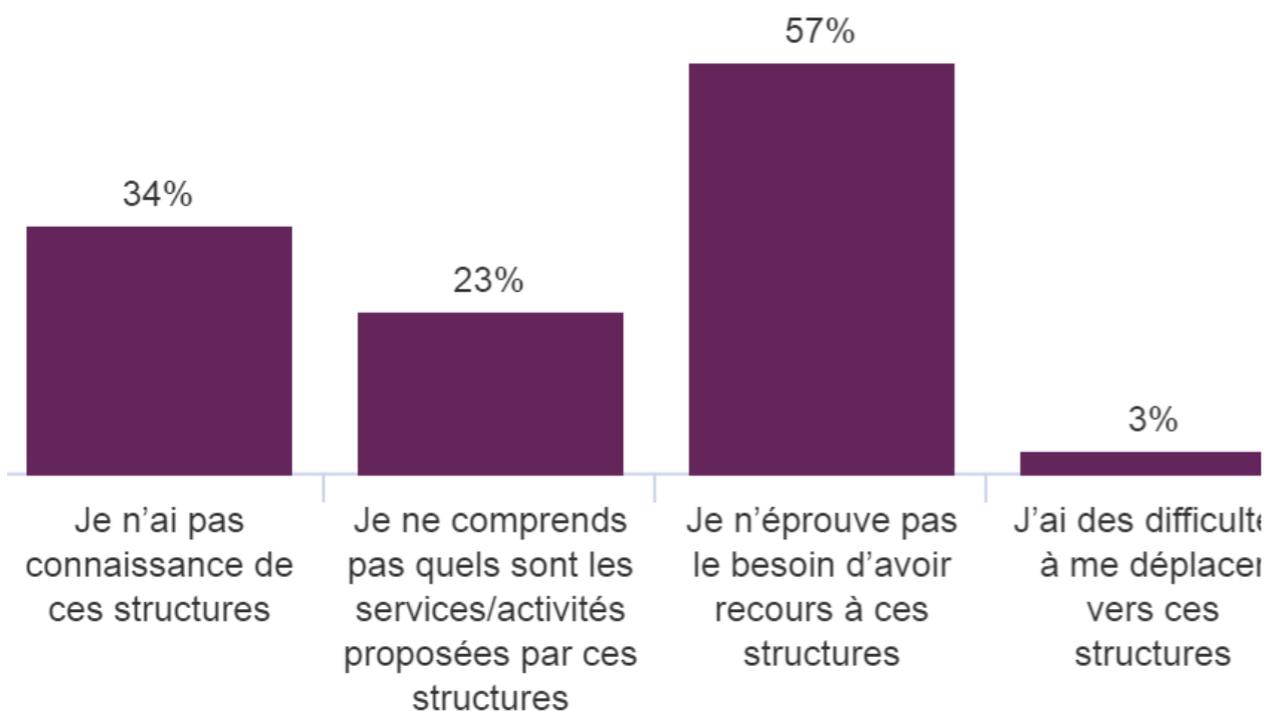
- **23%** des répondants (187 personnes) ont **déjà sollicité** ce type de structure. Ils se sont rendus principalement à la **MDS de Cazères** (35%) ou bien dans les **deux espaces France Services de la 3CG** (17% pour les deux)

Voir page suivante

L'accès aux droits (2/2)

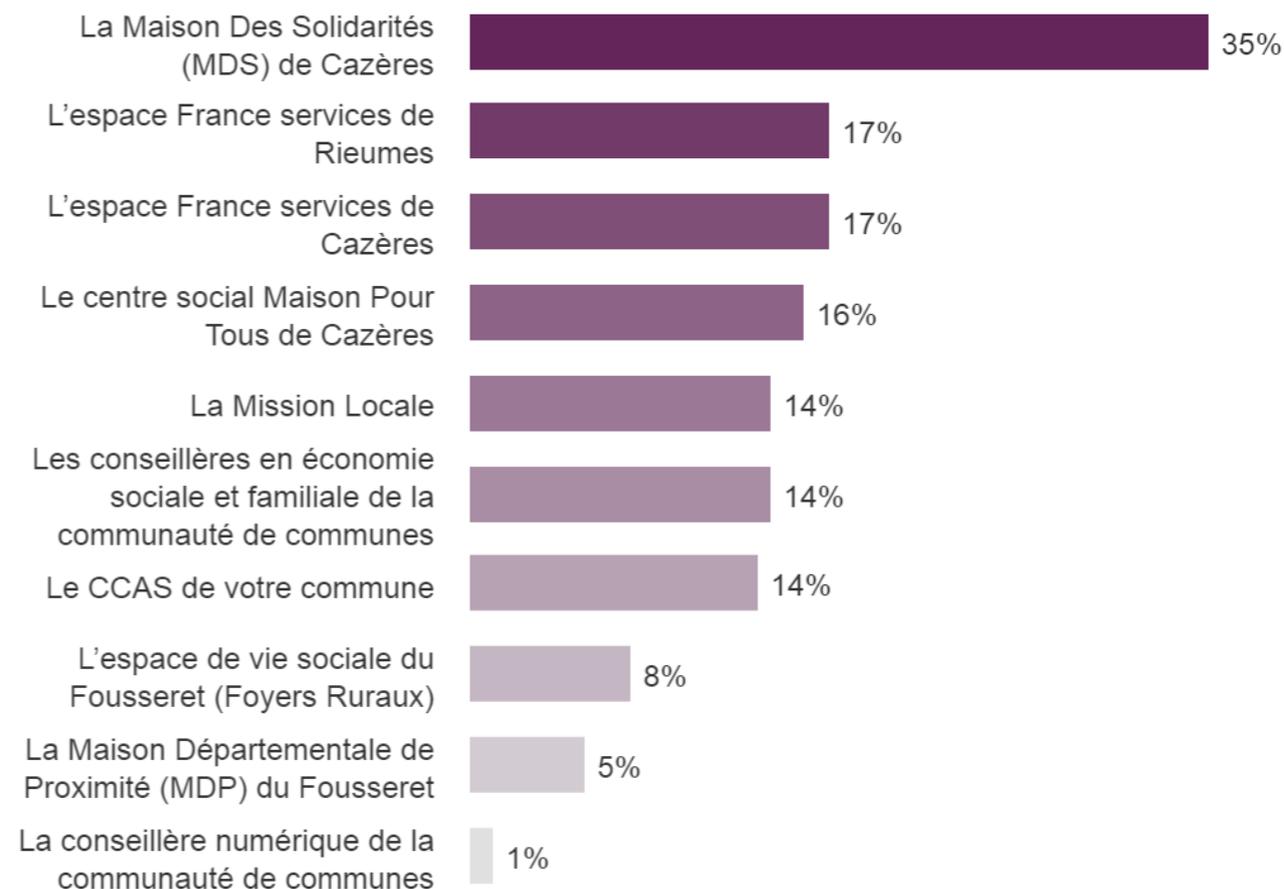
- Il est à noter que **34%** des répondants n'ont pas recours à ces structures, par manque de connaissance
- Pour les répondants n'ayant **jamais eu recours aux structures** d'accès aux droits et d'accompagnement social (628 personnes), plus de la moitié (**57%**) n'éprouvent pas de besoins spécifiques.

Raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas recours à ces services



Les idées des répondants pour faciliter l'accès aux droits : mettre en place plus de permanences, communiquer sur le rôle et les missions des services existants, réfléchir au niveau de l'échelon communal

Services sollicités par les répondants



La parentalité

Parmi les familles avec enfant(s), **19%** (100 familles) connaissent et fréquentent la **ludothèque de Cazères**.

Pour ceux ne fréquentant pas la structure, la très grande majorité affirme que celle-ci est **située trop loin de leur domicile**. Certains préfèrent se rendre dans **d'autres espaces** (médiathèques), situés directement dans leur commune.

- Les familles ont **du mal à évaluer** s'il existe une offre parentalité suffisante sur le territoire (**59%** ne se prononcent pas). Une minorité (**17%**) estime que l'offre est **suffisante**.

Echantillon : 520 familles

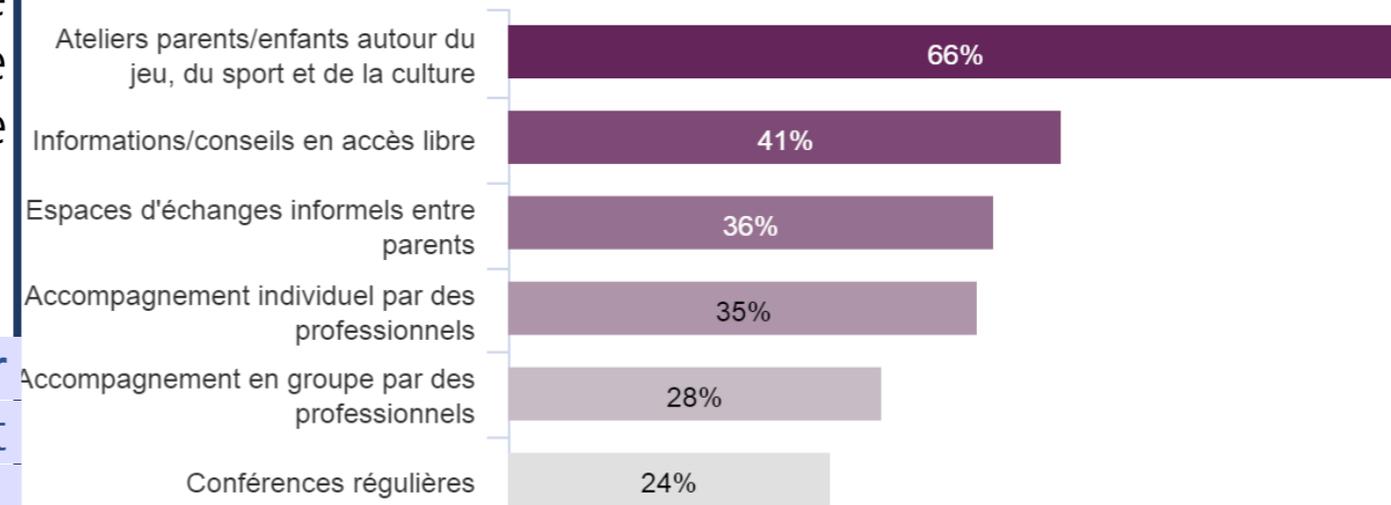
Concernant les formats les plus adaptés pour échanger autour de la parentalité, les familles plébiscitent largement **les ateliers parents enfants autour du sport, de la culture et du jeu**. Le recours à des professionnels (conférences...) est moins évoqué.

- Une part importante de familles (**46%**) souhaiterait échanger autour de la **gestion des émotions**. **L'éducation (41%)** et la **scolarité/aide aux devoirs (38%)** reviennent également beaucoup dans les sujets prioritaires pour les parents.

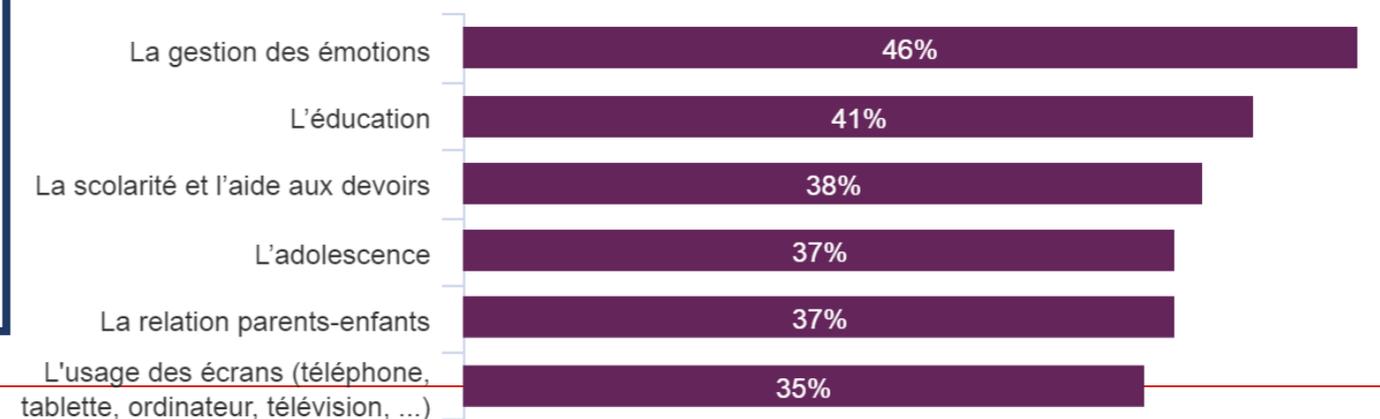
27% des familles ayant des enfants de moins de 3 ans **connaissent les LAEP** qui interviennent sur le secteur (36 familles)

100% des familles répondantes sont **satisfaites** du service

Formats les plus adaptés pour échanger autour des questions des parents



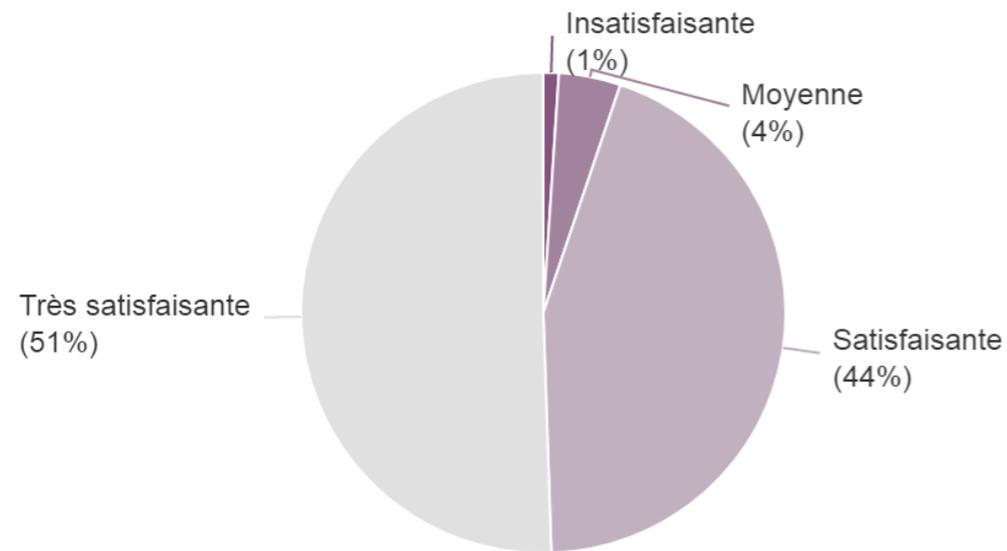
Sujets prioritaires sur lesquels les parents souhaiteraient échanger



La Petite Enfance

Echantillon : 134 familles

Comment jugez-vous la qualité du service ?



- **77% des familles** affirment avoir un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.
- **95%** sont **satisfaites ou très satisfaites** de la qualité du service : dans leurs réponses, les familles mentionnent très fréquemment le **personnel bienveillant et à l'écoute** des besoins de l'enfant et de la famille
- **96%** des familles font garder leur enfant de manière **régulière**

- Au global, **83%** des familles mettent moins de 15 minutes pour amener leur enfant sur son mode de garde : le mode de garde qui n'est pas sur la commune de résidence des familles se trouve en moyenne à **10km du domicile**
- **52%** des familles avec enfants de moins de 3 ans **connaissent le Relais Petite Enfance** et **36%** d'entre elles l'ont déjà sollicité.
- **26% des familles** ont rencontré des **difficultés** pour faire garder leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Parmi elles le **manque de places en structure d'accueil collectif** est de loin la **première difficulté rencontrée : 81%**, soit 22 familles ont rencontré cette difficulté. Ces familles proviennent majoritairement de la commune de **Lherm** et ont pour mode de garde une assistante maternelle

Les principaux axes d'évolution pour les familles sont :

- Le développement de **nouvelles places en crèche**
- Des **professionnels de santé plus nombreux (pédiatres notamment)**

L'Enfance (1/2)

Echantillon : 338 familles

74% des familles ont un enfant fréquentant un **ALAE** et **38%** ont un enfant fréquentant un **accueil de loisirs** pendant les vacances.

73% d'entre elles sont satisfaites ou très satisfaites de la qualité du service

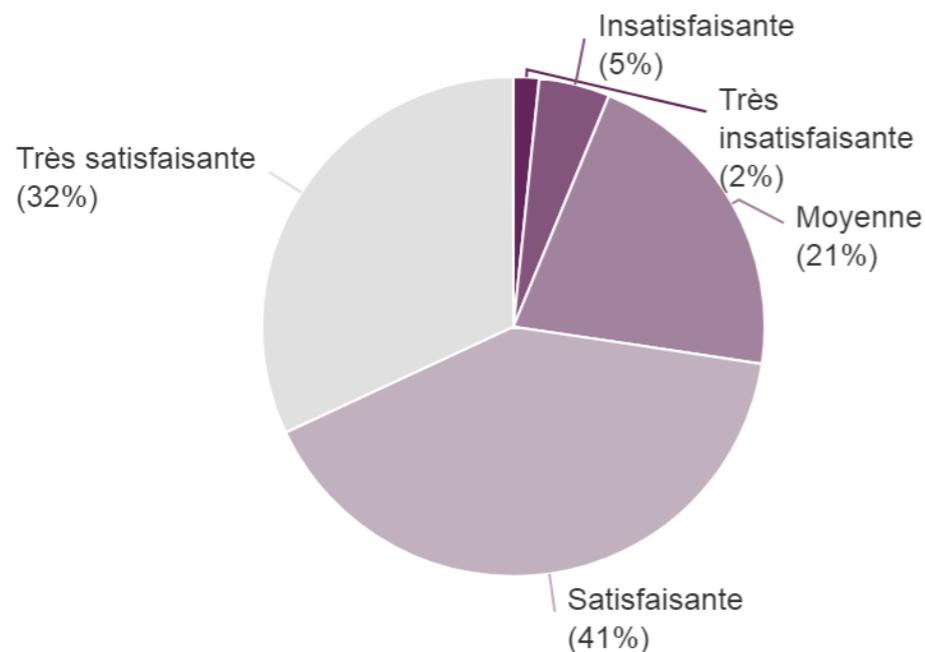
Seulement **7%** des familles (une vingtaine) ont rencontré des **difficultés** à faire garder leur enfant sur ces temps d'accueil : la raison revenant le plus est **l'inadéquation des horaires d'accueil du périscolaire**

Pour l'évolution des accueils périscolaires, les familles mentionnent des **horaires d'accueil plus élargis**, une **formation des professionnels plus importante** (*aussi bien pour les accueils en régie -Le Fousseret- que sur les accueils assurés par les partenaires associatifs -à Gratens et Lherm*) et **plus de communication** sur les activités proposées

Pour l'évolution des accueils extrascolaires, les familles évoquent principalement une **ouverture des sites sur la totalité des vacances** (9 demandes, dont 3 à l'ALSH de Cazères) et l'organisation de **sorties** sur le territoire (pour les ALSH situés au Nord du territoire principalement)

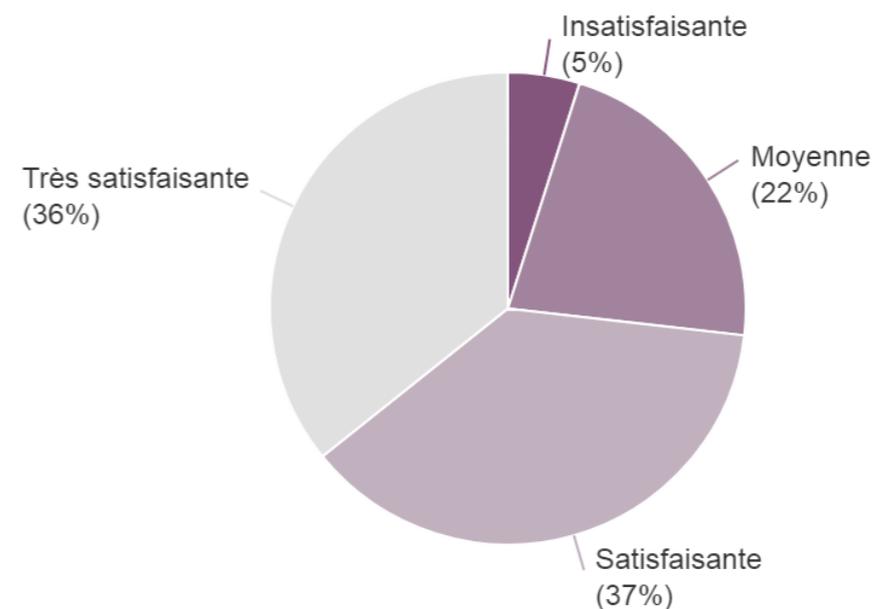
Accueil périscolaire

Comment jugez-vous la qualité du service ?



Accueil extrascolaire

Comment jugez-vous la qualité du service ?

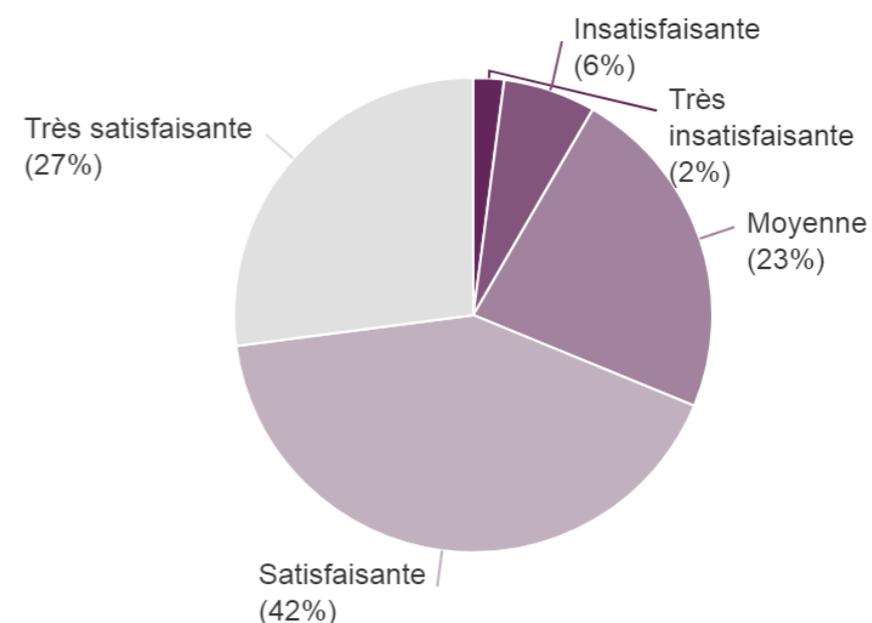


L'Enfance (2/2)

Echantillon : 338 familles

Comment jugez-vous la qualité du(des) séjour(s) ?

50% des familles connaissent l'offre de séjours intercommunaux : elles ont globalement été **satisfaites** de ce service (**69%**)



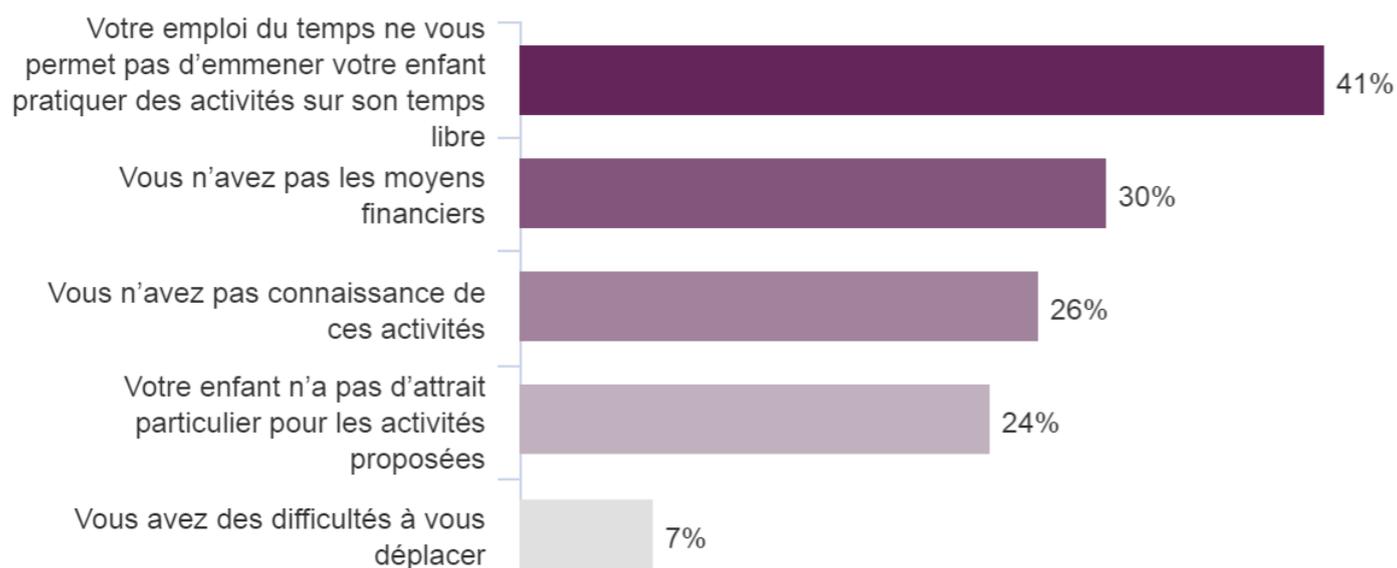
64% des familles ont un enfant pratiquant des **activités hors accueil de loisirs**, en club ou en association par exemple. Il s'agit très largement d'activités **sportives (88%)**.

Les activités coûtent en moyenne **270 €/an**, avec une fourchette allant de 10 à 1 300 €. **Le coût des activités est d'ailleurs un frein pour 30% des familles dont l'enfant ne pratique pas d'activités.** Un autre motif de frein sont les **contraintes d'emploi du temps** qui ne permettent pas aux parents de se dégager du temps pour emmener leur enfant.

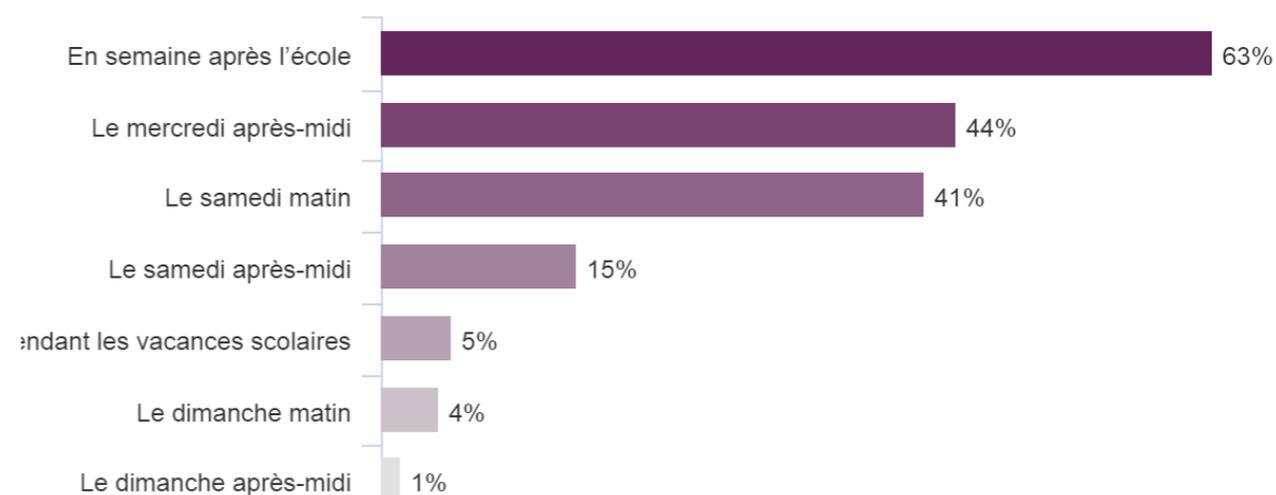
Activités extrascolaires les plus pratiquées



Raisons pour lesquelles les enfants ne pratiquent pas d'activités extrascolaires



Moment où ont lieu les activités extrascolaires



La Jeunesse

Echantillon : 197 familles

19% des parents ont un enfant entre 11 et 17 ans qui fréquente régulièrement un service en direction de la Jeunesse.

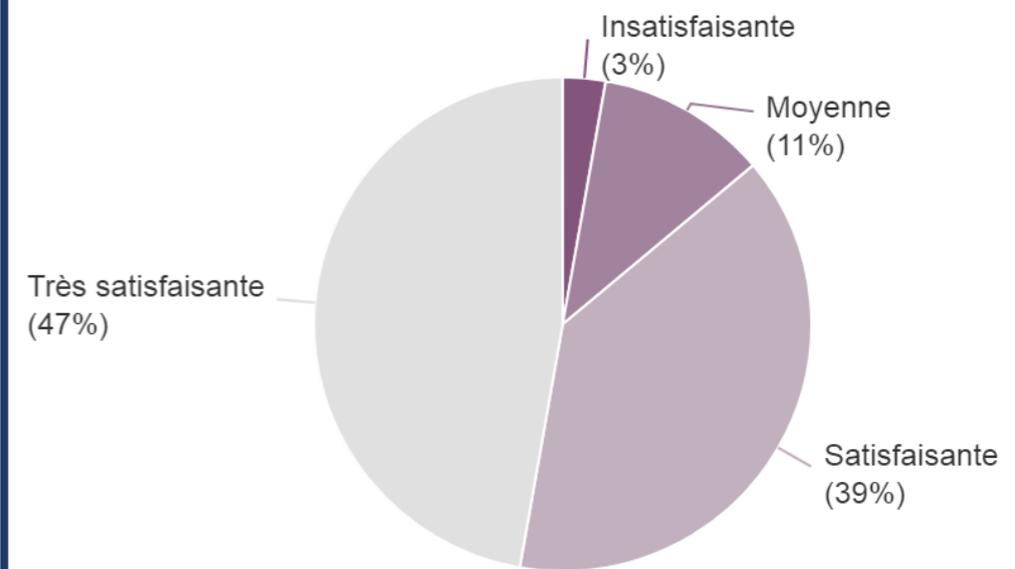
86% de ces familles sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés par les Espaces jeunes : elles évoquent principalement la qualité d'encadrement des animateurs et la variété des activités proposées.

Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas un Espace jeune, les 3 principales raisons sont un manque d'attrait particulier pour les activités proposées (**41%**), une non-connaissance de ces services (**29%**, soit une part relativement importante), ou un éloignement de l'accueil par rapport au domicile (**20%**)

69% des familles ont un enfant pratiquant des activités hors Espaces jeunes, en club ou en association par exemple. Il s'agit très largement d'activités sportives (**92%**).

Les activités coûtent en moyenne **305 €/an**, avec des activités pouvant aller jusqu'à 2 000 €. Le coût des activités est d'ailleurs un frein pour **46%** des familles dont le jeune ne pratique pas d'activité, soit une part plus importante que pour la tranche d'âge des 3-11 ans.

Comment jugez-vous la qualité du(des) service(s) ?



Projets pouvant être mis en place par et pour les jeunes selon les répondants : beaucoup évoquent des actions à mettre en place dans les plus petites communes :

- Des groupes de paroles ados
- Des ateliers manuels (bricolage, jardinage...)
- Des moments décentralisés sur les autres communes du territoire
- Des navettes pour aller dans les villes proches

Les services aux seniors (1/2)

Echantillon : 137 personnes

Au global, **92%** des usagers d'un SAAD sont **satisfaits ou très satisfaits** du service. Le critère à propos duquel les usagers sont le plus satisfaits est celui du **lien social**.

S'agissant du **portage de repas**, seuls **9%** des répondants de plus de 65 ans utilisent ce service. Le niveau de satisfaction de ce service est **beaucoup moins élevé** que celui du SAAD : **60%** des usagers sont satisfaits ou **très satisfaits** du service.

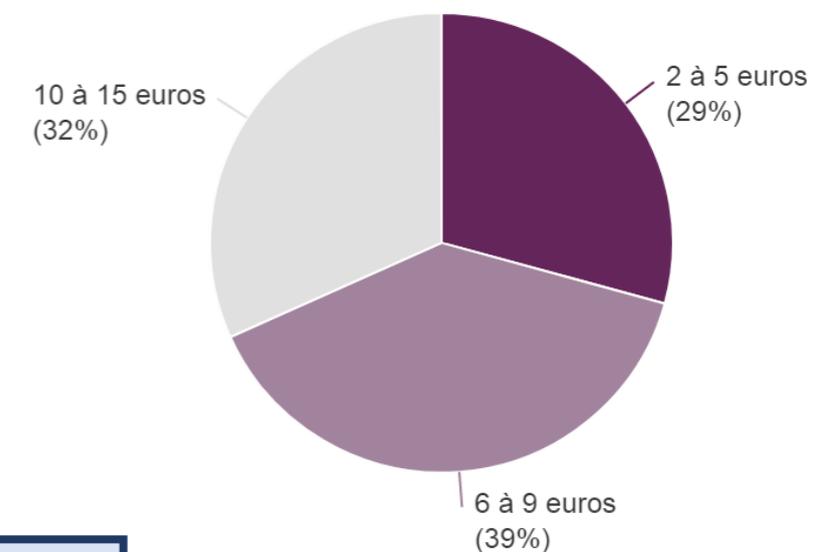
Les **activités de loisirs** à destination des seniors **mises en place par la 3CG** sont connues par **43%** des plus de 65 ans. Parmi les personnes qui s'y sont **déjà rendues**, une grande majorité (**76%**) serait **prête** pour participer financièrement à ces activités.

18% des répondants de plus de 65 ans **seraient intéressés par une offre de logement de type habitat partagé** : cela concerne **11** personnes entre 65 ans et 74 ans et **10** personnes de plus de 75 ans.

15% des seniors répondants se sentent **isolés**, soit 18 personnes. Une part non négligeable de répondants, soit **29%** rencontrent également des **difficultés à se déplacer**.

Parmi les services à développer en direction des seniors, **3 éléments** reviennent souvent : - la mise en place de davantage de **modes de transport**, - la création de **logements de type habitat partagé**, - et la mise à disposition **d'informations plus faciles d'accès**

Montant de la participation financière envisagée par les répondants pour les activités de loisirs seniors de la 3CG

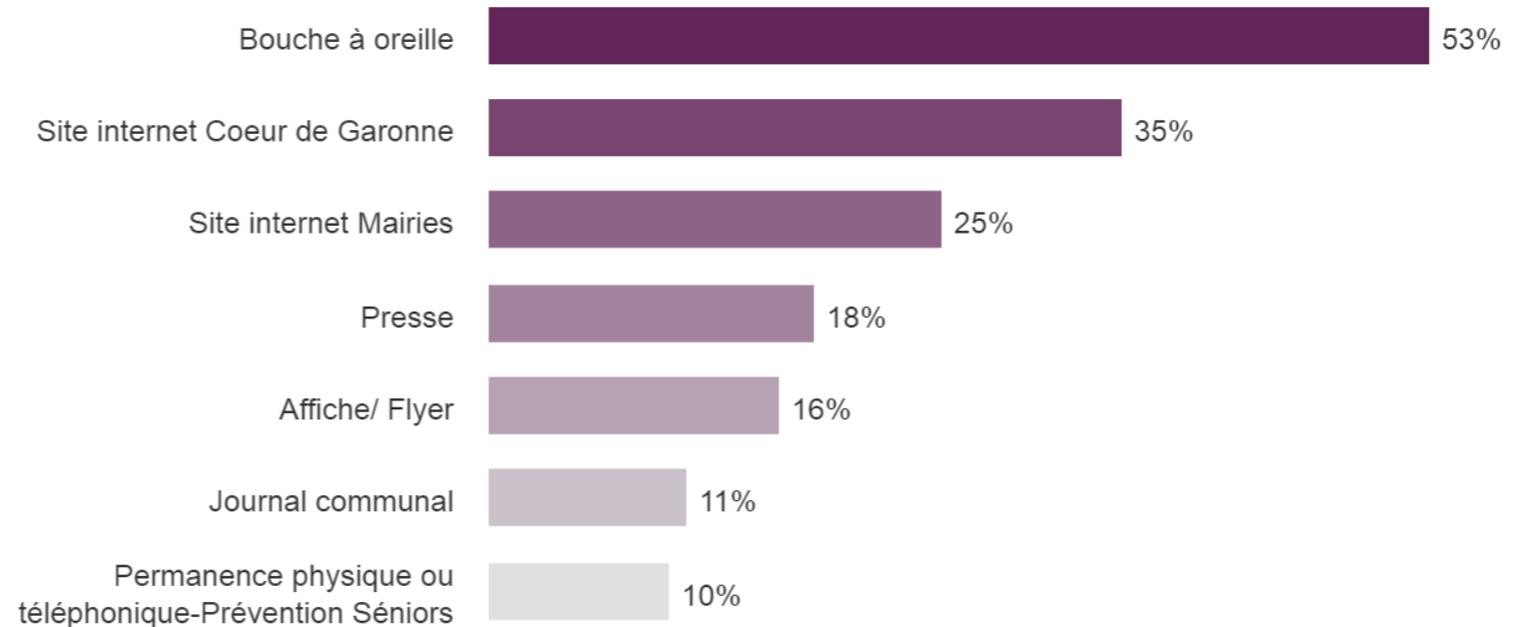


Les services aux seniors (2/2)

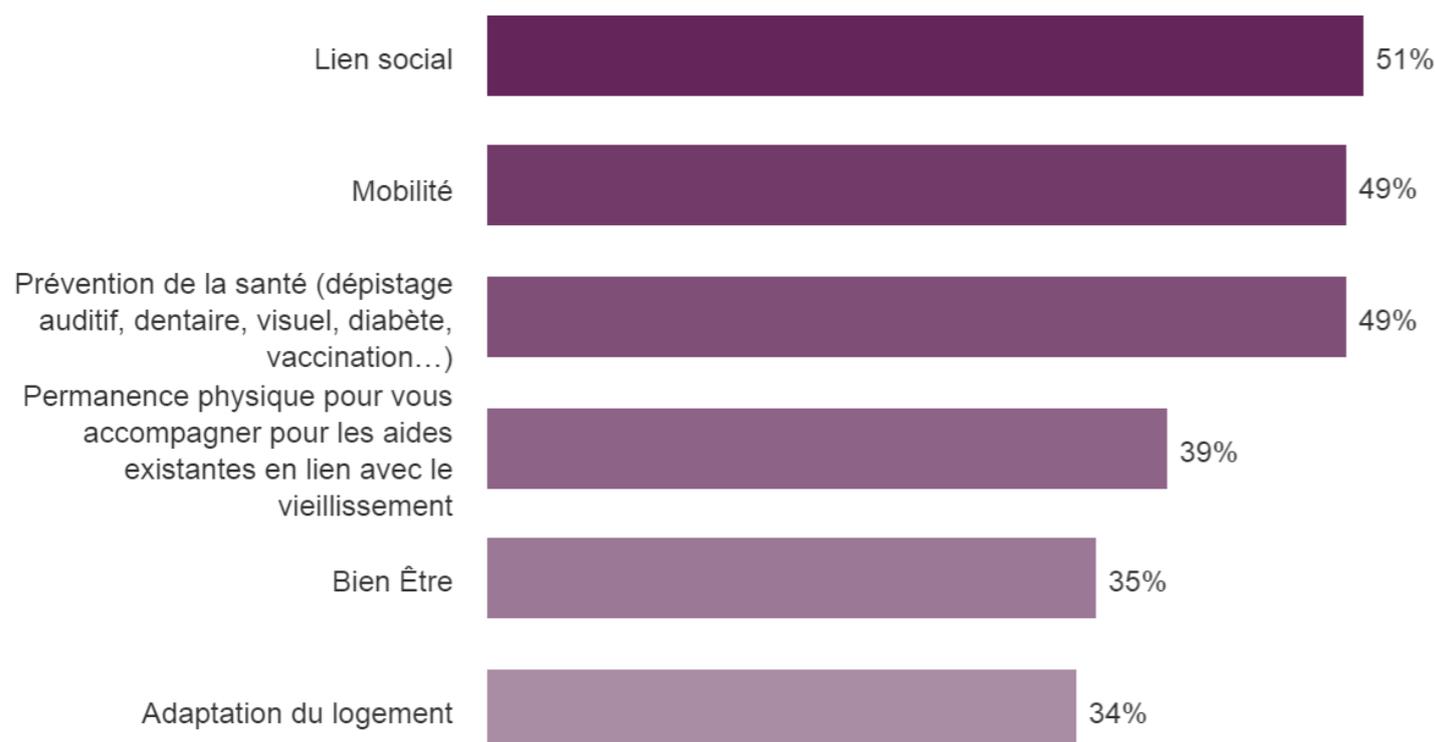
Echantillon : 137 personnes (plus de 65 ans)

Les sources d'information les plus utilisées par les seniors pour prendre connaissance des activités se déroulant sur le territoire sont le **bouche à oreille (55%)**, le **site Internet de la Communauté de Communes (35%)** et le **site Internet des communes (25%)** : l'utilisation des outils numériques est donc relativement importante chez les seniors répondants.

Comment vous informez-vous des activités/événements/animations qui se déroulent dans Cœur de Garonne pour les seniors ?



Quelles sont les principales thématiques pour lesquelles vous identifiez des besoins ?



14% des répondants de plus de 65 ans (soit 16 personnes) sont **en situation d'aidant** : près de la moitié d'entre eux (7 personnes) se disent intéressés par un **projet en faveur des aidants** : **groupes de parole, accueils de jour** principalement.

Les **3 thématiques principales** identifiées par les seniors sont le **lien social (51%)**, la **mobilité (49%)** et la **prévention de la santé (49%)**

Conclusion

- 847 personnes ont répondu à l'enquête, soit 5% des ménages de la Communauté de Communes

4 besoins principaux relevés:

- **Des besoins « d'itinérance » importants** : faciliter la mobilité à l'intérieur du territoire, permanences dans les communes pour améliorer l'accès aux droits...
- **Un accompagnement à l'accès aux droits qui doit être poursuivi** : un quart des répondants rencontrent régulièrement des difficultés pour accéder à certaines aides financières et/ou réaliser leurs démarches administratives.
- **Un renforcement de l'accès à l'information** : les répondants qui rencontrent des difficultés à accéder à certaines aides financières ont du mal à identifier à quelles aides ils peuvent prétendre. Le public senior est également en demande d'une mise à disposition d'information plus facile d'accès
- Enfin, les répondants expriment des **besoins en termes de lien social** : développement d'une offre culturelle, espaces favorisant le partage entre les habitants...

Le point de vue des usagers :

- **De très bons taux de satisfaction** sur la qualité des services Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, ainsi que pour les services d'aide à domicile (seniors)
- Une vigilance par rapport aux coûts des activités pour les loisirs (empêchant certaines familles d'y avoir accès)
- **Les propositions des répondants les plus récurrentes** : mettre en place plus de permanences pour l'accès aux droits, renforcer la communication sur les services existants, prendre en compte l'échelon communal, et développer des solutions de mobilité.



Enquête jeunes (12-25 ans)

179 réponses
3% des 12-25 ans

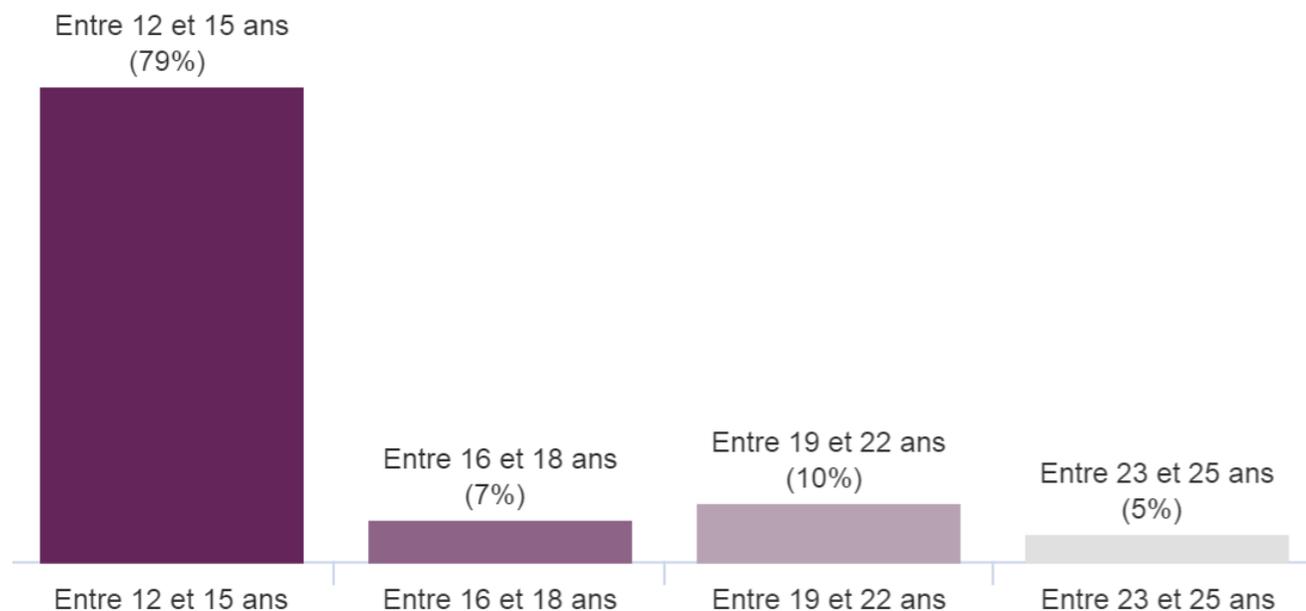
Le profil des jeunes ayant répondu à l'enquête

L'enquête a recueilli **179** réponses, ce qui correspond à **3,4%** des 12-25 ans de l'ensemble du territoire (au nombre de 5 294).

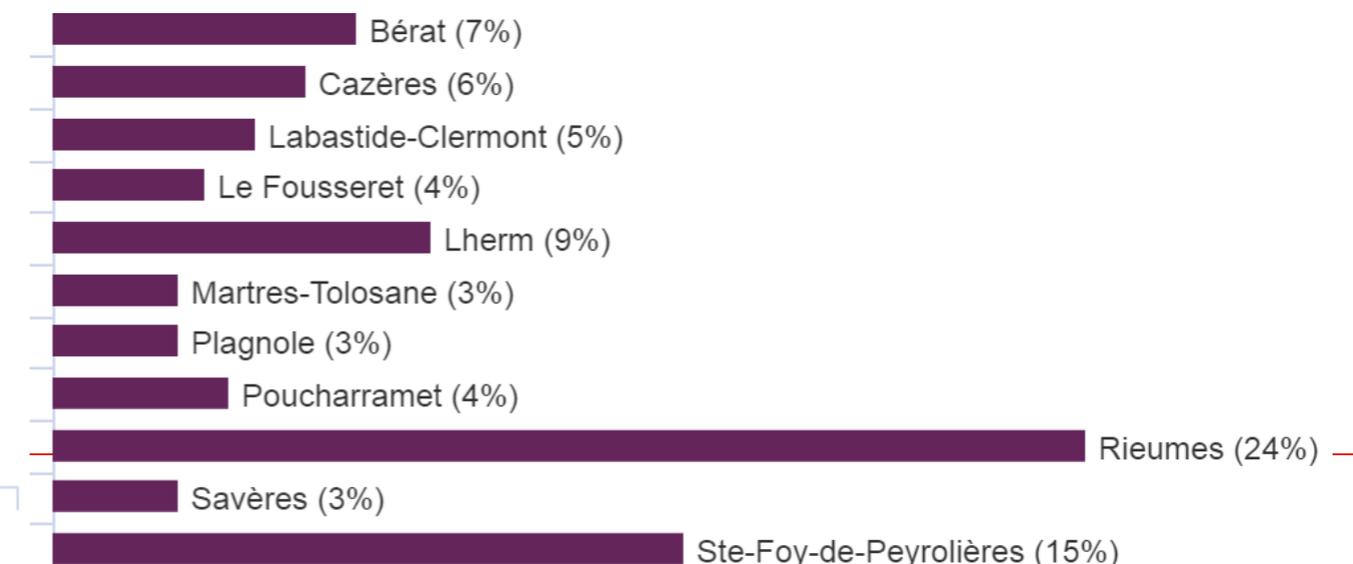
Parmi ces réponses :

- La très grande majorité des répondants sont âgés de **12 à 15 ans (79%)**. Les 23-25 ans ont en revanche peu répondu au questionnaire (5%)
- Le graphique ci-dessous présente les **11 communes** ayant recueilli le plus de réponses : près d'un quart des répondants (**24%**) proviennent de **Rieumes**. Les 31 autres communes du territoire ont recueilli 17% des réponses.
- Au global, le principal **mode de déplacement** pour les jeunes du territoire reste les proches les **conduisant en voiture (65%)**. Les **transports en commun** sont également bien empruntés pour les jeunes : nous pouvons en déduire qu'il s'agit essentiellement du **transport scolaire**.

Age des répondants



Provenance géographique des répondants



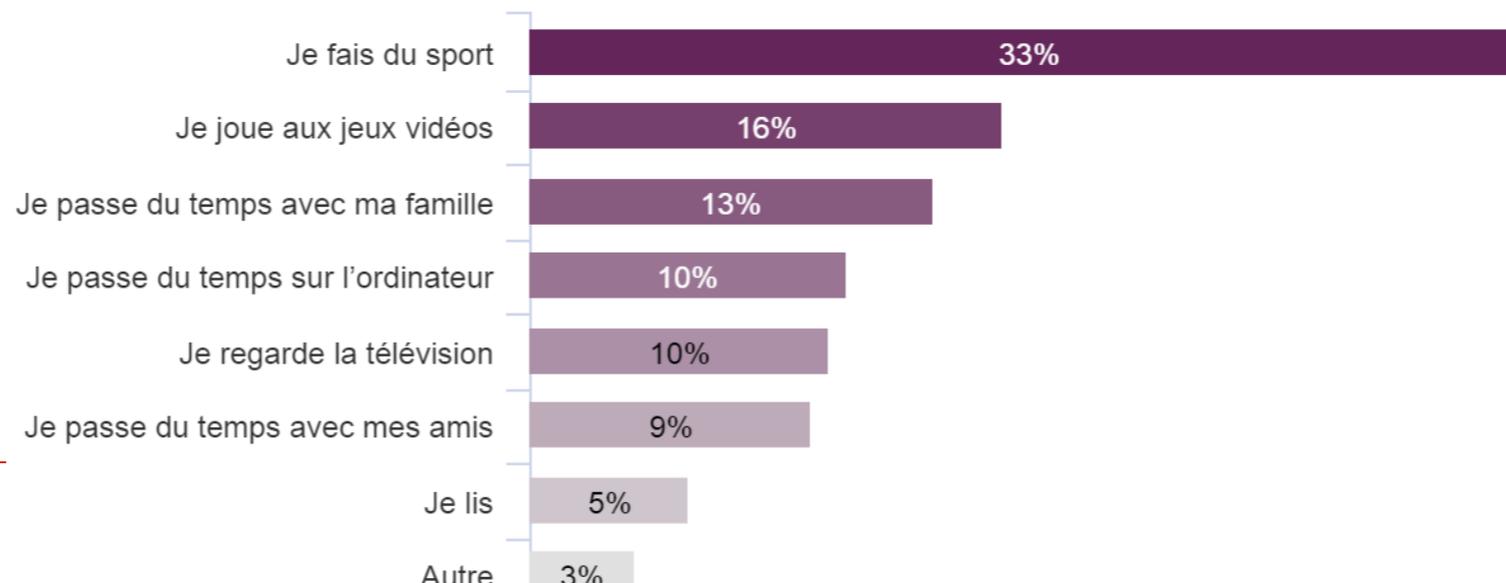
Les pratiques quotidiennes

- **75%** des répondants pratiquent des **activités de loisirs** sur leur temps libre
- Pour la **majorité** des jeunes, ces activités se déroulent **près de chez eux** : **41%** dans leur commune de résidence et **35%** dans une commune proche.
- Les jeunes pratiquent essentiellement des activités **sportives (87%)** de manière assez **fréquente**.

- La plupart des jeunes (**30%**) estiment passer **entre 1 à 2 heures** sur les réseaux sociaux, et **28%** entre **2 à 4 heures**.

- La **commune de résidence** est le lieu privilégié des jeunes pour rencontrer leurs amis (**62%**), même si les répondants les plus âgés favorisent aussi les **communes extérieures**.
- L'**activité préférée** des jeunes pendant leur temps libre est pour **33%** d'entre eux le **sport**. Viennent ensuite, plus loin derrière, les **jeux vidéos** (16%) et le temps passé avec la **famille** (13%).

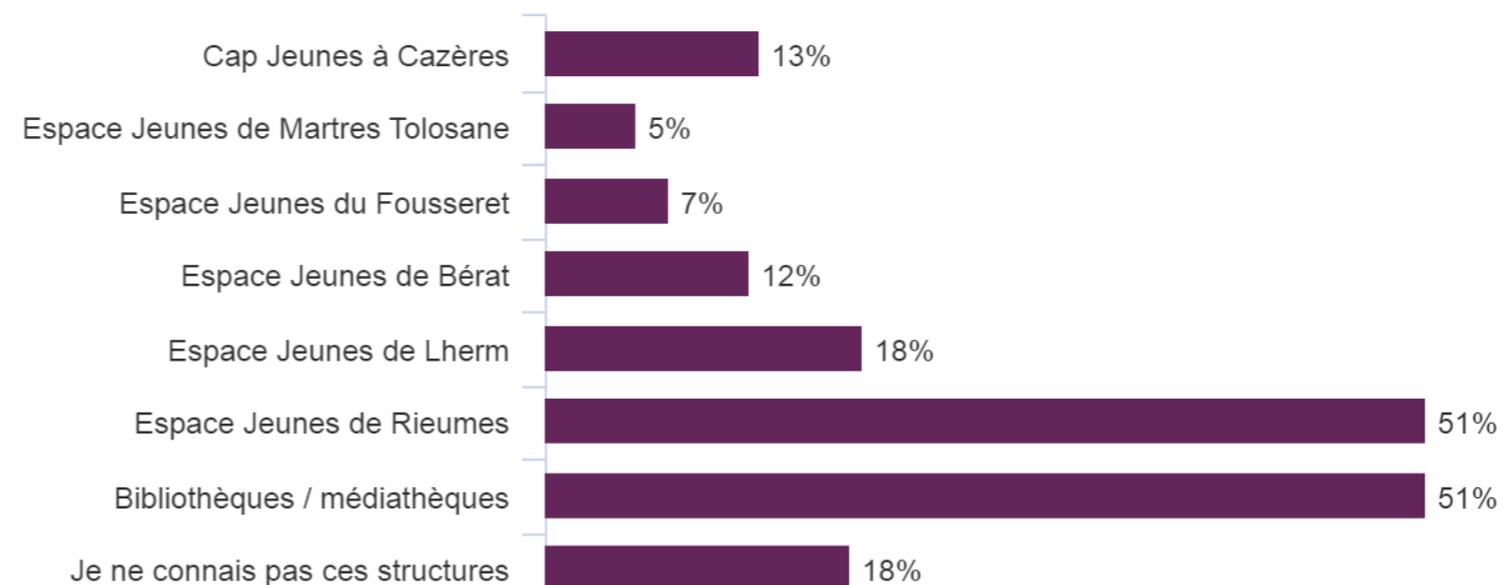
Activités citées en rang 1 par les jeunes



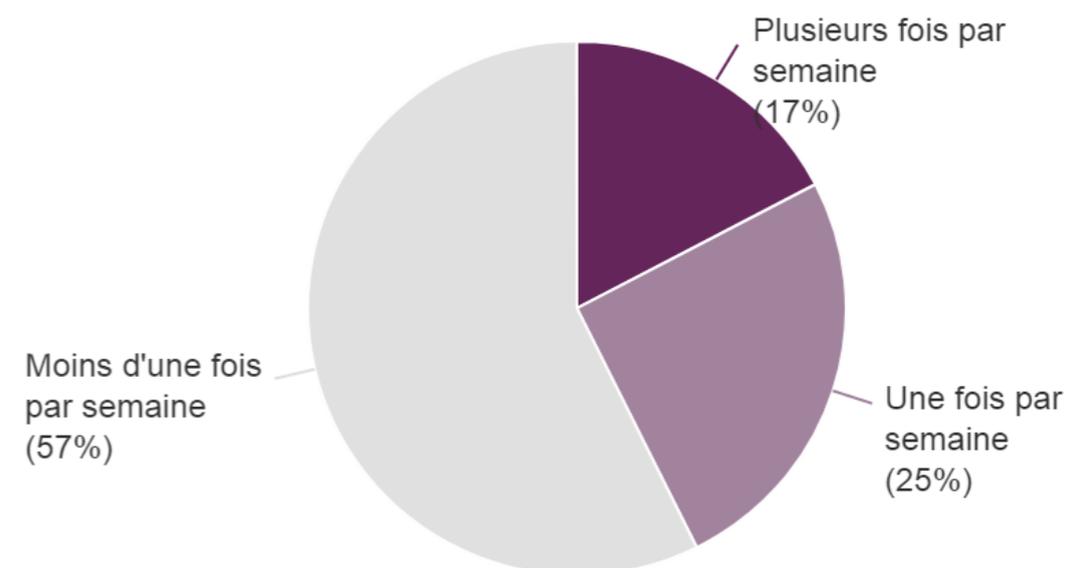
Les structures pour les jeunes

- Les équipements les mieux identifiés par les jeunes sont les **bibliothèques/médiathèques** et l'Espace Jeunes de **Rieumes** (**51%** pour les deux). Cela est en partie lié à la forte représentativité des jeunes en provenance de **Rieumes** (près d'un quart des répondants)
- Toutes tranches d'âge confondues, **18%** des jeunes **ne connaissent aucune de ces structures**, soit un pourcentage relativement important.
- Les jeunes se répartissent en trois groupes de taille plus ou moins similaire quant à la **fréquentation** de ces structures : ceux ne s'y rendant jamais (**42%**), occasionnellement (**33%**), ou régulièrement (**26%**)
- Pour ceux ne s'y rendant pas, les principales raisons évoquées sont un **non-intérêt** ou un **manque de temps**. La question de la distance et du déplacement vers ces structures est évoquée par quelques jeunes, mais ne constitue pas la majorité des réponses.

Structures connues par les jeunes



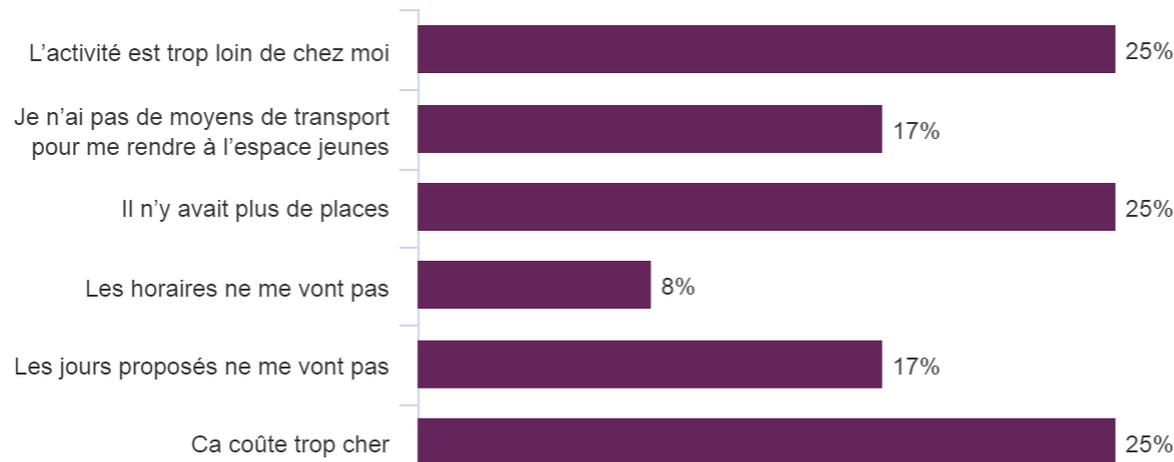
Fréquentation des structures



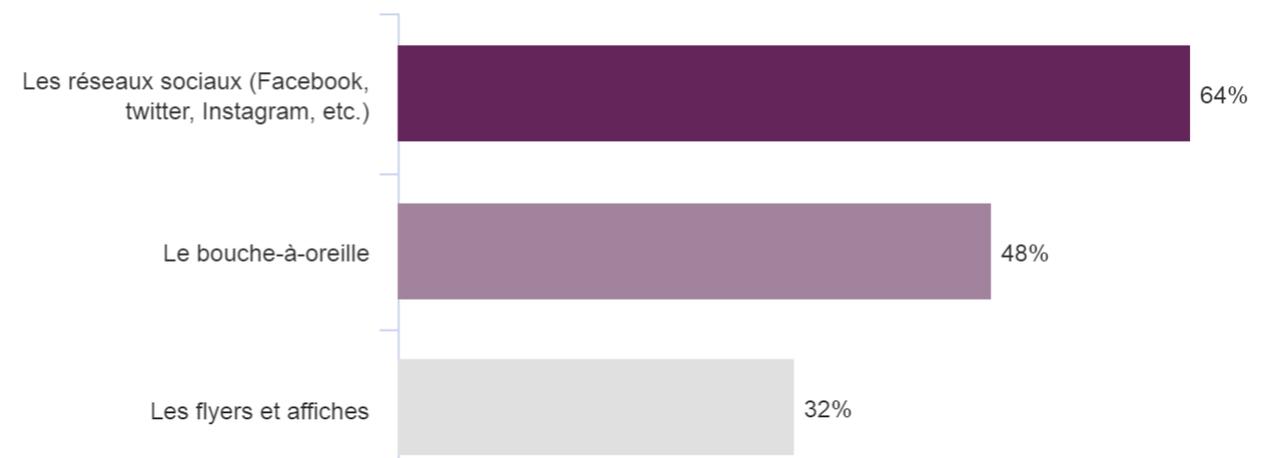
Les structures pour les jeunes : accès et information

- La très grande majorité des répondants, soit **92%**, n'a pas rencontré de difficultés particulières pour accéder aux activités des Espaces Jeunes.
- Lorsque cela a été le cas, les principales difficultés évoquées sont le **coût**, le manque de **places**, ou la **distance**, mais cela reste minoritaire.
- Les **principaux canaux d'information** des jeunes sont les **réseaux sociaux (64%)**, le **bouche-à-oreille (48%)** et les **flyers/affiches (32%)**. Moins de 10% des jeunes se tournent vers d'autres sources d'informations (site Internet de la commune ou de la 3CG, journaux...)

Difficultés rencontrées pour accéder aux Espaces Jeunes



Comment t'informes-tu sur les activités ?

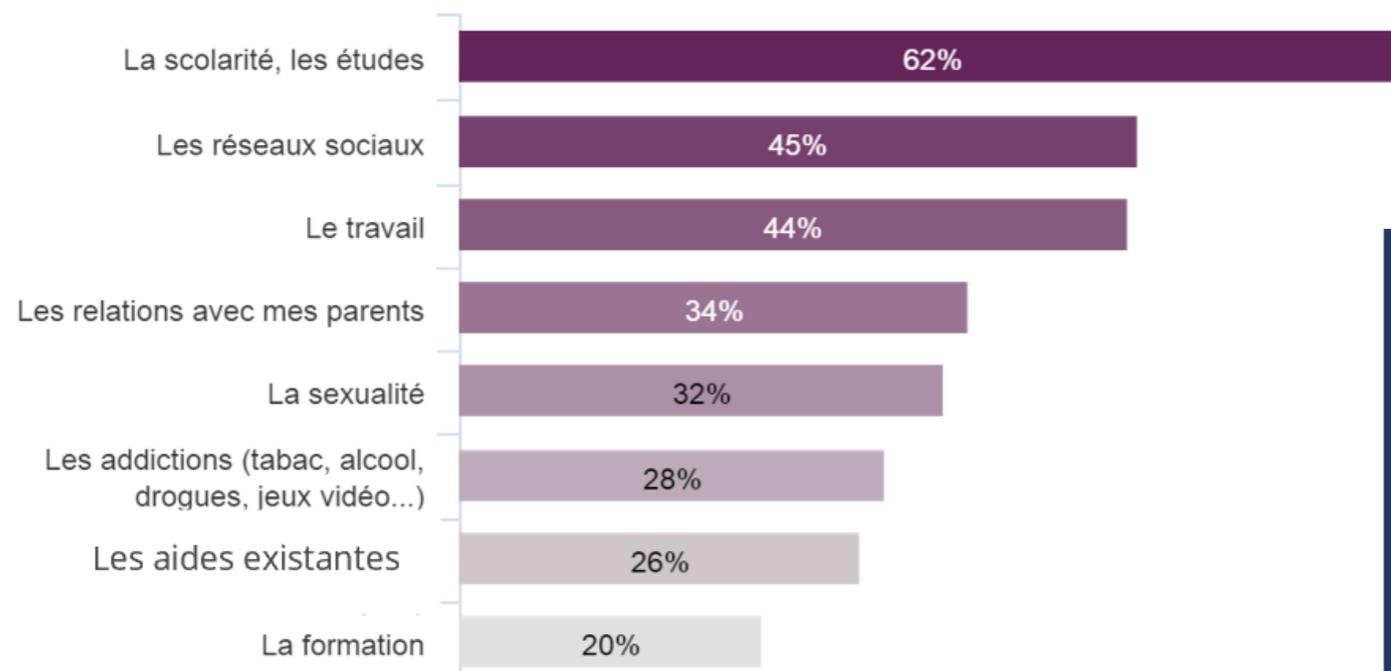


Légèrement plus de la moitié (**54%**) des jeunes en âge ont le **permis de conduire**. Pour ceux cherchant à le passer, **45%** disent rencontrer des **difficultés**.

Ce que souhaitent les jeunes en matière de déplacement : davantage de bus (en dehors des horaires scolaires) et des pistes cyclables aménagées

Les sujets de préoccupation des jeunes

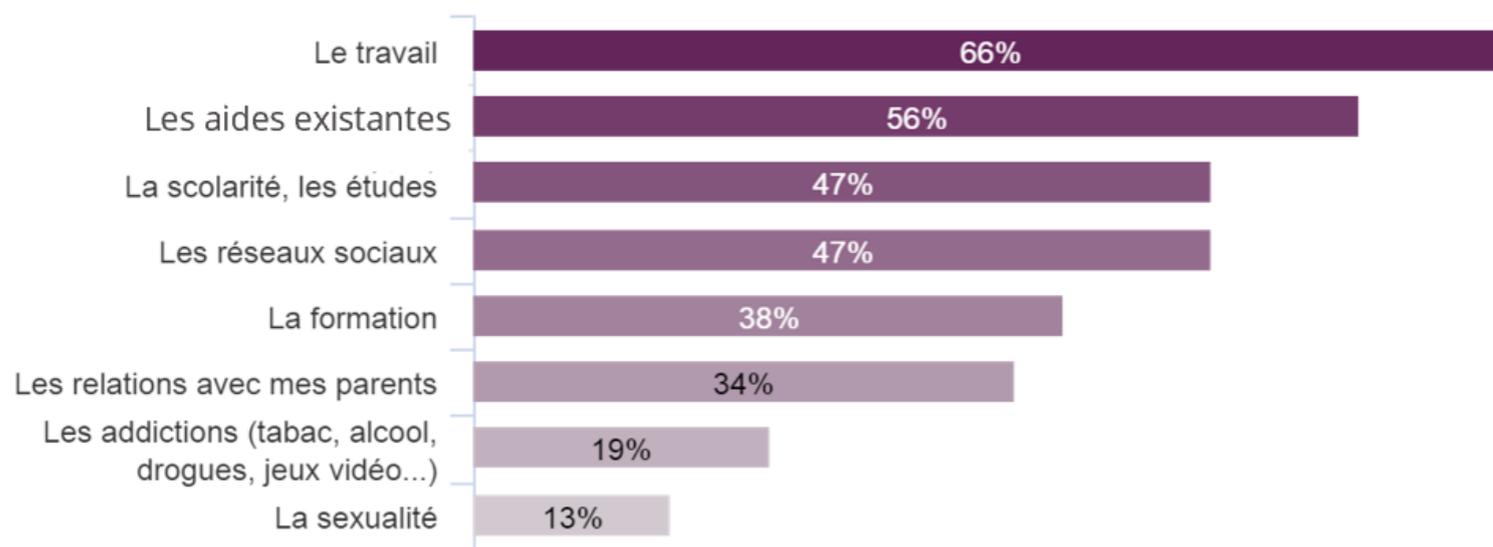
Sujets qui intéressent le plus les moins de 16 ans (tous choix)



Les 3 sujets de préoccupation revenant le plus souvent parmi les réponses sont :

- Pour les moins de 16 ans : la scolarité, les réseaux sociaux, le travail
- Pour les 16-25 ans : le travail, les aides existantes, la scolarité

Sujets qui intéressent le plus les 16-25 ans (tous choix)



Conclusion

- ★ L'enquête a recueilli **179** réponses, ce qui correspond à **3,4%** des **12-25 ans** du territoire. Ce sont les **12-15 ans (79%)** qui ont majoritairement répondu au questionnaire.

Les besoins principaux relevés :

- **Des besoins en termes de déplacement** : 18% des jeunes rencontrent des difficultés à se déplacer sur le territoire. Le **manque de transports en commun** est la principale raison évoquée. Les moins de 18 ans restent également assez dépendants de leurs parents pour les transporter en voiture.
- **Des besoins en termes d'accès au droit et à l'information** : 18% des jeunes ne connaissent aucune des structures en direction de la Jeunesse, ce qui reste relativement important. En outre, l'accès aux aides existantes est une priorité pour plus de la moitié des jeunes de 16 à 25 ans
- **Des besoins en termes de loisirs** : les jeunes sont nombreux à pratiquer des activités sur leur temps libre (75%). Ce sont principalement des activités **sportives, auxquelles ils se rendent régulièrement.**

Le point de vue des jeunes :

- ★ Les principales préoccupations des jeunes du territoire s'articulent autour de la **scolarité, des réseaux sociaux et du travail pour les 16-25 ans**
- ★ Pour les 16-25 ans, ils sont principalement préoccupés par la recherche de travail, les aides existants, et la scolarité
- ★ Les jeunes sont en demande de davantage de bus ainsi que de pistes cyclables, pour favoriser la mobilité



IV. Enjeux tirés du diagnostic



Enjeux tirés du diagnostic

La réalisation du diagnostic, les entretiens avec les acteurs du territoire et la diffusion de deux questionnaires aux habitants ont permis de mettre en avant **4 enjeux pour la période 2023-2027** :

1. L'accès aux droits pour tous

Cet enjeu passe tout d'abord par la **mise en place d'outils afin de faciliter la lisibilité de l'information**, tant au niveau des usagers qu'au niveau des communes. Ces dernières restent en effet le premier lieu d'information des habitants.

Il ressort aussi du diagnostic de la CTG le besoin **d'aller vers les publics peu mobiles**, notamment pour faciliter la diffusion d'information dans un territoire aussi vaste que celui de Cœur de Garonne. La relation directe à ces publics est nécessaire, notamment pour ceux qui sont peu familiers avec les outils numériques. Des nouvelles formes d'information au plus proche des habitants devront donc être développées sur le territoire.

Les différentes étapes de la CTG ont mis également en évidence la nécessité de développer les **actions de prévention** en direction des publics, autour de projets phares et structurants pour le territoire (projet égalité femmes-hommes, projet de territoire 100% inclusif...)

2. L'accompagnement renforcé des publics spécifiques

La prise de compétences de Coeur de Garonne dans de nombreux secteurs de l'action publique locale lui permet d'être un **interlocuteur clé pour un grand nombre de publics du territoire, de la Petite Enfance aux seniors.**

Dans le secteur de la **Petite Enfance**, les enjeux pour le territoire ont été identifiés tant au niveau des modes d'accueil du jeune enfant (promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant(e) maternel(le), développement de places dans certaines crèches) que du développement de projets autour de la périnatalité.

En réponse aux besoins ayant émergé lors du diagnostic, et dans la continuité des projets menés au sein des structures Jeunesse, il est apparu nécessaire de **renforcer les actions pour favoriser l'autonomisation des jeunes**, et le développement d'actions de prévention dans différentes thématiques. La démarche a aussi mis en évidence **le besoin de développer une politique éducative non seulement sur le temps de loisirs** (via notamment la poursuite des séjours éducatifs pour les publics les plus fragiles) **mais également sur le temps scolaire**, en inscrivant les projets éducatifs de territoire Enfance et Jeunesse dans la démarche CTG.

Un autre enjeu particulièrement ressorti est celui du **développement des actions en lien avec la parentalité**, afin d'accompagner les familles sur tous les âges de l'enfant. En effet, il existe à ce jour sur le territoire relativement peu de lieux d'échanges ou de plateforme d'écoute, notamment pour les parents d'adolescents.

Enfin, concernant les **publics seniors**, il apparaît **essentiel de renforcer les moyens de coordonner les actions mises en place**, pour une prise en charge globale des besoins de ces publics. Cette coordination est nécessaire aussi bien au niveau des professionnels (de par leur multiplicité) que des actions (prévention, animations...). Il est également important de pouvoir définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leurs familles.

Enjeux tirés du diagnostic

3. La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté

Le bon taux de réponse du questionnaire diffusé aux habitants au printemps 2022 et les enjeux mis en avant amènent à **renforcer les actions pouvant contribuer à l'implication des habitants sur le territoire** : mise en place d'enquêtes de satisfaction, création de comité d'usagers... Le questionnaire a aussi mis en lumière la nécessité de développer un espace de rencontre et de lien social pour les habitants au Nord du territoire.

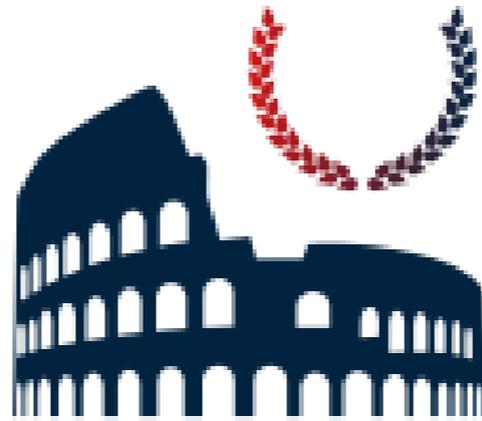
Autre forme d'implication des publics, **l'accès à la culture** est également apparue comme un enjeu prioritaire pour le territoire lors des journées de co-construction, l'un des plus gros freins identifiés étant celui de l'étendue du territoire. Le développement d'une politique culturelle innovante, tant en termes de projets qu'en termes de moyens, apparaît donc comme essentielle sur le territoire.

Il est également ressorti de la démarche **la nécessité d'accompagner les publics vers une plus grande autonomie**, que ce soit dans le secteur du numérique, de l'emploi ou de l'insertion professionnelle. La création d'un service emploi au niveau de l'intercommunalité apparaît donc tout à fait pertinente pour le territoire. Il s'agira également de penser l'ensemble des actions mises en œuvre en direction des publics dans une démarche de développement durable.

4. L'amélioration de l'offre et des pratiques

Les nombreuses compétences portées par la Communauté de Communes font ressortir un enjeu de travailler autour de la **transversalité et de la cohérence entre les différentes politiques publiques**. L'objectif pour la collectivité est également de pouvoir offrir une qualité continue des services publics, et de mettre en place des outils de gestion pour faciliter le pilotage des activités.

Enfin, un enjeu ayant été mis en avant tout au long de la démarche de CTG est celui du **renforcement de la dynamique partenariale**, à travers la mise en place de différents outils : organisation des temps de rencontre, d'instances de travail, d'une journée dédiée au partenariat...



POPULUS ETUDES

Contact

Mélanie BATTIN

Consultante

06 95 95 82 73

melanie.battin@spqr-conseil.fr